LES CAHIERS DU CENTRE DE RECHERCHE SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME

no, 13

Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal

> par Francine Tardif, Gaétan Beaudet et Micheline Labelle

Département de sociologie Université du Québec à Montréal

1993

Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme (CRRIR)

Directrice du CRRIR

Micheline Labelle

Université du Québec à Montréal Département de sociologie C.P. 8888, succursale "A" Montréal, Québec H3C 3P8

Tous droits réservés. La reproduction d'un extrait quelconque de ce rapport est interdite sans l'autorisation écrite de la directrice de la recherche.

ISBN 2-921600-12-9

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 1993

LES CAHIERS DU CENTRE DE RECHERCHE SUR LES RELATIONS INTERETHNIQUES ET LE RACISME

no, 13

Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal

> par Francine Tardif, Gaétan Beaudet et Micheline Labelle

Département de sociologie Université du Québec à Montréal

1993

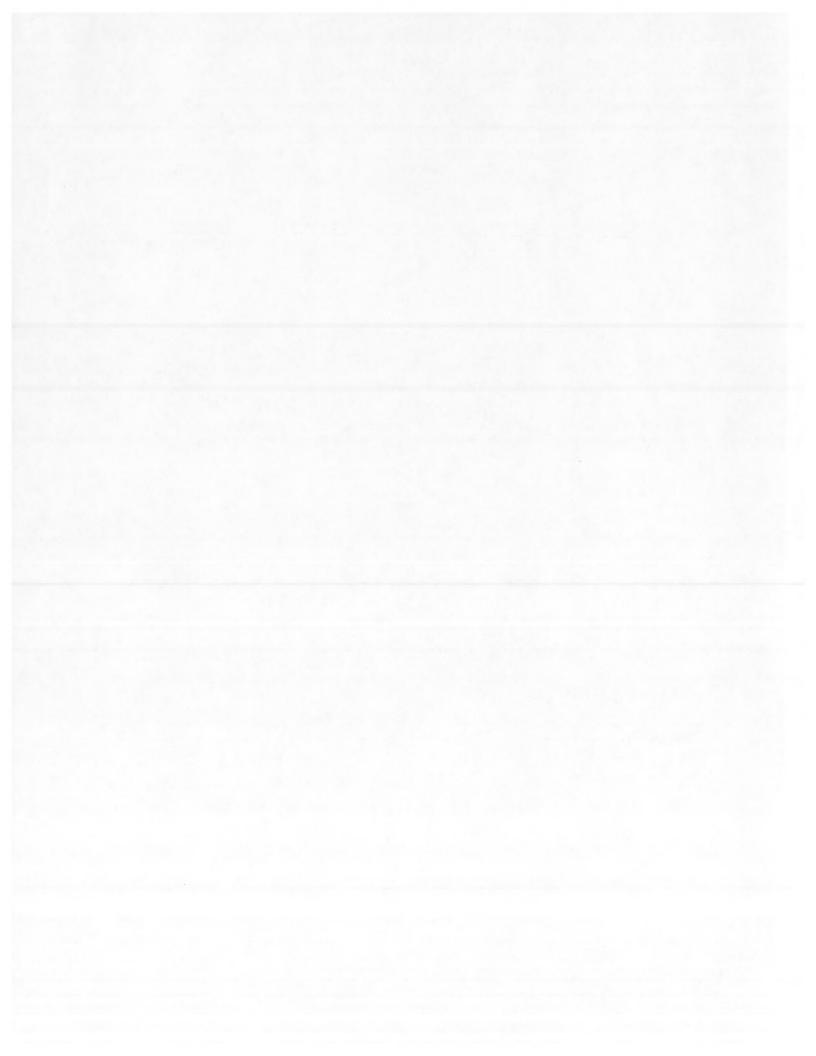
CRRIR

TABLE DES MATIÈRES

A	VANT-PROPOS	4
I	NTRODUCTION	8
1.	. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON	10
	1.1 Remarques méthodologiques	
	1.2 Profil de l'échantillon de la communauté haïtienne	12
2,	. LA DIMENSION LINGUISTIQUE	13
	2.1 Les pratiques linguistiques	15
	2.1.1 Le statut différencié de l'anglais, du français et du créole	
	- La valorisation du français	15
	- La force d'attraction de l'anglais	17
	- L'ambivalence vis-à-vis le créole	19
	2.2 Les législations linguistiques québécoises	20
	2.2.1 La Loi 101	20
	2.2.2 La Loi 178	
	- La vision de la position des Afro-Canadiens anglophones	
3.	. LA DIMENSION IDENTITAIRE	
-	ET ETHNOCULTURELLE	27
	3.1 L'auto-identification ethnique	28
	3.1.1 Les multiples références identitaires	29
	3.1.2 Le refus de toute catégorisation	
	3.2 Les perceptions de la culture québécoise	33
	3.2.1 Les visions psycho-culturalistes	
	3.2.2 Les visions socio-historiques	35
	3.2.3 Les perceptions du "peuple québécois"	38

	3.3 La terminologie des relations interethniques	40
	3.3.1 Le lexique et ses connotations	40
	3.3.2 Les enjeux spécifiques à la communauté haïtienne	43
	3.4 Les idéologies et les politiques étatiques d'intégration	45
	3.4.1 Le multiculturalisme	45
	3.4.2 La politique de convergence culturelle	A7
	3.4.3 L'interculturalisme	
	3.4.4 Critiques et commentaires généraux	55
4	. LA DIMENSION POLITIQUE	
₹.	LA DIMENSION I OLITQUE	⊃c
	4.1. Les comportements politiques et électoraux	
	4.1.1 La participation à la vie politique	57
	- L'influence du pays d'origine	57
	4.1.2 Le positionnement par rapport aux partis politiques	58
	- La tendance fédéraliste	58
	- Le vote en faveur du Parti québécois	60
	4.1.3 L'évolution récente	62
	4.2 Les préoccupations politiques générales	64
	4.2.1 L'importance du politique	64
	4.2.2 Le débat constitutionnel	65
	4.2.3 Les autres questions politiques	67
	4.2.4 Les questions relatives à Haïti	68
	4.3 La représentation politique	69
	4.3.1 La participation dans les institutions	69
	4.3.2 La qualité de la représentation politique	
	4.4 La force politique des communautés ethniques	74
	4.4.1 La pertinence du concept	74
	A.E. I.a gignification de la eiterenneté	7.0
	4.5 La signification de la citoyenneté	76
	4.5.1 La double citoyenneté	76
	4.5.2 La citoyenneté canadienne	76
	4.5.3 L'éventualité d'une citoyenneté québécoise	80
C	ONCLUSION	-

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE	90
TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE ETHNICITÉ ET PLURALISME.	
LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES	
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL	
Rapports de recherche.	92
Mémoires de maîtrise reliés à la problématique	
générale de la recherchePublications	93
Publications	94
Communications	94
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	



AVANT-PROPOS

L'objectif de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal était de faire une étude comparée du discours de leaders d'associations communautaires à caractère ethnique (italiennes, juives, haïtiennes et libanaises) sur l'immigration, le mouvement associatif, l'intégration économique, politique et culturelle des membres de leur communauté respective, et sur le rôle de l'ethnicité dans la société québécoise. Cette recherche nous a permis d'amasser une masse imposante de données discursives (terminologie, évaluations, interprétations) relatives à ces divers thèmes.

Nous appelons ici "leaders" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des exécutifs d'associations à caractère ethnique (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, coordonnateur et conseiller spécial). Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de défense des minorités ethniques et/ou racisées, et étant reconnus dans leur communauté. Par ailleurs, les personnes interviewées ne le seront pas à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus porteurs d'ethnicité, du fait de la fonction et de leur rôle au sein de regroupements à caractère ethnique.

L'importance théorique de la recherche réside dans l'investigation d'un sujet peu traité dans la sociologie québécoise des relations interethniques, thème qui se situe au carrefour de la sociologie de la question nationale (rapports minorités et majorité). Par ailleurs, si plusieurs études et sondages ont tenté d'illustrer les attitudes et opinions qu'ont les Québécois, francophones et anglophones, face à l'immigration et à l'intégration des immigrants et des communautés ethniques, ou encore ont porté sur les diverses composantes de l'intégration effective de ces derniers, peu d'études se sont penchées sur les visions du monde relatives à l'ethnicité que véhicule l'intelligentsia des communautés ethniques ou de groupes d'immigration particuliers au Québec.

Sur le plan pratique, le sujet s'inscrit au coeur des interrogations et des débats actuels sur les transformations de la société québécoise et l'"identité" qu'entraînent les problématiques liées à la nouvelle immigration, au mouvement des réfugiés, à l'intégration linguistique, à la montée des tensions dues au

racisme. Nous croyons que la population et les divers intervenants dans les affaires publiques ont besoin de connaître les perspectives idéologiques que défendent les "définisseurs d'opinion" des communautés ethniques en matière de pluralisme ethnoculturel dans le contexte particulier de la société québécoise et en relation avec les problèmes que rencontre leur communauté. Ces perspectives et visions du monde ont un impact sur l'intégration des immigrants et membres des communautés ethniques au Québec et sur la dynamique des rapports qui se tissent avec la majorité québécoise francophone et les minorités ethniques et racisées. En ce sens, nous pensons que le thème de recherche choisi est pertinent sur le plan socioculturel et politique et qu'il pourrait fournir des données intéressantes pour l'élaboration de politiques.

Le terrain a eu lieu entre février 1990 et mai 1991. La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Elle repose sur des entrevues en profondeur que j'ai réalisées auprès de 84 interviewés qui se distribuent comme suit: 22 leaders d'origine italienne (12 hommes; 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de 20 personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et de leurs leaders dans les quatre communautés.

Afin de permettre l'analyse théorique du matériel recueilli, il nous a paru nécessaire d'en dégager une première représentation d'ensemble, et ce pour chacune des quatre communautés ethniques retenues. Nous nous sommes alors fixé deux objectifs: d'une part, rendre compte de la complexité et de la richesse du discours sur les divers thèmes et, d'autre part, faire de nos rapports de recherche de véritables outils de travail, non seulement pour les phases subséquentes de l'analyse, mais aussi pour de futures recherches.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons choisi de produire une description détaillée du corpus recueilli. Tout au long de ce travail, nous avons ainsi essayé de suivre le plus possible la trame discursive, et ce malgré les inévitables répétitions et surtout malgré les frustrations qui en résultent en termes d'analyse. Ces rapports de recherche, réalisés sous ma direction, se veulent donc une description attentive de chacun des thèmes retenus. Leur conclusion n'offre pas de synthèse théorique; plus modestement, nous avons plutôt opté pour une synthèse descriptive des thèmes présentés. Première étape de travail, ces rapports constituent le support matériel pour l'analyse et l'interprétation théorique qui sont présentées dans d'autres types de travaux, les articles de synthèse notamment (voir liste à la fin du document).

On remarquera que si nous avons cherché à nous conformer aux exigences d'une analyse thématique et horizontale de contenu, nous ne nous sommes toutefois pas arrêtés à la description plus verticale des propos recueillis, comme l'aurait demandé, par exemple, une approche davantage centrée sur l'analyse de discours.

J'ai personnellement assuré la révision des extraits des entrevues. Ces extraits, reproduits dans un français standardisé, sont souvent présentés sous forme de dialogues entre moi et l'interviewé; la question apparaît alors en italique. Nous avons décidé, afin de préserver l'anonymat des répondants, de les identifier en fonction de leur sexe, de leur âge et de leur statut légal. Or, il arrive dans certains cas, que des leaders partagent le même profil, d'où l'impossibilité de retracer l'ensemble des interventions d'un même leader qui sont reproduites dans les rapports de recherche, ce dont nous souhaitons avertir le lecteur.

On notera les difficultés terminologiques qui interviennent dans le discours sur les relations ethniques. Les termes couramment véhiculés dans le lexique ethnoculturel québécois et canadien ne sont pas sans ambiguïtés ou sans connotations politiques. Comment définir les Québécois qui s'identifient comme des Canadiens français? Comment éviter les termes "communautés culturelles", "minorités visibles", "allophones", de façon systématique et cohérente? L'entreprise n'est pas facile et nous partageons largement le regard critique de plusieurs des personnes interviewées sur cette terminologie de construction de l'altérité. Néanmoins, dans la mesure où certains termes se sont massivement imposés, comme c'est le cas de "communautés ethniques" ou d'"associations ethniques", il n'est pas toujours possible d'en faire l'économie.

Nous tenons à remercier les organismes subventionnaires qui ont rendu la recherche possible: l'Université du Québec à Montréal, le Conseil de recherche en sciences humaines, la Fondation Thérèse-Casgrain, le Secrétariat d'État, Direction du multiculturalisme et de la citoyenneté, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche. Nous exprimons également notre gratitude aux personnes-ressources pour leurs conseils lors de la constitution de l'échantillon des interviewés et "leaders" dont la collaboration a été exemplaire.

Plusieurs personnes ont été associées aux premières phases de la recherche, à des titres divers, et nous les remercions: Brian Aboud, Rachid Bagaoui, Diane Lessard, Dominique Michaud, Linda Petrantonio, Maria Vaccaro. Nous remercions les assistants et assistantes de recherche qui ont travaillé à

l'analyse des données: Gaétan Beaudet, Carolyne Cianci, Martin Goyette, Martine Paquin, Anne-Lise Polo, Francine Tardif, Marthe Therrien. Élise Desjardins, Martine Paquin, Francine Tardif et Marthe Therrien ont assuré la mise en forme et la correction des rapports de recherche. Les personnes ayant effectué la transcription des entrevues sont: Jennifer Beeman, Hélène Brien, Laura Bush, Irène Cartier, Denyse Therrien. Nous les remercions.

Nous exprimons également notre reconnaissance au professeur Joseph Lévy et à Marthe Therrien pour leurs commentaires et leurs suggestions lors de la rédaction de ce rapport de recherche.

Micheline Labelle, professeure, Département de sociologie, Université du Québec à Montréal

N.B. Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

INTRODUCTION

Cette étude, centrée autour du discours des leaders de la communauté haîtienne de Montréal sur la question nationale et la question ethnique au Québec, s'inscrit dans le cadre d'une recherche plus large qui a pour objet l'analyse du discours des leaders des communautés juive, haîtienne, italienne et libanaise de Montréal sur les phénomènes liés à l'ethnicité et au pluralisme dans la société québécoise.

La communauté haîtienne, constituée de plus de 50 000 personnes, est issue de mouvements migratoires qui ont débuté vers la fin des années 1960, la plus grande proportion d'immigrants s'étant établis au cours des années 1970 et 1980. Son insertion linguistique est présumée francophone, mais elle correspond en fait à une réalité plus complexe étant donné la dominance du créole dans les couches populaires de cette population. L'immigration à la source de l'existence de cette minorité est de nature politique. Dans les années 1970 et 1980, de larges secteurs de la population ont fui la misère engendrée par la dictature de Duvalier et par une économie sclérosée (Déjean, 1978; Labelle, Larose, Piché, 1983; Icart, 1987).

Définie comme minorité visible, la communauté haitienne, bipolarisée sur le plan socioéconomique, implique une problématique relative à la question du racisme. Elle a mis sur pied un réseau formé d'une cinquantaine d'associations, sans aucune fédération, où l'intégration socio-économique, la lutte contre la discrimination raciale et la solidarité avec le pays d'origine constituent des dimensions importantes de son action. Son leadership est en voie de se renforcer sur une base ethnique et à identité raciale (Labelle, Therrien, 1992).

Notre étude veut examiner comment le discours des leaders de la communauté haîtienne interviewés rend compte de la question nationale. De manière plus spécifique, l'étude se divise selon trois dimensions de ce discours:

- La dimension linguistique, étudiée à l'aide de deux catégories: les pratiques linguistiques dans la communauté hastienne de Montréal et les attitudes vis-à-vis les législations linguistiques québécoises;
- La dimension identifaire et ethnoculturelle, analysée à l'aide de quatre catégories: l'autoidentification ethnique, la terminologie des relations interethniques, la perception de la culture québécoise, les idéologies et politiques d'intégration des communautés ethniques au Canada et au Québec;

La dimension politique, étudiée à l'aide de cinq catégories: le comportement politique et électoral de la communauté haïtienne, les préoccupations politiques générales qui la traversent, sa représentation aux différents paliers de gouvernement ou institutions politiques, l'existence et la pertinence d'une troisième force politique ethnique, l'influence politique des communautés ethniques et la citoyenneté.

Le rapport comprend cinq parties. La première expose la méthodologie de la recherche et le profil des leaders des associations haïtiennes rencontrés. Les trois autres abordent successivement les dimensions linguistique, identitaire et politique des discours étudiés. La conclusion offre une synthèse générale du rapport.

1. REMARQUES MÉTHODOLOGIQUES ET PROFIL DE L'ÉCHANTILLON

1.1 Remarques méthodologiques

Nous n'expliciterons pas ici la méthodologie globale de la recherche, que l'on pourra consulter dans Problématique générale de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations ethniques de la région de Montréal (Labelle, 1993). La recherche a été effectuée dans la tradition de la méthode qualitative en anthropologie et en sociologie. Micheline Labelle a recueilli le discours des leaders ethniques par la technique des entrevues en profondeur, d'une durée moyenne de deux à trois heures, enregistrées sur cassettes et transcrites intégralement. Le terrain a été effectué de février 1990 à mai 1991. La méthode privilégiée ici relève d'une approche qualitative qui s'inscrit dans une stratégie visant à évaluer la diversité et la structuration des représentations ou du discours tout en gardant un certain contrôle, par saturation de l'information (Ghiglione, Matalon, 1983; Poirier, Clapier-Valladon, Raybault, 1983), sur les sources de variance de ce discours. Cette stratégie ne participe pas cependant d'une logique de représentativité et, donc, ne vise pas à démontrer le caractère représentatif des discours recueillis parmi l'ensemble des discours qui pourraient être produits sur l'expérience immigrée et minoritaire, et les questions qui y sont reliées.

La base d'échantillonnage a été constituée des associations de la région métropolitaine de Montréal correspondant aux communautés ethniques choisies. Les associations ethniques sont définies comme des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de représentation des minorités ethniques et/ou raciales, et étant reconnues dans leur communauté. Dans une première phase, seuls ont été retenus les organismes dont la vocation est d'offrir des services et/ou de se porter à la défense d'intérêts politiques, économiques et socio-culturels de leur communauté ou d'un regroupement de communautés. Ces secteurs d'intervention ont d'abord été identifiés grâce au répertoire des associations ethniques du MCCI (Québec, 1990), et grâce à la consultation préalable de personnes-ressources dans chaque communauté. Les associations appartiennent aux catégories inspirées des travaux de Louis-Jacques Dorais sur les associations vietnamiennes (1990).

La majorité des leaders proviennent d'organismes communautaires monoethniques. Un certain nombre, dans chaque communauté, a été choisi dans des associations multiethniques, lesquelles ont été

identifiées dans le répertoire du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration et par des personnes-ressources oeuvrant au Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec et/ou provenant des communautés étudiées.

Deux critères ont servi à la sélection des répondants: 1) le premier renvoie à la définition du leader ethnique, telle qu'elle peut permettre d'identifier celui-ci ou celle-ci parmi les membres d'un organisme; 2) le second renvoie au sexe des répondants. En ce qui a trait au premier critère, rappelons d'abord la définition que nous avons adoptée du leader. Nous avons d'abord désigné comme "leaders ethniques" des hommes et des femmes, définisseurs de situation et d'opinion, oeuvrant comme membres actifs et influents au sein des conseils d'administration d'associations ethniques (dans des postes de président, vice-président, secrétaire, etc.). Suite à nos consultations auprès des personnes-ressources, nous avons dû élargir la notion de leader en vertu des critères subjectifs qui ont été suggérés. En effet, plusieurs des personnes-ressources ont identifié un leadership informel accolé à des bénévoles ou à des membres influents, absent des structures associatives, mais néanmoins éminemment présent. Par ailleurs, les personnes n'ont pas été interviewées à titre de porte-parole de leur association ou de leur communauté d'origine mais en tant qu'individus producteurs et porteurs d'ethnicité, du fait de leur fonction ou de leur rôle au sein de regroupements dont la raison sociale est orientée en ce sens.

Pour l'identification des leaders, les informateurs clés consultés ont d'abord procédé à une hiérarchisation des associations de leur communauté respective, et des associations multiethniques où nous serions susceptibles d'identifier des leaders importants. Cette méthode s'inspire de la stratégie de sélection proposée par Herberg (1989) pour la collecte de l'information pertinente sur les associations ou institutions que peut développer un groupe ethnique. Ils ont tenu compte de la variabilité des orientations sociales, religieuses et politiques de ces associations.

Suite à cette étape, ils ont identifié les leaders eux-mêmes. A partir de ce pool d'informations, nous avons choisi les premiers répondants. La méthode dite boule-de-neige a également été utilisée en cours de route.

Le second critère renvoie à la nécessité de s'assurer d'une répartition équitable quant au sexe des répondants.

Les 84 répondantes et répondants interviewés se distribuent comme suit: 22 leaders d'origine italienne (12 hommes; 10 femmes); 25 leaders juifs (Ashkénazes: 5 hommes, 8 femmes; Sépharades: 7 hommes, 5 femmes); 20 leaders d'origine haïtienne (11 hommes, 9 femmes); 17 leaders d'origine libanaise (10 hommes, 7 femmes). Plus de 20 personnes-ressources ont été consultées pour le choix des associations et de leurs leaders dans les quatre communautés.

Les entrevues se sont déroulées en français avec 20 des leaders de la communauté italienne rencontrés alors que trois se sont partiellement faites en italien (avec l'aide d'une interprète). Toutes les entrevues avec les leaders d'origine haïtienne se sont faites en français. Avec les leaders de la communauté juive, 19 des entretiens se sont déroulés en français, deux en anglais et on utilisa le français et l'anglais au cours de quatre rencontres. Quant aux leaders de la communauté libanaise, 14 ont utilisé le français, deux l'anglais et un dernier l'arabe (l'entrevue s'est faite avec l'aide d'un interprète).

1.2 Profil de l'échantillon de la communauté haïtienne¹

Les leaders d'origine haïtienne, 11 hommes et neuf femmes, rencontrés au cours de la recherche proviennent en majorité de Port-au-Prince et des villes de provinces d'Haïti. Leur âge moyen est de 45,8 ans et ils vivent au Québec depuis 20,7 ans, en moyenne.

Dix-neuf d'entre eux ont au moins un diplôme universitaire. La plupart sont issus des couches précaires et aisées de la petite bourgeoisie mais certains sont d'origine paysanne ou de la bourgeoisie commerciale haïtienne. Ils oeuvrent maintenant comme professionnels, dans le secteur public de l'enseignement et des services sociaux ou dans le réseau des organismes sans but lucratif. À l'exception d'un chômeur, ces leaders appartiennent aux couches variées de la petite bourgeoisie québécoise.

La majorité déclare le créole comme langue maternelle. Treize des personnes interrogées parlent plus d'une langue à la maison: le français et le créole dans 11 cas, le français et l'anglais dans un cas, et le français, l'anglais et le créole dans un autre cas. Quatre des interviewés ont rapporté faire exclusivement usage du français à la maison alors que trois autres rapportaient l'usage exclusif du créole.

i. Pour une description plus complète de l'échantillon, voir Tardif, Labelle (1993).

Seuls cinq des leaders haïtiens interviewés n'utilisent pas le français dans leur milieu de travail: deux rapportent parler seulement créole, un dit utiliser l'anglais seulement et deux autres déclarent parler anglais et créole. Plusieurs ont plus d'une langue de travail: quatre parlent français et créole, deux parlent français et anglais, une parle français, créole et espagnol. Huit interviewés disent travailler en français seulement.

Treize des personnes interrogées considèrent qu'il n'existe aucun lien entre leur travail et les questions ethniques, mais six autres estiment que les deux sont liés. Onze répondants travaillent dans un milieu pluriethnique, cinq dans un milieu à dominante canadienne-française et trois dans leur communauté d'origine.

Seulement huit des 41 enfants des leaders de la communauté haïtienne interviewés ont déjà fréquenté le cégep. Deux d'entre eux ont fréquenté des établissements francophones publics, cinq des collèges privés francophones et un s'est inscrit à un cégep anglophone. Au moment des entrevues, quatre des enfants des leaders de la communauté haïtienne interrogés poursuivaient des études universitaires; trois d'entre eux étaient inscrits dans des universités montréalaises anglophones (deux cas) ou francophone (un cas) et un autre fréquentait une université américaine.

Tous les enfants des leaders de la communauté haïtienne interviewés utilisent le français comme une langue d'usage; 30 des 41 enfants recensés utilisent aussi, plus ou moins facilement ou fréquemment, le créole. Treize ont également l'anglais comme langue d'usage.

Leur niveau moyen de rémunération s'élève à 41 700\$ par année (le revenu moyen des femmes est de 42 900\$, celui des hommes, de 40 800\$). Un homme a refusé de répondre à cette question.

2. LA DIMENSION LINGUISTIQUE

En Haïti, il a fallu attendre 1987 pour que le créole, la seule langue parlée par la majorité de la population, soit reconnu, avec le français, comme langue officielle du pays. Malgré ce changement, le français demeure la principale langue de promotion sociale alors que le créole, dont les règles d'écriture

ne sont pas encore toutes fixées, reste d'usage peu courant dans la fonction publique ou le système scolaire haïtien. Par ailleurs, la forte influence des États-Unis sur Haïti tend à faire de l'anglais une langue de plus en plus importante.

Au Québec, selon certaines études, fondées sur le recensement de 1986, seulement 0,2 p. cent de la population de la région métropolitaine de Montréal déclare avoir le créole comme langue maternelle. D'autres données indiquent que 66,6 p. cent de la population immigrée d'origine haïtienne connaît le français, 31,1 p. cent rapporte connaître le français et l'anglais et 2,0 p. cent ne connaît aucune des deux langues officielles du Canada (Baillargeon, 1988:34). Ces données sont difficiles à interpréter. D'une part, il semble qu'une portion importante de la communauté haïtienne ait indiqué le français comme seule langue maternelle; d'autre part, d'autres groupes, les ressortissants de l'île Maurice notamment, peuvent avoir déclaré le créole comme langue maternelle (Ibid., 4).

Par ailleurs, une enquête montre que même si 85 p. cent des personnes d'origine haïtienne a le créole comme langue maternelle, une proportion importante d'entre elles délaisse cette langue à la maison et opte pour le français (61 p. cent), réservant le créole aux relations d'amitié. Cette étude indique aussi que "l'usage linguistique fait par ailleurs du groupe haïtien le groupe le plus francophone" (Deschamps, 1990:18). On retrouve des résultats semblables à travers un sondage réalisé par le Parti québécois où le français apparaît à la fois comme la langue d'usage à la maison et la langue des contacts amicaux (99 p. cent des cas) ainsi que comme la langue de travail (90 p. cent des cas) (Parti québécois, 1990: 48).

Dans notre échantillon, si tous les répondants déclarent avoir actuellement une très bonne connaissance du français, leur niveau de connaissance de l'anglais est, quant à lui, très diversifié. En effet, sept d'entre eux le qualifient de très bon, six l'estiment moyen, cinq le disent faible et deux interviewés rapportent une connaissance nulle de l'anglais.

Les thèmes liés à la dimension linguistique ont été abordés avec 17 (huit femmes, neuf hommes) des 20 leaders rencontrés.

2.1 Les pratiques linguistiques

Les discours des leaders d'origine haïtienne concernant les pratiques linguistiques de leur communauté se concentrent essentiellement autour du statut différencié du français, de l'anglais et du créole.

2.1.1 Le statut différencié du français, de l'anglais et du créole

En matière de pratiques linguistiques, il ressort nettement des propos des leaders rencontrés que le français, l'anglais et le créole jouissent de statuts différenciés au sein de la communauté haïtienne de Montréal.

- La valorisation du français

Une première constatation s'impose d'elle-même: pour l'ensemble des leaders interrogés, il apparaît clairement que l'intégration linguistique de la communauté haïtienne ne pose quasi aucun problème: les Haïtiens se sentent spontanément proches du français et se sont assez naturellement et assez "massivement insérés dans le secteur francophone". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Toutefois, plusieurs apporteront aussi des nuances à ce jugement global. Ainsi, un répondant soulignera l'impact de facteurs comme l'âge et les conditions sociales des populations visées:

"Il va falloir moduler beaucoup de choses. Quand on parle d'intégration linguistique, si on parle de jeunes, le problème ne se pose pas, ou pratiquement pas. Si on parle d'adultes c'est différent, parce qu'il y a un groupe d'adultes surtout créolophones de 40 ans et plus qui ont plutôt tendance à rester entre eux parce qu'ils sont beaucoup plus à l'aise en créole qu'en français. Mais il faut savoir aussi que tous les Haïtiens ou presque comprennent le français, même ceux qui sont créolophones". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption).

D'autres leaders indiqueront aussi que la force d'attraction du français est tellement forte qu'elle peut faire oublier que la majorité des immigrants haïtiens est créolophone et a conséquemment besoin de services adaptés. Une des leaders rappelle ainsi qu'en 1976 on ne prévoyait aucune classe d'accueil pour les enfants d'origine haïtienne, alors réputés francophones (femme, 49 ans, citoyenne d'adoption). Encore aujourd'hui, selon une autre leader, on a encore trop tendance à croire que les enfants d'origine haïtienne parlent et comprennent le français - ce qui cause parfois des problèmes au moment d'évaluer leur niveau

scolaire (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption). Un autre exprime encore plus clairement les conséquences de cette confusion, aussi bien à l'école que sur le marché du travail:

"La communauté haïtienne a-t-elle des problèmes particuliers d'intégration sur le plan linguistique au Québec?

Ah! oui! (rires). C'est qu'on a toujours considéré l'immigration haïtienne comme une immigration francophone. Donc ça c'est un premier problème, il faut commencer à se dire que ce n'est pas une immigration francophone, même au niveau de l'école et au niveau de l'emploi, ça a créé des problèmes de classement d'élèves qui n'arrivaient pas à suivre; problèmes d'expression au niveau de l'oral, parce qu'on est des créolophones en fin de compte". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption).

Enfin, une des personnes rencontrées souligne que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la proximité entre le français et le créole peut rendre "difficile l'apprentissage du français pour les Haïtiens":

"Qu'on le veuille ou non, le créole et le français sont deux langues qui sont très, très proches, ne serait-ce que sur le plan vocabulaire. Et c'est ce qui rend difficile l'apprentissage du français pour les Haïtiens, c'est qu'ils ont tendance à mélanger en fait le créole et le français". (homme, 56 ans, résident permanent)

Heureusement, précisera ce répondant, les COFI et les organismes communautaires ont conscience du problème et accomplissent maintenant "un bon boulot" en matière de francisation et d'alphabétisation des nouveaux arrivants. Cette position sera contredite pour un autre leader, lui aussi proche des nouveaux arrivants, qui insistera à la fois sur le grand besoin de services de francisation, notamment dans le milieu de travail et sur la nécessité d'une plus grande accessibilité des COFI:

"Les services pour l'apprentissage de la langue française sont-ils adéquats?

Ils ne sont pas adéquats au niveau de l'apprentissage. Il y a quelques centres d'alphabétisation, mais je pense qu'il faut aller plus loin et surtout pour les créolophones, il faut aller un peu plus loin, parce que ce n'est pas uniquement un problème de langue, c'est un problème dans beaucoup de cas d'analphabétisme aussi qu'il faut résoudre. Moi je pense que quand on parle des grands projets conjoints qui peuvent être faits entre patronat, syndicats et groupes ethniques, c'en est un par exemple, la possibilité d'apprendre le français sur les lieux du travail.

Les classes de francisation sont-elles suffisantes pour la population haïtienne? je pense aux COFI?

Les Haïtiens ne sont pas admissibles aux COFI.

Même ceux qui sont purement créolophones?

Euh! purement créolophones, là je pense que c'est le débat qu'il faut faire...

Les Haïtiens pourraient être refusés dans les COFI actuellement?

Oui, ils peuvent être refusés aux COFI. Parce que nous sommes catégorisés francophones. Je ne crois pas que ça a été résolu, à moins que je ne me trompe". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Enfin, plusieurs répondants ont insisté sur les conséquences en Haïti de l'héritage colonial français sur le plan intellectuel et culturel, héritage qui se traduit notamment dans la survalorisation dont y jouit le français. Ainsi, un répondant estime que l'extrême importance accordée à la qualité de la langue française en Haïti pourrait expliquer qu'un certain nombre de nouveaux arrivants hésiteraient à s'exprimer librement en français, de crainte de commettre des erreurs qui les ridiculiseraient aux yeux d'autrui. D'autres répondants soulignent plutôt que cette survalorisation amène "toute une génération d'Haïtiens" à critiquer sévèrement la mauvaise qualité du français parlé au Québec, évaluée par référence au "centre" ou à la "métropole" française. Pour quelques répondants, c'est d'ailleurs cette même survalorisation qui expliquerait pourquoi tant de parents haïtiens, même de milieux modestes, préfèrent inscrire leurs enfants dans des établissements scolaires privés, "français de France" de préférence, et se saigner à blanc plutôt que d'exposer les enfants à l'influence du "parler Québécois".

- La force d'attraction de l'anglais

Même si le français s'impose avec force comme principale langue d'usage, il ne s'ensuit pas que l'anglais n'exerce aucun pouvoir d'attraction auprès des membres de la communauté haïtienne.

Plusieurs leaders interrogés insisteront ainsi sur l'attrait puissant de l'anglais auprès des jeunes de la communauté - trois d'entre eux précisant même que leurs propres enfants subissent pareille influence, au point de parfois échanger en anglais avec leurs frères et soeurs.

De nombreux éléments semblent contribuer à faire des jeunes d'origine haîtienne des "anglophiles": influence de la musique et de la culture rock, fréquence des relations avec les autres communautés haîtiennes installées aux États-Unis, montée des sectes protestantes, attrait de la culture "black", etc. À tout cela s'ajoutent aussi les encouragements des parents qui perçoivent l'anglais comme un important vecteur de promotion sociale, au Québec comme en Haïti. C'est ce qu'explique cette répondante, connue pour son engagement auprès des familles haïtiennes:

"...les parents haïtiens aiment bien que leurs enfants aient l'anglais. Parce que dans le milieu aussi il y a tout ce qui est véhiculé, côté anglophone, côté travail, côté emploi. Que l'anglais c'est la langue commerciale. Donc il faut que tu aies ton français mais pour être quelqu'un de complet, c'est bon d'avoir l'anglais. Je vois que les jeunes en Haïti, ils

². De son côté, une autre des personnes rencontrées, très proche du milieu scolaire, dira que ce sont surtout les questions liées à la qualité de l'enseignement et à la rigueur de la discipline qui amènent les parents d'origine haïtienne à inscrire leurs enfants dans des écoles protestantes (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption).

parlent anglais. Donc si les enfants retournent en Haïti et retrouvent leurs cousins qui parlent anglais, il ne faut pas être en reste. Pour moi c'est une question de valorisation, d'avoir plusieurs langues". (femme, 54 ans, résidente permanente)

De manière un peu parallèle, un autre répondant a aussi mentionné que certains jeunes de la communauté réclamaient la "liberté de choix", refusant qu'on leur impose une seule langue (homme, 48 ans, citoyen d'adoption).

Quelques leaders ont également fait remarquer que l'opinion publique québécoise aurait tendance à présumer que les Noirs sont anglophones et à s'adresser aux Haïtiens en anglais - ce qui contribuerait à renforcer l'attraction de cette langue.

Se plaçant dans une perspective plus large, quelques répondants insisteront plutôt sur l'attrait de l'anglais auprès de l'ensemble des nouveaux arrivants. Une des personnes interrogées dira ainsi comprendre que ceux-ci choisissent d'adopter l'anglais quand ils constatent que c'est encore la langue qui "a la priorité" sur le marché du travail:

"Ce qu'ils disent c'est que plus on connaît de langues plus on s'enrichit, mais je pense que le vrai problème c'est qu'ils se rendent compte que l'anglais a priorité. Et puisqu'ils sont venus pour améliorer leur condition, tant qu'à apprendre une langue, surtout quand on n'est pas d'origine latine, c'est plus facile d'apprendre l'anglais et ça signifie presque un emploi assuré. De sorte que si j'avais à apprendre une langue aussi difficile que le français (rires), que j'étais immigrante et que je savais qu'en arrivant sur le marché du travail ce qu'on allait me demander, c'est de connaître l'anglais d'abord, peut-être que, entre les deux, j'aurais choisi moi aussi l'anglais.

Il y a donc une relation avec la langue qui est parlée sur le marché du travail? Ah! oui, oui, très nette.

Est-ce que la situation a évolué depuis dix ans?

Un peu, mais pas beaucoup. Et je pense que les Québécois ont quelque chose à faire. Je voyage souvent pour mon travail, je les vois dans le train, ils sont entre cadres, parfois il y a un anglophone et ils parlent tous anglais. Ça, je me dis il faut régler ce problème-là aussi, c'est un problème à régler. Tu dis : ah! ce sont des Anglais, mais tu te rends compte qu'il y en a un seul qui est vraiment anglophone, les trois autres sont francophones. Mais depuis le début, tu fais le voyage avec eux, tout le monde parle en anglais. Je me dis ça aussi il faut le faire! Je sais que c'est difficile". (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption)

- L'ambivalence vis-à-vis le créole

On l'a dit, pour beaucoup d'Haïtiens, "la pureté, c'est le français". La dévalorisation du créole est telle que des répondants affirment que plusieurs parents créolophones refusent d'utiliser leur langue maternelle avec leurs enfants. Comme l'explique une répondante:

"Je pense qu'à la maison les parents parlent créole entre eux, mais ils parlent français aux enfants. Ce que je trouve parfois dommage et que je dis aux parents ici à la garderie. C'est qu'il y en a qui ne parlent pas le français très bien et qui font un mélange de créole et de français. Il y a donc des enfants ici qui te donnent des phrases français-créole. Mais comme ici à la garderie on parle français, ça les replace. Mais généralement les gens parlent leur langue maternelle.

Mais pourquoi les parents ne parlent-ils pas créole aux enfants?

Ça je pense que dans leur tête on est au Québec, on parle français au Québec. Ensuite, il y a toute l'histoire du créole. Parce que quand on prend l'histoire du créole en Haïti telle qu'elle a été véhiculée et vécue, le créole était considéré la langue de la classe basse, tandis que le français est la langue de l'élite, des gens bien. Alors je pense que ça a joué un peu, donc les gens ont ça derrière la tête. C'est ça le français, le créole et un méli-mélo de français-créole parfois". (femme, 54 ans, résidente permanente)

Cette situation, où le désir de s'intégrer à la majorité se conjugue avec la dévalorisation du créole, peut, selon certains, se révéler préjudiciable pour les enfants. En effet, il arrive que des parents possédant mal le français l'imposent néanmoins comme langue d'usage dans la famille - ce qui peut rendre difficile pour les enfants l'apprentissage scolaire:

"Et quelles sont les langues utilisées à la maison ou dans le milieu de travail?

Bon, ça varie avec les familles. Il y a des familles qui ne craignent pas de parler créole à la maison, mettons les parents, les adultes entre eux, mais qui vont parler français aux enfants et puis qui vont exiger que les enfants parlent français. Par contre, on va trouver des parents qui ne sont pas de bons francophones et qui refuseront de parler créole, qui ne voudront pas que l'enfant écoute les gens qui parlent créole, et puis qui voudront que l'enfant parle le français, mais ce sera un français cassé. Et ça c'est difficile pour l'enfant, parce qu'il a beaucoup de difficulté à comprendre le français de l'enseignant à ce moment-là". (femme, 46 ans, citoyenne d'adoption)

Plusieurs enfants n'apprendraient donc plus le créole et seraient maintenant gênés de le parler en public (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption).

Ce même phénomène peut aussi compliquer les efforts d'alphabétisation des adultes créolophones qui, parfois, refuseront d'être alphabétisés dans leur langue maternelle et désireront que ces cours leur soient donnés en français - ce qui contribue pourtant à ralentir leur apprentissage:

"Et la complexité de l'affaire c'est que les créolophones n'aiment pas être alphabétisés en créole. Pourquoi? parce qu'en Haïti, le français est la langue de la promotion sociale. Donc, quand on travaille trop en créole avec complaisance, c'est interprété comme si vous vouliez soit les rabaisser ou les abêtir. Donc là, on a deux problèmes. Logiquement, il y a certaines associations qui font de l'alphabétisation en créole ou du moins on part du créole pour aboutir au français. Moi je pense que c'est ce qu'il faut faire avec les créolophones. Mais ça ne veut pas dire que les créolophones qui viennent à ces cours sont heureux du fait que cette méthode est utilisée. Mais n'empêche que c'est la meilleure, parce que ça permet tranquillement de faire voir aux gens qu'ils ne sont pas si stupides que ça et ça permet de faire la transition avec le français, c'est beaucoup plus rentable et puis c'est mieux. Mais n'empêche qu'il y a certaines barrières qu'il faut pratiquement bousculer". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Enfin, on remarque que la valorisation du français au détriment du créole se manifeste également dans certaines communautés protestantes. Même si leurs fidèles sont généralement créolophones, sauf exception, leurs activités publiques se déroulent en français seulement. Comme l'explique un pasteur:

"Alors personnellement, en tant que leader, j'encourage les gens, autant que faire se peut, en français. Et aussi à améliorer leur français. Parce que depuis que je suis arrivé au Québec, j'ai remarqué que lorsqu'on est la minorité visible, ce qui va vous faciliter la tâche c'est quand même de pouvoir vous exprimer très bien dans la langue de Racine, et même dans la langue de Shakespeare. Je pense qu'en fin de compte parler très bien le français c'est un atout positif. Et j'encourage nos membres à s'exprimer très bien en français. Bien sûr, le gouvernement aussi donne des cours d'alphabétisation pour ceux qui ne peuvent pas s'exprimer, pour s'améliorer. Nos services se font en français et on emploie le créole très rarement en public. Sur une base individuelle, dans les cours de formation, dans les tables-rondes, on peut s'exprimer en créole. Mais nos services, nos liturgies, nos cultes se font en français. Tout se fait en français.

Donc, vous utilisez l'anglais en second lieu?

Dans la communauté haïtienne, il n'est pas question d'anglais". (homme, 49 ans, citoyen d'adoption)

2.2 Les législations linguistiques québécoises

Seize des 20 leaders d'origine haïtienne rencontrés (dix hommes, six femmes) ont abordé le thème qui se rapporte aux législations linguistiques québécoises.

2.2.1 La Loi 101

Dans l'ensemble, les personnes interrogées rapporteront à la fois leur appui personnel et celui de leur communauté à la Loi 101. On dira ainsi que l'adoption de la Loi 101, perçue comme "normale", n'a

pas suscité de "passions" (homme, 45 ans, résident permanent) et que la plupart des membres de la communauté haïtienne "n'en parlent pas tout simplement" (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption).

Les motifs de cet appui, aussi bien subjectifs qu'objectifs, sont diversifiés. Une répondante en énumérera deux: d'une part, la valorisation de la compétence en français des Haïtiens entraînée par la Loi 101 et d'autre part, une identification plus "émotive" des Haïtiens au projet souveraineté québécoise qui retrouveraient ainsi un substitut aux luttes menées en Haïti - ce dernier facteur s'étant toutefois affaibli avec la montée du racisme au Québec:

"Comment expliquer cet accord avec la Loi 101 qui existe dans la communauté haïtienne, alors que dans d'autres communautés, la Loi 101 est encore maintenant fermement dénoncée comme étant un abus puisqu'il s'agit de droits collectifs et que ces droits collectifs sont interprétés comme allant à l'encontre des droits humains, des droits de la personne?

Moi je pense qu'il y a différents facteurs qui l'expliquent. Il y a un facteur subjectif: les Haïtiens sont favorisés par la Loi 101, dans l'état où ils sont actuellement, je ne parle pas pour l'avenir, mais ils ont favorisés dans l'état où ils sont au niveau de l'accès à l'emploi, tout ça. Ça met en valeur une compétence qu'ils ont généralement, la compétence linguistique. Et quand ils ne l'ont pas, elle n'est sûrement pas remplacée par une compétence linguistique en anglais. Quand un Haïtien ne parle pas bien le français, je ne pense pas qu'il parle mieux l'anglais. Donc, il y a déjà ce facteur subjectif. Il y a aussi un facteur je dirais pratiquement émotif. Il y a beaucoup d'Haïtiens qui ont spontanément adhéré à une espèce de projet de société québécois, avant le référendum -je pense à l'aile haïtienne du Parti québécois- où en quelque sorte la révolution ratée d'Haïti ou les frustrations d'Haïti trouvaient en quelque sorte ici une forme d'exutoire. La révolution québécoise était - on l'appelait la révolution québécoise -, elle était sympathique. Comme le Cuba de Castro était sympathique (rires). Je pense que par la suite les gens ont pris certaines distances. Je ne dirais pas que la sympathie pour la souveraineté ou pour l'indépendance se soit refroidie, mais je pense qu'on a exploré d'autres... facteurs plus concrets: qu'est-ce qu'est notre place dans le Québec indépendant et ainsi de suite. Mais, tout ça en quelque sorte, le français c'était comme le cheval de bataille. Et c'était hautement sympathique". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Pour sa part, une autre leader liera le "préjugé favorable" de la communauté haïtienne envers la Loi 101 au statut du français en Haïti. À son avis, le "camp" des immigrants haïtiens était donc tout trouvé; ce qui n'est pas le cas, précisera-t-elle, de tous les immigrants. Elle admet d'ailleurs que sa position serait peut-être différente si elle était anglophone de naissance:

"Quand le Parti québécois avait statué, a fait la Loi 101, nous, nous l'avions très bien pris.

On ne pense pas que ça brime les droits individuels?

Non, nous n'avions pas senti cela, parce qu'on avait quand même un préjugé favorable. Quand je parle des fois à d'autres immigrants, et qu'ils me disent: il y a deux langues, on peut choisir celle qu'on veut, je me dis des fois : si j'étais anglophone, peut-être que je réagirais comme ça, parce que dans ce débat sur la langue, on a déjà notre camp en quelque sorte". (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption)

Un autre répondant déclare appuyer, par principe, les efforts d'affirmation de l'identité culturelle de tous les peuples, ce qui l'amène à donner son appui à la Loi 101. Cependant, comme "citoyen du monde", il se dit ouvert à l'anglais, "comme à toutes les langues":

"Et votre position sur la Loi 101, quelle est-elle?

Bien, moi je n'ai pas d'opposition à la Loi 101. Et je peux vous dire pourquoi. Je suis toujours pour un peuple qui vise à contrôler tout ce qui est pour ce peuple, en termes d'identité culturelle, en termes d'autonomie, en termes de droits dans sa propre juridiction. À mon avis, tout comme aux États-Unis, on ne peut pas imposer par exemple à New York que des enfants puissent parler français, parce qu'on est au Québec, je ne peux pas être contre la Loi 101. Ma position est claire. On est au Québec et la langue d'imposition est le français. Et l'anglais, écoutez, quand on est citoyen du monde, on peut, par exemple, avoir accès à toute langue, mais cependant au Québec c'est en français que ça se passe. À mon avis, c'est ça". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Également favorable à la Loi 101 et à la promotion du français, une répondante soulignera que l'adoption de la Loi 101 n'a pas changé le fait que les personnes qui sont "plus francophones que bilingues" restent pénalisées sur le marché du travail:

"Comment les gens se situent-ils face à la Loi 101? Comment vous situez-vous personnellement?

Bien, moi je trouvais ça important qu'on prenne une décision, pour que ce soit clair que si on tient à conserver la francophonie au Québec, que les gens puissent travailler en français. Mais ce que je trouve curieux c'est que moi je n'ai pas tellement évolué au niveau de mon anglais, et pour avoir cherché du travail dans différents secteurs, soit des emplois à la ville de Montréal, ou bien au gouvernement du Québec, ou bien ailleurs, la connaissance de l'anglais était essentielle. Alors c'est ça, des gens qui sont plus francophones que bilingues, se trouvent à être pénalisés en dépit de l'existence de la Loi 101. Moi je trouve ça difficile". (femme, 46 ans, citoyenne d'adoption)

Des propos semblables seront repris par un autre leader qui, interrogé sur la pertinence d'étendre la portée de la Loi 101, insistera d'une part sur l'importance de protéger les institutions de la communauté anglophone installée au Québec "depuis 300 ans" mais qui, d'autre part, fera du français comme langue de travail "l'objectif à poursuivre actuellement":

"Quelle est votre position face à la Loi 101? Trouvez-vous qu'elle devrait être étendue aux cégeps et aux universités? Renforcée dans le milieu du travail?

"Honnêtement, je ne le sais pas. Le français langue du travail, ça me paraîtrait peut-être plus important que... étendre ça aux cégeps et universités. Bon, historiquement, il y a une

minorité anglophone au Québec qui, depuis 300 ans, a développé un nombre d'institutions, qui, quel que soit ce qui va advenir du Québec, va toujours rester une communauté anglophone et qui aura une certaine protection, dans la mesure où elle-même aussi s'est dotée d'une certaine protection, par un réseau d'institutions assez établies. Le français langue de travail, ça serait peut-être plus important comme objectif à poursuivre actuellement. C'est déjà en principe dans la Loi 101, mais s'il y a eu peut-être des faiblesses, c'est peut-être là qu'il y aurait le plus à travailler". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

De son côté, une répondante déplore que les acquis de la Loi 101 soient menacés. Cette loi, dira-t-elle, a largement incité les nouveaux arrivants "à s'intégrer dans la vie de la majorité francophone ici". Aujourd'hui, elle constate que, "faute d'efforts soutenus de la part du gouvernement", la situation se dégrade:

"On sait que les gens, une fois arrivés ici, vont s'établir dans tels quartiers. Dans ces quartiers, il y a des écoles pour recevoir ces gens-là. Et ce que je reproche par exemple à ces services, c'est qu'ils ne donnent pas un message clair relativement au fait français au Québec et ça c'est désolant. On dit aux gens: vous êtes au Québec, on parle français, mais on ne met pas des mécanismes clairs... Je dois vous dire que la Loi 101 a fait énormément de bien, si je regarde parmi les nouveaux arrivés qui sont ici, la Loi 101 a motivé les gens à vouloir s'intégrer dans la vie de la majorité francophone ici. Mais il y a eu dégradation, énormément, parce qu'il n'y a pas eu d'efforts soutenus de la part du gouvernement pour mettre des structures beaucoup plus stables et beaucoup plus adéquates". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

Ces commentaires positifs ne signifient toutefois pas que l'appui donné à Loi 101 soit total. En effet, si aucun leader ne s'est formellement prononcé contre la Loi 101, la position de certains laisse néanmoins voir une certaine ambiguïté. Ainsi, un des leaders cité précédemment, se dira à la fois pour la Loi 101 et pour le bilinguisme. Tout en croyant "qu'il faut préserver la qualité du français [parce que] c'est un atout positif", il dira néanmoins souhaiter "qu'on empêche pas les jeunes de devenir bilingues". Il prônera même le bilinguisme pour Montréal:

"Que pensez-vous de la Loi 101?

Mais je trouve que c'est une très bonne chose. En autant que cette Loi n'empêche pas vraiment quelqu'un d'autre de s'exprimer autrement. Parce que je crois que il faut préserver la qualité du français, et c'est un atout très positif. Quand j'étais aux États-Unis, les gens sont... étonnés, émerveillés du fait que je peux m'exprimer aussi bien en français qu'en anglais. Donc, je pense que c'est un atout très positif. Mais par contre, ce qu'on veut faire avec mes enfants, je souhaite quand même qu'on n'empêche pas les jeunes de devenir bilingues. Qu'ils apprennent le français, mais qu'ils apprennent aussi l'anglais éventuellement. Même que le francophone doit apprendre l'anglais, l'anglais aussi apprendre le français et finalement, faire des gens de Montréal des bilingues. Moi je suis pour le bilinguisme". (homme, 49 ans, citoyen d'adoption)

Un autre répondant, proche des autorités politiques provinciales, refusera pour sa part de se prononcer ouvertement sur le sujet. Cependant, après avoir bien précisé que les "lois sont faites pour être respectées", il fait remarquer que, jusqu'à maintenant, "le Québec ne fonctionne que pour les Québécois francophones de souche", que les lois ne sont conçues ni "pour rallier les groupes" ni comme "un certain projet social collectif et que les "immigrants n'ont aucun droit au chapitre":

"Et votre opinion à vous?

Moi je ne peux pas répondre à cette question, moi je suis un fonctionnaire aussi moi. Sur la Loi 101, vous ne pouvez pas répondre?

Bien écoutez, moi je suis une personne qui fonctionne à d'autres niveaux aussi. Donc, pour moi les lois sont faites pour être respectées et puis un gouvernement est élu pour pouvoir gouverner, donc que le gouvernement fasse des lois. Ces lois ont une certaine portée, tout le monde qui est dans le pays doit respecter ces lois. Il y a des communautés qui les aiment beaucoup, il y a des communautés qui les respectent. D'une façon générale, les immigrants, tous les immigrants regardent les lois linguistiques de loin parce qu'en fait, il faut comprendre, jusqu'à ce jour au Québec il y a quelque chose qui n'a jamais été discuté. Le Québec fonctionne comme s'il n'y avait qu'une seule ethnie. Le Québec ne fonctionne jamais pour les autres. Le Québec à ce jour ne fonctionne que pour les Québécois francophones de souche. Donc, toutes les lois sont faites en conséquence. Donc, les autres qui sont là ne sont pas là pour pouvoir critiquer, pour dire je suis d'accord ou je suis pas d'accord. C'est ce que je reproche et ce que je discute à l'interne, il faut embarquer les gens, il faut qu'il y ait un sentiment d'appartenance et non pas être là pour subir les lois. Donc, même si l'on croit qu'une loi est juste ou non, mais on n'a aucune voix au chapitre. Qu'est-ce que ça fait? Qu'est-ce que ça fait si un immigrant dit qu'il est d'accord avec la Loi 101? Bien on s'en fout. La Loi 178, pareil. Puisque les lois sont conçues dans une autre optique. Ce n'est pas conçu pour rallier des groupes, ce n'est pas conçu pour avoir un certain projet social collectif, non, ce n'est pas fait pour ca. À ce jour, les lois sont faites pour un groupe. Donc, c'est ce qui manque un peu dans les lois. Mais jusqu'à ce jour, c'est exactement comme ça que ça fonctionne". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Enfin, un autre leader, proche des milieux associatifs haïtiens et du Nouveau Parti démocratique, déplore qu'à terme, la Loi 101 "favorise plus les anglophones que les francophones" puisque, selon lui, elle les incite à devenir bilingues - ce qui, sur le marché du travail, leur donne un avantage:

"Et dans un sens, même le Parti québécois a péché aussi en permettant aux entreprises de venir ici mais de ne pas être assujetties à la Loi 101, dans un premier temps, en leur laissant un délai plus long. Les gens ont trouvé ça dommage parce que pour nous le fait français est aussi important. Mais ce qu'on dit, c'est qu'étant dans un environnement anglophone, les enfants devraient avoir la chance aussi d'apprendre l'anglais. Et nous sommes conscients dans la communauté haïtienne que la Loi 101 favorise plus les anglophones que les francophones, parce que les anglophones sont nés anglophones, d'ailleurs ils vont avoir la chance d'être bilingues avant même les enfants francophones. Nous, on va grandir dans un environnement francophone, on va apprendre le français, ce qui est bien, mais on va perdre du temps par rapport au rattrapage de l'anglais.

Comment les anglophones deviendraient-ils nécessairement bilingues?

Bon, les enfants vont tous à l'école d'immersion française maintenant. Même ceux qui ont des droits acquis, ils apprennent tous le français, ou en majorité.

Quand vous parlez des anglophones, vous parlez de qui?

Je parle des anglophones du Québec. Même les enfants des Noirs apprennent le français maintenant. Et parmi les anglophones noirs, il y en a beaucoup qui parlent français, sauf qu'ils hésitent à le parler. Mais quand ils sont forcés de le faire, ils font un effort. Maintenant de plus en plus, ils apprennent le français". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

2.2.2 La Loi 178

Peu de leaders ont développé leur position vis-à-vis la Loi 178. Largement favorables à la Loi 101, ceux qui se sont exprimés ont déploré le fait que la Loi 178 revienne inutilement relancer un débat que la Loi 101 avait déjà réglé.

Une répondante a aussi souligné le caractère "incitatif" de la Loi 101, en contraste avec la dimension de "loi matraque" de la Loi 178, particulièrement difficile à accepter pour les immigrants ayant fui des régimes autoritaires:

"Mais je dois te dire à 20 p. cent, peut-être 15-20 p. cent, ils parlent le français, mais à 40 ou 50 autres p. cent, ils s'expriment en anglais dans leur milieu de travail. Et puis ça c'est très révélateur parce que les gens ne trouvent pas, comme je t'ai dit, des structures claires qui leur disent au Québec... et si par exemple le Québec avait des mesures incitatives pour dire aux entreprises: écoutez, la langue va être ça, c'est pas par exemple en faisant des lois comme la Loi 178, qui est une loi qui est matraque, tandis que la Loi 101 c'est une loi incitative. Les gens ne se sentent pas forcés avec un bâton dans le dos, parce que très souvent, ces gens-là viennent de pays très militarisés. Et puis quand ils arrivent ici, au Québec, ils disent: ouf! la démocratie! Et puis encore une fois, il ne faut pas mettre des bâtons dans les roues, mais étant donné que je suis en démocratie, que j'ai la liberté d'expression, alors je vais m'exprimer. Et puis, ils vont complètement dans le sens contraire". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

- La vision de la position des Afro-Canadiens anglophones

Une des répondantes, que ses activités professionnelles et bénévoles amènent à fréquenter régulièrement les Afro-Canadiens anglophones, a laissé entrevoir la complexité des relations que ceux-ci peuvent entretenir avec les personnes d'origine haïtienne et avec la majorité francophone.

S'exprimant à partir de son expérience personnelle, elle insistera d'abord sur la volonté d'apprendre le français que manifesteraient plusieurs des Afro-Canadiens anglophones qui n'auraient, selon elle, aucun "attachement affectif réel" à l'anglais. Elle déplore ensuite que cette volonté ne soit pas suffisamment encouragée par la majorité francophone et par le gouvernement du Ouébec:

"Je dirais, compte tenu des contacts que j'ai eus avec la communauté antillaise, qu'il n'y avait pas du tout, mais pas du tout de refus du français. Les gens veulent apprendre le français. Ils sont gênés de s'exprimer en français. Ils veulent avoir de l'aide pour apprendre le français.

On parle des Noirs d'ancienne souche ou des Antillais nouvellement arrivés des îles Britanniques?

Je dois avouer que je ne connais peut-être pas assez le milieu pour faire une distinction vraiment entre les deux. ... La position des Noirs anglophones souvent c'est; nous voulons parler, nous voulons apprendre à parler le français, au Québec c'est en français que ca se passe puis nous sommes d'accord. Ce avec quoi nous ne sommes pas d'accord c'est d'être ostracisés parce que notre première langue c'était l'anglais. Parce que ce que les gens vont dire, ce que les Noirs vont se dire entre eux, francophones comme anglophones: notre langue n'est ni le français, ni l'anglais. Ces deux langues sont les langues des colonisateurs et nous sommes des produits de colonisateurs. Donc, il n'y a pas d'attachement émotif réel. Si on veut être rationnel vis-à-vis une langue ou l'autre, les deux nous sont étrangères. Donc, ça ne nous fait rien d'apprendre l'une ou l'autre... Par contre, nous ne voulons pas être ostracisés parce que nous parlons anglais, nous ne voulons pas être privés de services auxquels nous avons droit parce que nous avons appris à parler en anglais. Nous ne voulons pas non plus être privés du contact avec les autres provinces canadiennes, qui sont perçues souvent plus évoluées au niveau de la lutte raciale et ainsi de suite. Au fond, les gens ont peur de s'enfermer... ils ont peur peut-être de mettre tous leurs oeufs dans le même panier et qu'en sacrifiant tout à un Québec français. ils sacrifient des liens qui leur semblent prometteurs pour l'avancement de leur propre cause. Moi je sais que souvent là où il y avait des divergences, non pas entre Noirs francophones et anglophones, mais entre les Noirs anglophones et les Blancs francophones, c'est: d'accord pour l'apprentissage du français, mais qui va le payer? Les Noirs anglophones demandent des programmes au gouvernement provincial ou même au gouvernement municipal. Lors de l'enquête-police, c'est un problème qui a surgi beaucoup. Ce n'est pas pour rien qu'il n'y avait pas de policiers noirs anglophones, qu'il y en avait très peu, parce qu'il faut parler français à Montréal pour être policier, tu peux être appelé n'importe où. Alors c'était comme un facteur des compétences potentielles. Et les gens disaient: on veut apprendre le français, on veut que vous nous payiez des cours de français. Et ça, madame Robic l'avait promis à un moment donné, monsieur Doré en avait parlé et il y a une très forte opposition de certains secteurs francophones disant: bien, ces gens-là sont ici depuis je ne sais pas combien de temps, ils n'ont pas voulu apprendre le français alors qu'ils en avaient le loisir, ils nous ont méprisés, on ne va pas les payer maintenant en plus pour qu'ils apprennent le français. Donc, je pense que c'est à ce niveau-là qu'il faut réconcilier les choses. Mais tous les Noirs anglophones que je connais veulent apprendre le français, il n'y a pas cette réticence.

Est-ce qu'ils sont tous pour la Loi 101?

Je ne peux pas dire que mes discussions m'aient rendue jusque-là. Mais ils sont tous je crois pour un affichage français, oui, oui.

Donc, ils sont moins contre la Loi 101 que dans d'autres communautés, comme la communauté juive par exemple?

Oui. Tout à fait. Tout à fait". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Son témoignage laisse aussi entrevoir la complexité, et la difficulté, des rapports entre la communauté haïtienne, francophone, et la communauté noire anglophone - la première étant parfois accusée par la seconde "d'être assimilée aux Blancs":

"Je me suis fait apostropher parce que je parlais français dans le cadre d'une activité sur "Février, mois de l'Histoire noire", à l'église United Church, qui est le berceau en quelque sorte de la communauté noire. Nous avions tenu une activité, et au moment des remerciements, je me suis adressée presque strictement en français, avec quelques mots en anglais. La majorité des gens étaient anglophones, parce que la communauté noire francophone est moins atteinte par des activités genre "Février, mois de l'Histoire noire". Ca ne fait pas encore partie de notre tradition. Un bonhomme m'a prise à partie assez violemment en me disant: ah oui, bien sûr, tu es à ton poste parce que tu parles français. Il y avait une espèce d'antagonisme qui naissait probablement de la frustration des conditions de vie, du chômage, tout ça. Et lui, il s'attaquait à moi en quelque sorte à travers la langue que je parlais et en me disant: bien sûr, tu peux venir parler, tu peux venir faire la fraîche en avant, c'était à peu près dans ce sens-là qu'il me le disait, parce qu'en parlant français, tu t'es assimilée aux Blancs, aux Québécois et ainsi de suite. Mais c'est un discours qui était incohérent en quelque part. Je dis c'est un discours de frustration, qui n'est pas le discours habituel. Il y a sûrement des exaltés, il y a sûrement des gens qui ne seront pas d'accord avec ça.

Mais on ne peut pas dire que c'est une position de fond contre une politique linguistique? Non. Je pense aux infirmières noires anglophones qui ont tout fait pour passer leurs examens de compétence en français. Moi je connais tellement de femmes qui font des efforts vraiment pour parler français. Je pense à un de mes amis, un Noir anglophone, qui écoute toujours la radio en français. Il m'a dit: moi je ne peux pas comprendre que je vis dans ce pays et que je ne me rapproche pas des gens pour comprendre. Il dit: il y a les choses que j'ai comprises, ça faisait des années que j'étais au Québec et je ne les avais pas comprises. Il dit: le jour de la mort de René Lévesque, je me suis rendu là et j'ai vu les gens pleurer. Écoute Micheline, c'est loin quand tu vas dans le secteur anglophone, c'est comme une autre réalité. Mais il y a des gens qui font ces efforts-là. Puis justement, il insistait pour que je sois leur guest speaker à une activité d'un club culturel, qu'ils appellent le Sun Rise Cultural Club, qui regroupe les communautés antillaises noires. Il disait: il faut que tu viennes et que tu leur parles en français, bien sûr tu leur parleras en anglais aussi (rires) pour ne pas les décourager complètement... Il y a des gens qui sont très conscients de ça. Et il veut toujours qu'on lui parle en français". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

3. LA DIMENSION IDENTITAIRE ET ETHNOCULTURELLE

La dimension identitaire et ethnoculturelle du discours des leaders de la communauté haïtienne rencontrés a été analysée à l'aide de quatre catégories: l'auto-identification ethnique, la terminologie des relations interethniques, la perception de la culture québécoise, les idéologies et politiques d'intégration des communautés ethniques au Canada et au Québec.

3.1 L'auto-identification ethnique

Le recensement de 1986 indique que parmi les 13 p. cent³ des Québécois se déclarant d'origines uniques et multiples autres que française, britannique ou autochtone, "le groupe haïtien ne se retrouve, même en tenant compte des réponses multiples, qu'au 13° rang seulement (10 455 réponses uniques et 5 640 réponses multiples)" (Benjamin, 1988:11)⁴. Ces données doivent toutefois être utilisées avec prudence puisque, selon le même auteur, certains répondant d'origine haïtienne ont pu se déclarer d'origine noire, antillaise ou française. Il rappelle à cet égard qu'en 1981, 40 p. cent des personnes nées en Haïti s'étaient déclarés d'origine française⁵.

Par ailleurs, une étude récente montre que "la part d'identification ethnique décroît avec le temps" (Deschamps, 1990). Selon cette recherche, les membres des communautés ethniques d'implantation récente, comme c'est le cas pour la communauté haïtienne, ont tendance à conserver un fort sentiment d'appartenance ethnique, se définissent moins fréquemment comme Canadiens ou ethno-Canadiens que ceux des communautés d'implantation plus ancienne. Ainsi, selon l'étude, les personnes d'origine haïtienne s'identifient à 14 p. cent comme Canadiens et/ou Québécois et à 94 p. cent comme Haïtiens, accordant à la langue, aux coutumes et aux liens avec le pays d'origine une très forte importance dans ce phénomène d'identification. Toutefois, un autre sondage, réalisé pour le compte du Parti québécois, indique plutôt que "la communauté haïtienne s'identifie majoritairement comme québécoise (35 p. cent) contre 27 p. cent pour l'identification canadienne", et 26 p. cent d'indécis (Parti québécois, 1990:49).

³. Ce total vient de l'addition des trois p. cent de personnes s'étant déclarées d'autres origines ethniques au dix p. cent de réponses uniques autres que française, britannique ou autochtones (Benjamin, 1988:7).

⁴. Benjamin fait remarquer que la question sur l'origine ethnique, posée par Statistique-Canada lors du recensement de 1986 n'était pas la même que lors du recensement de 1981. Celle-ci ne fait plus référence à la période spécifique de l'arrivée des immigrants, mais leur demandait d'indiquer toutes les origines qui s'appliquaient à leur cas. L'auteur estime que "le recensement de 1986 a contribué à une hausse importante des réponses multiples, au détriment des réponses uniques", ce qui empêche la comparaison directe entre les deux recensements et complexifie l'analyse des données de 1986 (Benjamin, 1988:2)

⁵. Benjamin souligne en effet qu' "en 1981, seulement 14 915 personnes s'étaient déclarées d'origine haïtienne alors que 25 780 personnes recensées étaient nées en Haïti." (Benjamin, 1988:1)

Enfin, rappelons que dans le cadre des travaux de la Commission Bélanger-Campeau (1990), la Commission d'étude sur les affaires afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté a constaté que si le visage du Québec actuel est de plus en plus pluriethnique, le "pourcentage d'anglophones et d'allophones se disant "Québécois" stagnait à un niveau très bas: neuf p. cent dans le premier cas et cinq p. cent dans le second; près de 60 p. cent des membres des deux groupes se sentaient surtout "Canadiens" (1990:9).

Le thème de l'auto-identification ethnique a été abordé avec 12 des 20 répondants. Leur discours a été regroupé sous deux volets: la multiplicité des axes de références et le refus de toute identification.

3.1.1 Les multiples références identitaires

Pour une majorité des personnes rencontrées, Haïti reste un pôle d'identification extrêmement fort. Pour l'une d'entre elles, cet attachement reste même aussi fondamental qu'à son arrivée:

"Mais vous personnellement comment vous sentez-vous? Québécoise, Haïtienne?
"Je me sens Haïtienne. Je pense à mon île souvent, bien qu'à mon île j'y pense de loin, parce que je me sens bien ici. Mais mon île me suit partout". (femme, 54 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre nuancera légèrement une position semblable en précisant qu'elle est "fondamentalement Haïtienne, mais une "Haïtienne toute prête à venir s'insérer dans un société" comme le Québec:

"Vous considérez-vous comme Haïtienne d'abord, Québécoise, Canadienne ou autre? (rires) Je suis un peu des trois. Je suis Haïtienne parce que lorsque je suis arrivée ici, j'avais plus que 22 ans, j'ai passé une bonne partie de ma vie, toute l'organisation de mon psychisme s'est faite là-bas. Je suis fondamentalement Haïtienne. Mais je considère que j'étais une Haïtienne du type qu'on avait élevée à la manière occidentale. Toute prête pour venir s'insérer dans une société comme... Parce qu'il y a ça aussi, il y a Haïti, il y a deux Haïti, il y a ceux qui sont déjà prêts à cette insertion, mais il y en a d'autres qui ne le sont pas. Et quand on parle d'intégration, c'est tout ça aussi". (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption)

Pour plusieurs autres leaders, la référence à Haïti, tout en restant première, s'entrecroise maintenant avec la référence au Québec ou au Canada. Ainsi, après s'être identifié comme Haïtien, un des leaders rencontrés se dit également prêt à partager "toute la lutte du Québec":

"Et toi, tu te définis comment?

Moi? Écoute, je suis Haïtien. Mais maintenant, je suis Québécois, je partage toute la lutte du Québec, je suis prêt à me battre pour des choses comme ça que je connais. Et je suis prêt aussi à me faire accepter dans mon milieu. Ça veut dire je n'ai pas de racines en

Haïti premièrement, et deuxièmement, je ne suis pas prêt à retourner en Haïti. Et je me définis comme un Québécois actuellement, je le dis parce que quand je suis à l'extérieur du Québec, je suis victime de tout ce dont les Québécois sont victimes. Alors pourquoi pas je dois pas en prendre les avantages quand je suis au Québec?". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Un autre encore, qui se dit aussi "d'abord Haïtien", ajoute qu'il est Canadien, et Québécois de coeur. Il précise même que si le Québec parvient à son indépendance, il n'aura pas "honte" de s'afficher comme Québécois, "dans la mesure où [il a sa] place":

"Je suis d'abord Haïtien. Mais je suis Canadien, je suis Québécois de coeur, je suis sûr que...

Canadien ou Québécois?

Bah!...

Les deux?

Je suis les deux, mais je suis plus penché pour le Québec. J'ai d'une part l'histoire du Québec et d'une part mon histoire. Je vous dis sincèrement si le Québec parvient à son indépendance, je n'aurai pas honte de m'afficher clairement Québécois, dans la mesure où j'ai ma place". (homme, 56 ans, résident permanent)

Pour sa part, un répondant témoigne bien de la construction d'une multiplicité de références identitaires engendrée par l'expérience migratoire. Il explique ainsi que, tout en conservant toujours une forte référence à Haïti, sa manière de s'identifier dépend "beaucoup des contextes" et que selon les contextes, il peut être Haïtien, Québécois (à l'extérieur du Québec, précise-t-il), Montréalais et même parfois, aux yeux de ses interlocuteurs, "identifié comme ethnique" - ce qui "l'énerve un peu":

"Comment je m'identifie, moi? Bien moi, je pense que je reste Haïtien. Je reste Haïtien et puis... ça dépend beaucoup du contexte. C'est Haïtien, c'est Québécois des fois, c'est Montréalais, selon là où je suis, selon ce que je fais, selon mon interlocuteur. J'ai vécu en Haïti jusqu'à 19 ans, il y a quand même une personnalité haïtienne qui est un fond, un noyau dur, même si ici j'ai évolué assez bien dans différents milieux...

Et si vous retourniez en Haïti?

Si je retourne en Haïti, je vais être Haïtien.

Mais vous ne serez plus le même Haïtien.

Je ne serai plus le même Haïtien, mais je vais être Haïtien. Pendant un certain moment les gens me verraient un peu bizarre, "diaspora", etc. Mais contrairement à d'autres personnes de la communauté haïtienne, j'ai presque toujours vécu ou travaillé en milieu haïtien. J'ai toujours fréquenté la communauté haïtienne, j'ai toujours été très proche et m'occupant des questions d'immigration et de personnes venant d'Haïti. Les fois où il m'est arrivé d'être identifié comme Québécois, généralement, c'était en dehors du Québec. Soit je m'identifiais, soit j'étais identifié comme Québécois. J'étais généralement identifié. Au Québec, je suis toujours identifié comme "ethnique", je ne parle pas seulement de l'identité différente que moi je me donne, mais je vais toujours être identifié comme ethnique. Et même si souvent, j'essaie, dans mes interventions dans d'autres groupes,

même si je ne veux pas du tout jouer là-dessus, si je veux me présenter simplement comme un intervenant avec des compétences techniques ou professionnelles, disons à la Ligue des droits et libertés par exemple, je reste quand même "ethnique". À ce niveau, je ne veux pas être là le nègre de service, l'Haïtien de service, l'ethnique de service, etc., alors que ça prend absolument une ethnie parce que ça fait bien ces jours-ci, parce que l'immigration c'est une préoccupation du Québec, etc. Disons ça m'énerve un peu". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

De manière différente, un autre leader témoignera aussi des axes identitaires liés à la condition migrante. Il affirme maintenant se définir "toujours comme un membre de minorité visible", puis comme "Québécois de race noire" et que cela se situe "au même niveau" que d'être Haïtien:

"Moi je me définis toujours comme un membre des minorités visibles. Comme membre d'une minorité visible et puis comme Québécois de race noire. Parce que je le dis tout le temps comme identification: Québécois de race noire.

Ça passe avant Haïtien?

Ce n'est pas que ça passe avant Haïtien, moi je dis c'est toujours au même niveau. Je me considère autant Haïtien que Québécois finalement (rires). Par exemple au Québec, je sais que j'ai des droits, etc., mais je vais toujours m'identifier comme Québécois de race noire. Ça va dépendre dans quelle cause". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Enfin, un des leaders interrogés qui manifestait par ailleurs un net désir de retourner vivre en Haïti, souligna toute la difficulté de "porter sa culture" en dehors du pays qui est "le creuset même de cette culture, le pays, la terre natale" (homme, 45 ans, résident permanent).

Seulement deux leaders se sont d'abord identifiés au pays d'accueil. L'une d'elles, née de mère québécoise et de père haïtien, s'identifie, avec "un peu de difficulté", précise-t-elle, comme Haïtiano-Québécoise (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption). L'autre a plus longuement expliqué que son appartenance première se construit d'abord par rapport au lieu (pays) où il vit, même s'il dit aussi se retrouver dans le "triptyque" Canadien, Québécois et Haïtien:

"Écoutez, moi je suis Canadien, je suis Québécois et je suis aussi Haïtien. Je vais expliquer en disant ceci : en tant que personne de première génération, j'ai vécu ici presque aussi longtemps qu'en Haïti... En tant qu'immigrant, je suis venu dans un autre pays pour vivre, pour pouvoir apporter une certaine contribution. Je dis que je suis aussi Haïtien en ce sens que tout ce qui touche la communauté haïtienne ou qui touche Haïti me touche. Donc, je vais réagir soit avec mon argent, soit en aidant. Mais du point de vue appartenance au pays, je ne le suis plus à Haïti, parce que je suis identifié maintenant beaucoup plus à là où je vis. Je dis que je suis Canadien parce que je suis un citoyen canadien, donc toute la dynamique canadienne m'intéresse. Vivre dans un grand pays ça m'intéresse, c'est pour ça que j'ai laissé une île d'ailleurs, c'est pour pouvoir vivre dans un grand pays. Bon, d'accord, je sais que plus on vit dans un grand pays, plus il y a

certaines difficultés. Je dis que je suis Québécois parce que je suis francophone et en tant que francophone, il y a certaines questions beaucoup plus émotives que quand on parle comme ça. Donc, je peux comprendre certaines difficultés que le Québec a, etc. Vous voyez comment est-ce que j'explique les choses. J'aurais pu dire je suis d'abord ci, je suis d'abord ça, mais il y a comme un triptyque, il y a quand même ces trois pôles". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

3.1.2 Le refus de toute catégorisation

Perceptible de manière confuse chez plusieurs répondants, la crainte suscitée par toute catégorisation ethnicisante ou racialisante a été clairement exprimée par deux des leaders rencontrés.

La premier tient à se définir comme "un être en marche" - même si c'est une attitude qu'on lui a reprochée et même si, ajoute-t-elle, c'est dans ses racines haïtiennes qu'elle trouve le lieu de "ressourcement" et de "réconfort" quand viennent les moments difficiles. Sa "hantise de la liberté" l'amène à se distancier de ses origines ethniques ou sa "race":

"La dernière fois on m'a posé la même question, j'ai eu assez de chicanes d'Haïtiens là-dessus. Parce que j'ai dit que je me définissais comme un être en marche. Je ne veux surtout pas me définir par rapport à une origine, une race. J'ai peur des catégories, je te l'ai dit au début, j'ai la hantise de la liberté (...)

Je l'ai dit déjà et je sais qu'il y a des gens, des Haïtiens, qui ont été très déçus de ceci, peut-être pas la majorité, mais il y en a qui ont dit...

Parce qu'on s'attendrait à ce que tu dises que tu es Haïtienne avant d'être Québécoise? Oui. Que je suis Haïtienne d'abord.

Et ce n'est pas ce que tu sens?

Ce n'est pas ce que je sens. Tu sais, être Haïtienne pour moi, c'est essentiel dans le ressourcement et dans le réconfort que ça m'apporte. (...) Et lorsque vraiment j'en avais ras-le-bol, j'allais chez moi et j'écoutais de la musique haïtienne. Puis tu ne peux pas t'imaginer, Micheline, j'écoutais ces femmes d'Haïti, et ... ça me donnait de la force. Tu sais, c'est comme si je touchais à mes racines réellement. Donc, pour moi, essentiellement, je suis Haïtienne, tu vois. Sauf que ce n'est pas juste ça. Je ne veux pas que ce soit juste ça parce que je ne veux pas que cela m'empêche d'être en contact avec d'autres choses. Puis quand je dis que je suis un être humain d'abord, ce que je veux dire c'est que il ne faut pas que cette catégorisation nous pénalise, qu'elle nous coupe les ailes, comprends-tu. Et notre point de départ, on ne peut jamais le renier, c'est celui qui nous nourrit constamment". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Encore plus directement, un répondant affirme qu'il refuse d'être enfermé dans un "carcan ethnique":

"Moi comment je m'identifie d'abord comme un citoyen du monde, je ne m'enferme pas dans un carcan ethnique.

Vous n'êtes pas d'abord Haïtien ou d'abord Canadien ou d'abord Québécois?

Non, non.

Vous refusez ces définitions?

Je refuse toutes ces définitions ethniques.

Et raciales aussi?

Oui, je suis de race noire je le sais. Mais je ne veux pas être rattaché à une ethnie, à une race. Je veux qu'on me voit pour ce que je suis : un être humain. Je ne veux pas porter une étiquette". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

3.2 Les perceptions de la culture québécoise

Deux principales approches de la culture québécoise se dégagent des propos des leaders de la communauté haïtienne rencontrés: une que l'on peut qualifier de psycho-culturaliste et l'autre traduisant plutôt une perspective socio-historique. Les propos recueillis sont également marqués par la question nationale au Québec. Dix-huit (huit femmes, dix hommes) des 20 leaders interviewés ont livré leur perception de la culture québécoise et commenté celles qui, à leur avis, sont les plus répandues dans leur communauté.

3.2.1 Les visions psycho-culturalistes

Une seule leader a proposé une définition enthousiaste de la culture québécoise, disant des Québécois que ce "sont des gens qui aiment vivre", qui possèdent "la jeunesse des idées, de la créativité":

"Je les vois comme des gens très vivants, créateurs, qui ne sont pas figés justement, c'est ça que j'aime chez les Québécois, ils ne sont pas figés. Ce sont des gens qui aiment vivre, qui ont la joie de vivre. Nous aussi on a la joie de vivre comme insulaires, mais c'est une autre affaire. C'est une joie créatrice de la jeunesse, c'est ça que je vois moi au Québec, c'est la jeunesse du Québec. Bien qu'on dise que c'est une population vieillissante, c'est pourtant cette jeunesse du Québec que je vois. Jeunesse dans les idées, jeunesse dans la créativité. Et la saveur de votre langage, il a une saveur qu'on ne trouve pas ailleurs. La façon que vous avez de dire que vous faites telle chose. Je prends juste cette phrase de Lemay, j'ai mal à ma mère, ce ne sont pas des choses qu'on va dire nous. J'ai le goût de... je trouve ça superbe. Vous vivez, vous êtes des gens qui vivez, vous ne survivez pas, vous vivez". (femme, 54 ans, résidente permanente)

À l'opposé, une autre répondante affirme qu'elle n'a "pas encore vu" la culture québécoise":

"Et la culture québécoise, peut-on la définir ou la décrire?

Bien c'est ça que je dis, je ne la vois pas la culture québécoise. Je me pose toujours cette question, c'est quoi la culture québécoise en fait. Je ne l'ai pas encore vue.

Est-ce que vous pensez que les membres de votre communauté ont une idée de ce qu'est la culture québécoise?

Je pense qu'ils sont pas mal pareils à moi. Ou encore ils ont des préjugés". (femme, 49 ans, citoyenne d'adoption)

Les autres leaders adoptent des positions moins radicales. Ainsi, un d'entre eux, tout en disant que "c'est beaucoup de choses", et en souhaitant "sortir du cadre folklorique", se contentera d'évoquer que c'est "peut-être la chanson, c'est peut-être une manière de vivre, c'est peut-être le climat" (homme, 48 ans, citoyen d'adoption). Pour sa part, une répondante réserve la dénomination de "culture québécoise" à ce qui existe dans les régions, disant qu'à Montréal, il y a "plutôt une culture pluriethnique", et non une "culture québécoise". De la culture des diverses régions du Québec, elle retient surtout certains traits comme le sens de l'entraide, l'ouverture aux autres, le caractère bon vivant, la fierté de l'accent:

"Moi, quand je regarde le Québécois francophone à Montréal, je ne vois pas sa culture. Mais quand je vais au Lac-Saint-Jean par exemple, ou en Gaspésie, je peux dire (rires) que ces gens-là ont une culture. Ils se définissent comme les Haïtiens, par leurs réseaux d'entraide, par l'ouverture par exemple; quand tu entres chez des gens, tu parles avec eux, ce sont de bons vivants. Et c'est la personne qui parle avec l'accent et qui est fière de parler avec son accent et de parler comme il parle. Et c'est un peu la nature aussi. Mais quand on me parle de culture québécoise à Montréal, je dis non, il n'y a pas de culture québécoise à Montréal, il y a une culture pluriethnique à Montréal: l'Haïtien a perdu... son langage, il a perdu sa culture; peut-être l'Italien la garde encore un peu; même le Latino-américain se fond. Tout ce qui est latin et qui vient de pays qui ont été colonisés, moi je dis ça forme un "melting pot" culturel". (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption)

Ces perceptions positives seront partiellement contredites par quelques autres leaders. Une autre répondante dira, par exemple, de la culture québécoise que "c'est une culture où il y a beaucoup de repli sur soi", autre versant du sens de la "préservation" de la langue et de la famille qu'elle associe à la culture traditionnelle du Québec (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption). De même, un autre interviewé, tout en se gardant de vouloir généraliser, insistera sur le fait "qu'une bonne partie" des Québécois francophones semblent "insécures par rapport à leur culture" ce qui, selon des études qu'il a lues, amène une "peur inutile" devant les immigrants et nuit à leur intégration:

"Vous trouvez que les Québécois n'ont pas une culture hégémonique et que ce serait un des problèmes qui se posent pour l'intégration des minorités?

Les Québécois sont, enfin, je ne peux pas parler des Québécois, une bonne partie des Québécois francophones semblent insécures par rapport à la culture. Mais la culture est là, c'est quelque chose que l'on transporte, avec le temps qu'on a, on est le produit d'une société. Alors pourquoi - parce qu'il n'y a rien de tangible, parce qu'on veut être trop scientifique avec cette affaire-là - on complique la tâche? Parce que la présence de quelques millions de Québécois impose un comportement au reste de l'ensemble. (...)

Chose certaine c'est qu'il y a une peur inutile, et cette peur cause beaucoup de problèmes d'intégration qui pourraient être éliminés. Le Québec n'a pas d'autre choix que d'intégrer ses immigrants ou bien de trouver une formule d'intégration de ses immigrants, de par sa situation". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

3.2.2 Les visions socio-historiques

Plusieurs des personnes qui ont commenté ce thème ont, d'une manière ou d'une autre, identifié la langue française comme l'une - sinon la seule - des caractéristiques majeures de la culture québécoise. Ainsi, l'une des leaders affirme que "le Québec se définit d'abord par sa langue et ensuite par toute une façon de vivre et de penser qui passe pas la langue" (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption). Une autre encore affirme que c'est "la langue beaucoup, beaucoup, beaucoup, malheureusement" - "malheureusement", expliquera-t-elle parce que la primauté accordée au français risque de faire oublier d'autres valeurs, surtout à caractère socio-politique, qu'elle associe au Québec: "souplesse dans les valeurs", "flexibilité", "tolérance", sens de "l'esthétique et de la beauté", "respect de la démarche féministe", et les préoccupations vis-à-vis la "sauvegarde des acquis de la révolution encore fraîche":

"Comment définirais-tu cette culture?

La langue, beaucoup, beaucoup, beaucoup (rires), malheureusement. Je dis malheureusement puis je fais une parenthèse: je pense que la langue, c'est aussi clair que dans n'importe quelle culture, la langue c'est un facteur prédominant parce qu'elle permet de nommer les choses. Mais je trouve que la langue ici au Québec risque d'atrophier les autres éléments de culture parce que sa valeur de symbole devient... En tout cas il y a la langue. La souplesse dans les valeurs, plus que des valeurs arrêtées. La flexibilité, une forme de tolérance au niveau des valeurs, de l'évolution des valeurs de façon générale. La glorification je dirais de l'esthétique et de la beauté plus que du paraître, de l'être... Je dirais le respect de la démarche féministe, globalement. Et la préoccupation de sauvegarder des acquis de révolution encore fraîche". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

D'autres interviewés laisseront aussi entendre que l'importance accordée au français dissimule parfois la perte d'autres éléments de la culture. Une répondante dira par exemple que, comme la religion "n'est plus ce qu'elle était", "ce qui reste au Québec c'est quasiment la langue" et que mis à part le français, seul "véritable dénominateur commun des Québécois francophones, un certain nationalisme, un certain respect de l'individu en tant qu'individu, les Québécois sont des "Américains purs et simples" mais qui parlent français:

"J'ai beaucoup d'amis Québécois francophones, mais il y en a beaucoup qui sont très différents de par leur option politique ou leur façon de voir. J'avoue que pour moi quand on parle d'un Québécois francophone, pour moi il n'y a pratiquement qu'un seul dénominateur commun chez les Québécois francophones, c'est la langue. Disons c'est un

certain nationalisme, il y a un certain respect de l'individu en tant qu'individu, une certaine reconnaissance d'être soi. Mais à part ça, pour moi c'est un Américain pur et simple, qui parle français, mais qui au moins continue à parler français. À part ça, il y a très peu d'autres traits culturels, si ce n'est que bon, mon Dieu! bien sûr, quand vous allez dans la campagne, c'est un petit peu différent, il y a un certain respect au village, c'est très, très catholique. Mais en général, la religion qui était un axe majeur n'est plus ce qu'elle était. Ce qui reste au Québec, c'est quasiment la langue". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Un autre leader s'engage d'abord sur une voie semblable affirmant qu'à part la langue, "votre ciment unificateur", dira-t-il, "c'est tellement américanisé"; ce n'est qu'après plusieurs sous-questions qu'il évoquera Vigneault, Leclerc et Charlebois, le "laxisme" associé aux Québécois et puis Bombardier, Lavalin, les syndicats, le "progrès énorme" réalisé au Québec, Louis Laberge:

"Bon la culture québécoise, c'est une bonne question. Moi je vous poserais ça à vous cette question-là, parce que ce n'est pas facile de..., et je ne sais pas moi, parce que vous avez tellement d'influence américaine... À part la langue qui est votre ciment unificateur, ce qui est normal, mais c'est tellement américanisé.

Les Haïtiens distinguent les Québécois francophones des Québécois anglophones? Oui, c'est sûr. Je crois que oui. Ils sont plus près des Québécois francophones, quoi qu'on dise, ça oui.

Et vous êtes incapable de me donner un contenu?

Un contenu, c'est-à-dire si vous me dites par exemple c'est Vigneault ou Leclerc. Je ne connais pas la vraie culture à cause du manque de connaissances culturelles aussi.

Mais tantôt vous avez dit c'est quelqu'un qui parle un mauvais français, c'est quelqu'un... Ça oui, ils l'identifient...

Qui a des valeurs très laxistes.

Oui, à leurs yeux c'est ça. Les Québécois sont très laxistes. Ce n'est peut-être pas ce que moi je vois, tout ce que je vous dis là, ce sont eux qui le pensent. Moi peut-être que avec ma culture, je suis plus ouvert, je suis plus... Pour moi un Québécois...

À quels signes reconnaît-on un Québécois?

Ah! Voilà pour moi, c'est Vigneault, c'est Leclerc, c'est Charlebois, ce sont les poètes québécois, c'est la musique québécoise, c'est les beans que j'aime beaucoup, c'est la musique. Quand je vais dans le bas du fleuve, je m'épate, je suis très aimé là-bas. Les gens m'aiment beaucoup, et je danse la gigue et tout ça.

Ça c'est le Québec?

C'est le Québec aussi, mais c'est Bombardier aussi, c'est Lavalin, ce sont les progrès énormes que le Québec fait à tous les points de vue, pour moi c'est tout ça aussi. Ce sont les syndicats aussi, c'est Laberge, très intéressant...". (homme, 52 ans, citoyen d'adoption)

Une autre personne abonde dans un sens semblable en affirmant que la culture québécoise "c'est d'abord la langue, parce que les coutumes se perdent malheureusement". Par la suite, elle explique que

"l'émotivité, l'affectivité, l'âme d'un peuple est supportée et véhiculée non seulement par la langue, par les coutumes" mais aussi par des "personnages clés", tel René Lévesque au Québec:

"Comment décrivez-vous cette culture québécoise, d'abord par la langue? C'est d'abord la langue. C'est d'abord la langue parce que les coutumes se perdent tellement malheureusement, je dis ça parce que j'en parle aux jeunes. Tu écoutes la musique américaine, et quand je te dis d'écouter de la musique québécoise francophone tu me dis bah! il n'y en a pas beaucoup, il n'y a pas beaucoup de variétés et puis la culture américaine ça fait partie de toutes façons de la culture québécoise. Je dis c'est une excuse. Donc moi je vois la langue, je vois des piliers, parce que l'émotivité, l'affectivité, l'âme d'un peuple est supportée et véhiculée non seulement par la langue, par les coutumes, mais je vois aussi des personnages clés. Alors je pense tout de suite à René Lévesque, un homme comme René Lévesque. Qu'ils soient contestés ou non il y a des personnages clés dans une culture. Dès qu'on pense à une culture on voit la personne. On voit Gilles Vigneault. Il y a des gens dont on ne peut pas passer à côté. Alors la culture c'est ça aussi, ce sont des personnages clés forme sur laquelle on va danser, sur laquelle on va proclamer de la poésie, sur laquelle on va jouer des pièces de théâtre. Mais c'est la plate-forme du peuple soutenue par des piliers qui sont bien identifiés et qu'on peut suivre. On peut s'asseoir dessus et on peut se tenir debout dessus. Alors ça fait qu'on peut lancer des cris ensemble, ça fait le cri d'un peuple. Donc c'est tout ça qui va faire en sorte que si je rencontre un Québécois à Miami ou bien au Mexique ou bien en Haïti, je peux dire c'est un Québécois. Je peux le distinguer tout de suite d'un Américain ou bien d'un Français avant même qu'il parle". (homme, 45 ans, résident permanent)

Interrogé sur ses perceptions de la culture québécoise, un leader a choisi de se situer sur un tout autre terrain en commentant L'Énoncé de politique Au Québec pour bâtir ensemble de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec⁶, où trois éléments sont présentés comme fondamentaux de la culture québécoise - la langue, le caractère démocratique et la dimension pluraliste. Le répondant précise d'abord qu'il "n'a pas de problème" avec l'affirmation du fait français; il poursuit en soulignant que le caractère démocratique de la société québécoise ne peut être confondu avec l'égalité juridique, essentielle, des citoyens et qu'il doit entraîner la recherche d'une plus grande égalité sociale. Quant au caractère pluraliste du Québec, il est d'avis que cela sous-entend un "espace laïc très fort", espace parfois difficile à créer dans une société comme le Québec où "la conscience communautaire", là où le privé et le public se chevauchent, reste très forte:

"Il y a trois éléments: d'abord reconnaître que le français c'est la langue de la société québécoise, deuxièmement que le Québec est une société démocratique, troisièmement une société pluraliste. On pourrait en parler longtemps. Les cours de français, je pense qu'il n'y a pas de problème, vous n'avez pas de problème. La société démocratique, c'est bon, mais perçue en termes d'égalité juridique, et puis on peut souhaiter vraiment l'affirmation

^{6.} Cet énoncé de politique a été rendu public pendant la période où les entrevues ont été réalisées.

d'une société plus égalitaire, plus juste. Quelque chose qui dit que ce n'est pas purement juridique, d'autant plus que l'idée du contrat moral c'était intéressant parce que ce ne sont pas seulement des mesures juridiques qui vont régler les problèmes sociaux, une tendance de ce qu'on sentait dans la société depuis un certain temps, à vouloir tout mettre sur le dos du juridique... Alors que des problèmes sociaux ne se règlent pas seulement par les tribunaux... Donc, si le contrat moral on le pose en termes d'obligations morales, en ce sens-là il y a peut-être quelque chose d'intéressant, et si le contrat moral ça veut dire un contrat non écrit, ou simplement verbal, bien, c'est moins intéressant. Ensuite, pluraliste, tout ça, c'est intéressant que ce soit affirmé. Mais il y a comme une obligation morale très forte je dirais de l'autre partie, c'est-à-dire des Québécois là-dessus. Parce qu'une société pluraliste, plus ouverte, etc., ça signifie qu'il y a un espace public laïc, très fort, et qu'on reconnaît qu'il y a certaines choses qui sont du domaine du privé, en autant bien sûr que ça respecte les normes démocratiques minimales. Mais l'espace public laïc au Québec, bien enfin, je pense seulement à la CÉCM là, la difficulté d'avoir un système public laïc. L'espace public laïc, ... il y a une difficulté au Québec, dans le sens qu'au Québec il y a, comme peut-être, remarque, certains pays d'Amérique Latine, une conscience communautaire très forte. Et puis, enfin c'est une réflexion que Touraine avait faite dans le colloque sur la Révolution tranquille, il disait: le Québec c'est un pays et il y a une conscience communautaire très forte. C'est quoi communautaire? c'est le lieu de rencontre du public et du privé. Donc, à ce niveau-là, parler d'une société pluraliste ouverte, en même temps qu'il y a cette conscience communautaire très forte, il y a... un problème, dans ce sens que le public, le privé, ça se chevauche beaucoup... Pour que cette société soit pluraliste, il faudrait plus de distanciation entre le privé et le public. La société québécoise, c'est peut-être cet espace-là, il a commencé à se créer avec la Révolution tranquille, mais ce n'est pas encore fort ou accepté au point où ça permettrait ça. Je pense qu'il n'y a pas une difficulté là, mais il y a des interrogations que ça soulève par rapport à la société". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

3.2.3 Les perceptions du "peuple québécois"

Cinq des leaders rencontrés ont directement fait référence à l'existence du "peuple québécois", perçu par l'un d'entre eux comme un peuple "qui ne veut pas se laisser assimiler", "fier de son passé" et se considérant comme une "nation":

"Le Québécois, c'est quelqu'un qui s'attache à la culture française et qui ne veut pas du tout s'assimiler avec la culture anglo-saxonne. Et le Québécois est fier de son passé et se considère comme étant une nation, se considère comme étant une société distincte". (homme, 49 ans, citoyen d'adoption)

Pour un autre, le peuple québécois est avant tout un "peuple qui s'affirme", un peuple qui est fier de ses productions culturelles et qui "est même assez combatif"; il admet toutefois que certains de ses compatriotes d'origine, connaissant moins les Québécois, pourraient avoir une "définition contraire" à la sienne:

"Pour moi la culture québécoise, c'est la conception même que j'ai du peuple québécois, c'est un peuple qui s'affirme. À ce moment-là, quand j'essaie de définir le Québécois, malheureusement je définis le Québécois à partir du nationalisme. C'est peut-être une mauvaise façon de définir les gens, mais c'est un peuple aussi, au niveau culturel, c'est un peuple fidèle, fier de sa production au niveau chansons, au niveau poésie, au niveau musique, etc. Et puis c'est un peuple assez combatif aussi. C'est comme ça que je le définis.

Quelle perception les gens de ton entourage ont-ils de cette même culture?

La perception pourrait être différente, selon les gens, parce qu'il ne faut pas se le cacher, il y a des gens qui vivent ici depuis assez longtemps et qui ne connaissent pas encore les Québécois et qui ont très peu de contact finalement avec des Québécois. Donc, ils pourraient avoir une définition contraire à la mienne, parce qu'ils ne comprennent même pas les enjeux des aspects que j'ai soulignés, ils ne les voient pas comme un trait caractéristique du Québécois". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Un autre encore perçoit le peuple québécois comme "réceptif", associé au "concept de liberté" et comme un peuple qui, sur le plan politique, a la patience "d'endurer des choses" que lui-même n'aurait pas endurées:

"Moi je vois les Québécois comme un peuple patient, c'est beaucoup plus du point de vue politique, un peuple réceptif, qui ne s'exprime pas ouvertement, mais qui écoute... C'est-à-dire comment je perçois le peuple québécois, c'est beaucoup plus politique, à partir de ce que j'ai pu constater, de la patience de ce peuple à endurer des choses que je n'aurais pas endurées moi personnellement. Et le concept de liberté du peuple québécois, comment je le perçois, comment je le partage... En gros, ce n'est peut-être pas culturel, c'est peut-être l'ensemble de la vie québécoise que je peux définir. Un peuple qui a tout son potentiel et ...". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Pour sa part, une leader avouera qu'elle "s'accroche" au peuple québécois qui "veut avoir un pays", à cette quête d'identité qui lui est "propre", et ce dans "un pays bien circonscrit":

"C'est un peuple qui veut avoir un pays, et puis c'est ce à quoi je m'accroche. Tu vois, vraiment, mais en quête d'une identité vraiment propre là, dans un pays bien circonscrit". (femme, 46 ans, citoyenne d'adoption)

Enfin, une répondante, après avoir établi des parallèles entre la culture québécoise et la culture haïtienne, toutes deux marquées par la culture française, insistera sur la similitude de leurs "luttes" pour "l'émancipation du peuple". "C'est presque pareil", dit-elle:

"La société québécoise a une culture différente, la société québécoise francophone a une culture différente des anglophones, autre que la société anglophone. C'est très très différent et c'est pour ça que je vous dis que cette culture se rapproche de la culture haïtienne: de par la langue, de par la lutte qu'on mène aussi: on mène une lutte semblable, ne serait-ce que du côté de la langue et aussi de la lutte pour l'émancipation du peuple.

C'est pareil, le peuple québécois mène une lutte pour l'émancipation du peuple québécois, nous aussi nous menons une lutte pour l'émancipation de notre peuple, c'est presque pareil". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

3.3 La terminologie des relations interethniques

La terminologie des relations interethnique est difficile à analyser et l'entreprise s'avère d'autant plus délicate qu'elle dépasse le choix d'un vocabulaire adéquat pour renvoyer à la fois aux enjeux concernant les rapports interethniques et à la difficulté de circonscrire la réalité politique qu'elle recouvre inévitablement. Lors des entrevues, 14 des 20 leaders rencontrés (dont cinq femmes) ont commenté la terminologie utilisée au Canada et au Québec en matière de relations interethniques.

3.3.1 Le lexique et ses connotations

Si une répondante a affirmé d'entrée de jeu que même si les termes utilisés en matière de relations interethniques ne "correspondent pas à la réalité", ils ne sont pas non plus enjeux de débat dans la communauté haïtienne, plusieurs leaders interrogés ont plutôt manifesté un certain malaise et un certain agacement vis-à-vis la question.

L'agacement de certains d'entre eux s'est clairement exprimé. Ainsi, une leader dira que "tous les termes mettant l'accent sur la différence (l')agacent" et qu'elle préfère utiliser l'expression "Québécois d'origine haïtienne, italienne, etc." (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption). Même son de cloche chez un autre leader que les termes généralement utilisés "agacent" aussi et qui, lui aussi, préfère utiliser "Québécois d'origine...", expression qu'il oppose nettement à "immigrants" et qui lui semble bien témoigner de la décision de s'installer au Québec:

"Alors les termes de groupe ethnique, ethnie, communauté culturelle, communauté ethnique, race, groupe racial, néo-Québécois, ça vous agace? Ça m'agace beaucoup.

Mais comment pourrait-on désigner la population haïtienne, dans le contexte québécois ou canadien, quels termes corrects pourrait-on utiliser? Peut-on parler de Québécois d'origine haïtienne?

Oui. On peut parler de Québécois d'origine haïtienne. Je me sentirais mieux que de parler d'immigrant c'est sûr. Parce que quand on porte cette étiquette-là, on la porte pour la vie. À un certain moment j'étais conscient que j'étais un immigrant parce que je ne savais pas si j'allais rester ici définitivement. J'avais un plan de route. Mais depuis que j'ai fait d'autres projets, le projet de vivre ici, de rester ici avec mes enfants qui ne veulent rien savoir d'Haïti". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

D'autres répondants justifient autrement leur agacement. On évoque, par exemple, la "valeur absolue et définitive" que l'on donne à ces termes et qui mène à ce qu'ils "s'imposent comme la réalité". C'est ce qu'explique cette leader qui dit en avoir "marre d'être juste une minorité visible ou juste une communauté culturelle ou même juste une femme":

"Tous ces termes: ethnies, races, minorités visibles, communautés culturelles, néo-Québécois, qu'est-ce que tu penses de cet éventail de termes, est-ce qu'il y a des termes qui t'agacent, qui te heurtent et est-ce qu'il y a d'autres termes que tu aimerais voir s'imposer dans le langage courant?

Ces termes m'agacent tous à cause de la valeur absolue et définitive qu'on leur donne. Je pense qu'il est important de ne pas nier les spécificités de l'individu. Surtout dans le cadre de programmes. Il faut, lorsqu'on veut cibler certaines choses, avoir des objectifs, il faut... j'allais dire qu'on diagnostique, en tout cas qu'on qualifie bien les choses et les gens. Sauf que ce qui m'embête, c'est lorsque l'on déborde ces programmes sociaux et que cela s'impose comme réalité. Je veux dire j'en ai marre d'être juste une minorité visible ou juste une communauté culturelle, et même juste une femme. Et j'ai l'impression que, moi je dis que j'étais un être humain et que, à ce titre-là, il me semble ça me donne la liberté d'être, c'est-à-dire de ne pas me mettre de barrières quelconques d'une part, et d'autre part aussi d'être perméable à toutes les expériences humaines". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Adoptant une perspective un peu différente, un autre répondant, qui se définit comme "Québécois d'origine haïtienne" et non seulement "Haïtien vivant au Québec", insiste quant à lui sur la "façon hypocrite" avec laquelle les références à l'ethnicité sont parfois évoquées (quand il y a un problème) ou tues (quand les choses vont bien):

"Moi je suis Québécois d'origine haïtienne, oui, Montréalais d'origine haïtienne, oui, il y a pas de problème. Mais Québécois, Montréalais, moi, c'est ça qui marche le mieux. Et même quand il fait un crime, c'est un Montréalais qui a fait un crime, point! Pas un Montréalais d'origine haïtienne a commis un crime. Comme par exemple, Alain Metellus quand il a des médailles, le Montréalais Alain Metellus, point, ça finit là. Je veux que ça soit uniforme...

Qu'on n'identifie pas l'origine ethnique dans les médias?

Non, on pourrait l'identifier, mais qu'on l'identifie pour tout. Tu comprends ce que je veux dire? Tu as fait un bon coup? Un Montréalais d'origine haïtienne, parfait. Tu as fait un mauvais coup aussi? Un Montréalais d'origine haïtienne, ça finit là. Mais quand c'est bon, c'est juste un Montréalais, ça finit là; quand ce n'est pas bon, ça devient un Montréalais d'origine haïtienne, c'est ça que je n'aime pas". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Des remarques semblables ont été reprises par une leader qui trouve aussi que toute cette terminologie, "c'est parfois très poli, et parfois très hypocrite"; pourtant, et même si elle soutient qu'elle

"bénira la personne qui va trouver le vrai terme", elle admet qu'on "est bien obligé" d'utiliser les termes qui circulent actuellement" (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption).

Certains leaders vont jusqu'à souhaiter l'élimination de toute cette terminologie, de manière à pouvoir reconnaître que les enfants qui naissent ici sont pleinement Québécois. Un répondant expliquera ainsi que son fils est déjà venu, en toute innocence, lui demander ce que c'était qu'un néo-Québécois; c'est pourquoi, dit-il, il en vient à souhaiter "qu'on enlève tout ça" (homme, 44 ans, citoyen d'adoption), c'est-à-dire toutes les références à l'ethnicité. Un autre leader en viendra à la même position pour éviter, dira-t-il, "qu'on perpétue les ghettos, les ethnies" même après "dix générations":

"Mais vous souhaiteriez personnellement qu'on dise les Québécois d'origine haïtienne ou qu'on dise les Québécois tout court?

Qu'on élimine toute cette problématique minorité-majorité, au départ.

Pourquoi?

Parce que justement c'est ça qui crée la ligne et qui perpétue les ghettos et les ethnies, et tout... c'est ça parce qu'à long terme, qu'est-ce que ça peut donner, ce n'est même pas rentable. Voyez ce qui se passe en Russie soviétique, imaginez, on est sur la terre du Québec, on a 108 ethnies dans l'école Saint-Luc, ou en tout cas une centaine là, alors si ces gens-là devaient faire des enfants après dix générations, ce serait encore des Chinois, ce serait encore des, je sais pas moi, des Indiens, ce serait des Sri Lankais, etc.. (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

Dans la même perspective, un leader dit que les immigrants qui ont fait le choix définitif du Québec trouveraient "normal" d'être inclus dans le "Nous autres les Québécois":

"On fait une distinction en parlant de Québécois de vieille souche; c'est un peu péjoratif pour la nouvelle souche. C'est sûr que la personne qu'on appelle immigrante aimerait se faire appeler Québécoise tout simplement... Celui qui a choisi de clarifier son identité ici et puis d'être à l'aise avec, alors il aime ça se faire appeler Québécois et c'est normal, pour lui c'est un dû et c'est normal". (homme, 45 ans, résident permanent)

Enfin, un autre leader insiste pour affirmer que, par delà les termes eux-mêmes dont il dit qu'il se "fout royalement", l'important est bien davantage comment les phénomènes sont perçus et les actions qui en découlent:

"Ce ne sont pas les termes qui m'énervent, honnêtement. Je m'en fous royalement. Que ça soit "ethniques", "communautés culturelles", "immigrants", "minorités visibles"... Il n'y a rien qui te choque là-dedans particulièrement?

M'en fous royalement. Et je n'ai jamais été fort sur les querelles de terminologie, de vocabulaire. C'est beaucoup plus comment est-ce qu'on va définir la chose, comment est-ce que la chose est perçue... Bon, quand on va parler de minorités culturelles, de communautés culturelles, ce n'est pas seulement le problème, pour moi, de garder la

culture haïtienne, mais c'est aussi de faire attention que la minorité visible ne se retrouve pas marginalisée sur le marché de l'emploi, etc. Si ça inclut ça, je n'ai pas de problème avec communautés culturelles, je n'ai pas de problème avec groupes ethniques, je n'ai pas de problème avec immigrants". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

3.3.2 Les enjeux spécifiques à la communauté haîtienne

Même si une majorité des leaders de la communauté haîtienne ont pu manifester un agacement certain devant le lexique des relations interethniques au Québec, d'autres ont plutôt insisté sur le "besoin de nommer la réalité" et, conséquemment, sur la nécessité de termes comme "minorités visibles" car, comme le dit une répondante, "c'est une réalité que nous autres on vit":

"Il y a des personnes qui ne veulent pas qu'on parle de minorités visibles. Mais pour moi, c'est une réalité que nous autres, on vit, et puis il faut la nommer par ce qu'elle est. Même si tu veux essayer de passer outre, et que tu dis que tu t'en fous! Il y a des gens qui trouvent ça insultant qu'il y ait des programmes pour les minorités visibles, mais qu'est-ce que tu veux, les gens sont discriminés à cause de leur couleur. Tu dois avoir des programmes pour les minorités visibles, puis tu dois le dire!". (femme, 46 ans, citoyenne d'adoption)

Un autre leader affirme aussi "qu'on ne peut pas lutter contre une réalité" et que le terme "minorité visible" n'est que "la traduction de la réalité". Mais, il ajoute ensuite que "comment on considère cette réalité" est une autre affaire. Pour lui, en matière d'emploi par exemple, il importe de reconnaître la priorité du plus qualifié. En ce sens, poursuivra-t-il, ce n'est "pas tellement la terminologie mais l'attitude qui compte":

"Est-ce qu'il y a des termes qui vous agacent? Est-ce qu'il y a une façon d'être désigné que vous souhaiteriez voir prédominer sur d'autres?

Ça c'est certain, c'est qu'on ne peut pas lutter contre une réalité... Tant qu'un Français ne parle pas, on le prend pour un Québécois, et quand il commence à parler, on dit: mais il n'a pas l'accent québécois, automatiquement l'accent. Mais comme je dis, c'est que vous allez parler à plusieurs de nos jeunes, mais on voit: ah! ils sont visibles, ce ne sont pas des Québécois. Et pourtant, ils sont nés ici... Donc, un fait certain c'est que effectivement le terme de "minorité visible", c'est juste la traduction d'une réalité. Comment on considère cette minorité, ça c'est autre chose. Par exemple s'il y a un poste à l'UQAM et il y a cinq postulats pour ce poste et ces postes sont rares, alors à ce moment-là est-ce qu'on va donner priorité au Québécois parce qu'il est Québécois. Ou bien alors on va évaluer les curriculum vitae, on va les étudier, pour trouver celui qui a le plus d'atouts. Donc c'est le travail au plus qualifié très simplement, que l'individu soit Québécois ou bien Haïtien ou bien Grec, c'est ça qui est le plus important. Pas tellement la terminologie, mais c'est l'attitude qui importe". (homme, 49 ans, citoyen d'adoption)

La difficulté de concilier certaines positions et la "réalité" est bien illustrée par les réflexions d'un répondant qui, d'une part, "préfère se dire Québécois", qui hésite devant les connotations souvent péjoratives associées aux références à l'origine ethnique mais qui, d'autre part, finira par dire que, malgré les connotations qui peuvent y être attachées, il se reconnaît comme "Québécois de race noire". Parce que, expliquera-t-il, "il faut rappeler aux gens qu'il y a aussi des Québécois de race noire":

"Communautés ethniques ou communautés culturelles, moi je pense que ce sont des termes qui commencent à être dépassés. Je n'ai pas encore trouvé la formule magique pour identifier les communautés ethniques. Moi assez souvent je dis, ah! bien moi je dis je suis Québécois, si vous voulez, de race noire.

Tu préfères dire que tu es Québécois de race noire que Québécois d'origine haïtienne? Le fait de dire Québécois d'origine haïtienne, dans beaucoup de cas, quand les gens le disent, ce n'est pas pour les bonnes choses. Je vais donner un exemple. Il y a trois, quatre ans, j'ai lu dans un journal, on parlait d'Eddy Toussaint. On dit : ce Montréalais, et puis ça reste là. Il y avait aussi le docteur Jean François à l'époque qui a fait toute une opération chirurgicale, il a opéré un malade, après toute une panoplie de choses, on a parlé de lui, du Montréalais. Dans l'autre page, c'était le Journal de Montréal, il y avait un incident à Montréal-Nord où il y avait un homme qui avait tué une femme, c'était un homme d'origine haïtienne à ce moment-là. Je dis assez souvent à chaque fois que je l'entends, c'est toujours avec des connotations.

Si on dit un Québécois de race noire, ce n'est pas mieux.

Non, non, ce n'est pas que je dis, ce n'est pas mieux. Des fois quand je dis ça, c'est juste pour rappeler aux gens qu'il y a aussi des Québécois de race noire, et c'est de le rappeler". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Par ailleurs, deux leaders ont, de manière très différente, évoqué les questions de "stratégie" que permet l'utilisation du terme "minorité visible". L'un deux précise ainsi que "c'est un jargon" qu'il utilise "quand ça fait [son] affaire", pour ses "réclamations":

"Mais minorité visible, c'est un concept, c'est un jargon qu'on utilise, ça vient du fédéral, du provincial, je ne sais pas trop. Minorité visible, moi je l'utilise quand ça fait mon affaire, quand je fais des réclamations". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Par contre, un autre soutient plutôt que ces termes peuvent distraire l'attention du véritable enjeu qui est, selon lui, le travail. Il voit dans les programmes d'accès à l'égalité, surtout dans la fonction publique, des préoccupations de "bourgeois", qui veulent des postes de commandes et qui sont très loin de la communauté:

"Ce n'est pas cela qui retient notre attention, ça non. L'enjeu chez nous, c'est le chômage, c'est le travail, et pour la bourgeoisie haïtienne, c'est l'accès à l'égalité. Maintenant, ils veulent avoir des postes de commande parce que après 15, 20 ans de scolarité, ils ont des doctorats, ils veulent partager maintenant l'administration avec... Mais pour nous en bas, c'est le travail que nous voulons (rires) et pouvoir travailler et puis élever nos enfants,

voilà. Nous ne pensons pas à l'administration, ce n'est pas notre affaire, c'est l'affaire d'une minorité, ceux qu'on appelle les «arrivés»! Voilà. Et puis eux, ils pourraient, Haïti c'est très loin, d'ailleurs ils ne parlent pas d'Haïti, c'est... le Québec, selon le choix qu'ils ont fait, alors il faut qu'ils partagent les commandes". (homme, 56 ans, résident permanent)

3.4 Les idéologies et les politiques étatiques d'intégration

Un sondage récent de la revue *Multiculturalisme et Citoyenneté Canada* amène à croire que "quatre personnes sur cinq sont d'avis que le multiculturalisme joue un rôle essentiel en favorisant l'unification du pays" (1992:5). Par contre, comme nous le verrons dans cette section, cette philosophie et la politique fédérale qu'elle sous-tend, peuvent aussi être associées à un processus de "ghettoïsation" et de "balkanisation".

C'est dire que les idéologies d'intégration apparaissent lourdement chargées sur le plan politique. Ce thème fut abordé avec 15 (huit femmes, sept hommes) des leaders de la communauté haïtienne rencontrés; on a cherché à connaître leur opinion et celle de leur communauté sur les idéologies et les politiques d'intégration promues par les divers paliers de gouvernement, à savoir la politique fédérale du multiculturalisme et du bilinguisme, la politique de convergence culturelle associée au gouvernement du Parti québécois, et l'interculturalisme jusqu'à récemment perçu comme une idéologie ambiante plutôt que comme une politique gouvernementale.

3.4.1 Le multiculturalisme

Aucun des leaders d'origine haïtienne rencontrés ne s'est dit personnellement en faveur de la politique du multiculturalisme. Et cela même si l'un des répondants a participé activement, à travers ses engagements politiques, à la promotion du multiculturalisme dans les autres provinces. Celui-ci, qui se définit comme "nationaliste", affirme qu'il est préférable au Québec, face à "l'insécurité culturelle du peuple québécois", de parler, non pas de multiculturalisme mais "d'interculturalisme". Car, selon lui, cette "insécurité culturelle" empêche encore le peuple québécois d'être "ouvert aux communautés ethniques"; il faudrait, ajoute-t-il, que le Québec "soit sûr de lui-même" pour "s'ouvrir aux autres":

"Quand j'allais défendre le multiculturalisme de Halifax à Vancouver, ad mare usque ad mare, j'ai toujours publiquement même devant le ministre... j'invitais d'ailleurs mes collègues des autres provinces, et mes discours étaient complètement nationalistes. Je leur disais bien sûr je suis là-dedans parce que je fais un travail au niveau du Canada mais je crois qu'au Québec il faudrait parler, même pas de multiculturalisme mais

d'interculturalisme. Parce qu'il y a une espèce d'insécurité culturelle, à cause de l'insécurité culturelle du peuple québécois on ne peut..., c'est pour ça que le peuple québécois n'est pas encore ouvert aux communautés ethniques. Ce n'est pas sa faute non plus, parce qu'il est pris comme ça, il ne peut pas tout d'un coup aimer tout le monde. Il faut qu'il soit sûr de lui-même, qu'il commence à s'aimer lui-même pour s'ouvrir aux autres. Alors je disais que l'interculturalisme au Québec, ça doit se faire premièrement parce que la langue joue un rôle important au Québec, donc c'est très important pour les communautés ethniques pour s'intégrer économiquement, culturellement qu'elles s'intègrent à la majorité francophone. Moi c'est mon opinion". (homme, 52 ans, citoyen d'adoption)

Par ailleurs, se faisant l'écho des perceptions les plus répandues dans la communauté, un leader rapportera que, d'une manière générale, le terme de multiculturalisme est encore entendu de manière très positive et associé au droit de conserver sa culture, sans que l'on connaisse toutefois les enjeux de la politique du bilinguisme officiel qui lui est attaché au niveau du gouvernement fédéral. Interrogé à ce sujet, il remarquera aussi que la politique fédérale n'a pas fait l'objet de critiques systématiques dans les milieux haïtiens même si, à l'occasion, on a pu déplorer soit le "saupoudrage" de petites subventions aux groupes haïtiens, soit l'accent mis sur le "folklore" au détriment de la culture actuelle ou des activités sportives, pourtant plus proches des milieux visés. Ces critiques, à son avis, s'appliquent cependant aux deux niveaux de gouvernement:

"Comment est perçu le multiculturalisme?

Comme une bonne chose. Une très bonne chose. Qu'on ait le droit de garder notre culture, c'est très positif ça. Probablement que dans les discours officiels, tout le monde va finir par s'entendre sur l'interculturel. On va probablement en arriver là. J'ai l'impression que comme ça a été défini par le Québec, le pluralisme culturel, etc. ce n'est pas si distinct que ça du multiculturalisme. Je pense que ça dépend peut-être des cultures, ça dépend des groupes. Est-ce qu'en plus de la culture, il y a une religion, il y a ceci, il y a cela. Finalement, moi je crois qu'on arrive avec une culture qui finalement fait partie de notre personnalité, qu'on va toujours garder, enfin pour moi c'est sûr qu'il y a des choses qui vont toujours rester. Même en s'adaptant, en étant capable de fonctionner ici sans problèmes majeurs. Mais quelque part il y aura toujours un accent, quoi! Même au niveau de la culture, même dans la façon dont je vivrais la culture québécoise, il y aura toujours un accent...

Mais dans le concret, la politique du multiculturalisme s'est traduite par des subventions, etc. Dans les milieux haïtiens, fait-on la critique à l'égard du gouvernement du Québec ou du gouvernement fédéral? Est-ce que des problèmes se sont posés?

Pas de façon systématique. Des fois, il y a eu certains reproches, dans la mesure où... Mais peut-être pour d'autres raisons que les politiques elles-mêmes. On a une crainte que ça soit trop folklorique et on déplore parfois le fait qu'un artiste qui fait des choses haïtiennes très traditionnelles soit aidé, mais qu'un autre qui fait plus des recherches dans la mouvance de l'interculturel ici aurait beaucoup plus de difficulté. Ou encore qu'au niveau des organismes, ça ait donné lieu parfois à des politiques de saupoudrage; on va

donner à beaucoup de petits groupes, à droite à gauche, pour des questions politiques. Chaque député veut avoir son groupe haïtien dans son coin qu'il a financé, avec qui il va prendre sa photo qu'il va mettre dans le journal ou dans ses dépliants politiques, etc. Ça c'est la politique, ça a été beaucoup critiqué.

Qui n'est pas associée nécessairement au fédéral?

Pas nécessairement. Au provincial aussi. Ou parfois il y a des choses qui n'ont pas pu débloquer: problèmes dans les écoles, manque de soutien pour les sports, les groupes de jeunes qui font du sport, etc. Or ces choses étaient peut-être plus difficilement finançables dans le cadre de ces programmes. Peut-être qu'une équipe de soccer dans la communauté haïtienne c'est aussi valable, au niveau culturel ou autre, qu'une troupe de danse folklorique. Il est plus difficile de financer ce genre de choses". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

3.4.2 La politique de convergence culturelle

De façon assez spontanée, plusieurs des leaders interrogés, même ceux qui admettent mal connaître les spécificités des politiques ethniques en vigueur, reconnaissent néanmoins, d'une manière ou d'une autre, la nécessité de maintenir une prédominance de la culture québécoise de base. Toutefois, ils souhaitent aussi préserver, et cela leur apparaît également important, certaines des caractéristiques des cultures d'origine. L'une de ces leaders affirme, par exemple, soutenir à la fois l'intégration à la culture d'accueil et la promotion de la culture d'origine:

"Mais peut-on dire que la culture des Québécois francophones doit avoir une préséance? Les gens qui font de l'intégration des immigrants, par exemple dans les classes d'accueil, dans les COFI, que vont-ils enseigner?

Moi ce que je dis toujours aux gens: vous êtes venus dans un pays, on vous a accueillis, le pays a une culture, vous devriez vous intégrer à cette culture-là, mais vous devriez aussi promouvoir la vôtre aussi. Faire profiter de votre culture la société d'accueil aussi. Comment promouvoir la culture haïtienne au Québec?

Promouvoir la culture haîtienne c'est-à-dire toujours valoriser la langue, valoriser tout ce qu'il y a dans la culture haîtienne. Par des manifestations culturelles, et développer cette culture et la faire partager avec les autres. Par exemple, je vais revenir encore sur la question: les Haïtiens sont très proches des Québécois sur le plan culture. Dans toutes les manifestations culturelles haïtiennes on voit toujours..., les Haïtiens sont présents et même dans les manifestations culturelles québécoises. Le 24 juin, les Haïtiens sont côte à côte avec les Québécois pour fêter". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Pour d'autres, l'intégration à la société québécoise est plutôt perçue comme un phénomène inévitable, inhérent au processus d'immigration. "À la longue", dit l'une d'eux, "il n'y a rien d'autre à faire que de s'assimiler ou entrer dans la culture francophone":

"Il y a deux philosophies, deux politiques. Une politique de multiculturalisme selon laquelle toutes les cultures sont égales au Canada, puis au Québec on dit non toutes les

cultures ne sont pas égales, il y a une culture française en premier à laquelle les immigrants doivent s'intégrer. Est-ce légitime?

Oui, mais oui c'est légitime, c'est un pays francophone. Moi je ne me pose pas la question. Si je vivais en Allemagne, tranquillement je m'arrange pour vivre dans ce pays allemand avec tout de qu'ils ont de culture, et puis m'organiser tout en gardant ce que j'ai. Je ne resterais pas toujours seulement francophone, il faudrait que je m'organise autour de cette culture-là. Je vois la même chose aussi pour ici. Il n'y a rien d'autre à faire à la longue que de s'assimiler ou entrer dans la culture francophone quand on vient ici. C'est normal". (femme, 46 ans, citoyenne d'adoption)

Un autre encore constate qu' "en fin de compte (...) [ses] enfants sont des Québécois, nés au Québec et qui doivent s'intégrer dans la communauté québécoise, ils doivent quand même s'y faire". Mais, précise-t-il, sans "perdre contact avec leur culture", et donc sans adopter les éléments de la culture d'accueil qui s'opposent à celle des parents (en matière de sexualité par exemple). Il se prononce aussi en faveur d'une certaine intégration et se dit opposé à ce "qu'on reste Haïtien alors qu'on vit au Québec":

"Le gouvernement fédéral parle de multiculturalisme, actuellement au Québec on parle beaucoup d'interculturalisme, antérieurement on parlait de culture de convergence, comment vous situez-vous dans tout cela?

Il faut l'unité et la diversité. D'un côté nos enfants sont des Québécois, nés au Québec et ils doivent s'intégrer dans la communauté québécoise, ils doivent s'y faire. Mais cependant, il ne faudrait pas non plus qu'ils perdent le contact avec leur culture parce qu'il y a des choses que les parents n'accepteraient jamais que les enfants adoptent. Je pense à un exemple, ça devient normal au Québec que les relations sexuelles avant le mariage aient lieu, ça fait partie de la culture québécoise, mais certaines cultures ne vont jamais accepter cette... disposition. Donc, on garde cette identité. Oui, d'accord, nous sommes Québécois, mais il y a certaines choses qu'on n'accepte pas. Il y a certaines choses qui nous sont propres. Alors...

Je reviens sur la politique du multiculturalisme. Est-ce que vous la trouvez en contradiction avec les politiques ethniques du Québec?

Non, pas du tout, pas du tout. Moi personnellement je ne vois pas, ça dépend. Il faut dire que je réponds d'une manière assez superficielle parce que je n'ai pas été au fond des choses pour voir la différence, mais je crois qu'en autant qu'on essaie d'intégrer différentes cultures dans le milieu... Moi je suis contre l'isolement, qu'on se mette dans son coin; on est Haïtien, on vit en Haïtien, on mange en Haïtien et puis on reste Haïtien alors qu'on est au Québec, c'est ridicule, ça n'a pas de sens". (homme, 46 ans, citoyen d'adoption)

Deux autres leaders se disent également en faveur de la primauté de la culture québécoise. Ainsi, l'un d'eux déclare, avec quelques hésitations et quelques demandes de précisions, qu'il est "normal" de reconnaître cette primauté et qu'il est pour la convergence qui consiste à "reconnaître qu'il y a un tronc qui est la culture québécoise" et "des apports" des autres cultures qui ne devraient pas se sentir

"négligées". Allant un peu dans la même direction, un autre leader affirme croire à "une prédominance de la culture de la société d'accueil" mais "tout en tenant compte des autres cultures". Pour lui, il y a des points que "le Québec ne peut pas concéder", la langue par exemple:

"Est-ce que cela implique que la culture de la société d'accueil ait la primauté? Moi je crois qu'il doit y avoir une prédominance de la culture de la société d'accueil, c'est-à-dire une certaine prédominance, avec certaines balises, un certain respect, tout en tenant compte des autres cultures.

Et comment les gouvernants, les dirigeants, les politiciens pourraient-ils affirmer cette prédominance de la culture de la société d'accueil, pour que les signes soient clairs? Il y a des points que le Québec ne peut pas concéder. La langue. On ne peut pas dire que, étant donné qu'on est une société multiethnique, il faut désormais inclure cinq ou six autres langues, toutes les langues parlées par les ethnies dans la Charte de la constitution du Québec. Ça, je pense ce sont des points importants sur lesquels le Québec ne peut pas faire de concession. Il peut y avoir d'autres points encore importants, des points majeurs qui peuvent changer, qui sont importants pour le Québec. La langue en est un par exemple". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

D'une manière plus spécifique, trois répondants se sont dit en accord avec la politique de convergence culturelle proposée par le gouvernement du Parti québécois, évoquant cependant des motifs différents. Ainsi, une des répondantes affirme vouloir "arriver à une convergence", à un "point commun qui respectera les spécificités": seule position raisonnable à son avis. En effet, tant le multiculturalisme que l'interculturalisme sont des "mots qui ne veulent rien dire: "Pour moi, ces mots-là ne veulent rien dire. Je m'excuse, mais je ne les comprends toujours pas" (femme, 38 ans, citoyenne d'adoption).

Une autre, puisant aussi largement dans son expérience professionnelle auprès des jeunes revendicateurs du statut de réfugié, explique son malaise "viscéral" vis-à-vis certaines interprétations du multiculturalisme qui laissent croire à certains nouveaux arrivants qu'ils n'ont aucun effort d'ouverture à faire vis-à-vis la culture d'accueil, qu'ils peuvent conserver toutes leurs valeurs (concernant notamment la place des femmes) et qui fait en sorte que ces jeunes jugent sévèrement la culture québécoise. Cela l'amène d'une part à se prononcer en faveur de la convergence culturelle qui affirme clairement certaines des valeurs de base de la société et d'autre part à penser, avec des nuances, que les politiques de sélection des immigrants devraient tenir compte du fait que certaines cultures promeuvent des valeurs très différentes et parfois difficiles à intégrer à la société québécoise:

"Ce que je percevais du multiculturalisme, c'est qu'on disait aux groupes ethniques toutes les cultures sont égales entre elles, et à condition que vous parliez tous l'anglais comme langue de communication. Je pense qu'il y a beaucoup de groupes ethniques qui le perçoivent aussi comme cela. Ce que je disais au niveau de l'interprétation c'est que - et

ça c'est peut-être comme descendante de Québécoise que je le ressens viscéralement aussi, c'est que j'ai des jeunes qui m'arrivent, qui sont des musulmans, qui arrivent ici et qui commencent à déblatérer sur le Québec, sur les Québécois, et à la fin qui me disent: bien oui, mais respecte moi, respecte ma culture. Quand je leur dis: cela fait deux mois que tu es ici, avant de te permettre de t'asseoir et de commencer à juger les Québécois et les francophones, attends d'avoir cinq ans; quand tu auras vécu cinq ans ici et compris la situation au Canada, tu te permettras de faire des jugements aussi hâtifs que ceux que tu fais en ce moment. Mais dès le départ, ils me disent: mais oui mais c'est un pays multiculturel ici, il y une politique, ma culture à moi j'y tiens, tu ne commenceras pas à m'imposer la tienne. (...)

C'est dans ce sens-là que tu as invoqué la convergence culturelle?

Oui, vraiment aller dans le sens: bien, la société fonctionne de telle façon, il y a des valeurs. Si on intervient dans un cas de mauvais traitements d'un enfant, on peut comprendre la situation de stress de la migration, on peut comprendre la culture, mais il y a une chose fondamentale c'est que dans la culture ici, une des valeurs importantes c'est celle de la vie et de l'intégrité physique des gens. Autant les femmes que les enfants ont droit à leur intégrité physique, donc il ne faut pas abuser trop d'eux. On intervient seulement dans les cas d'abus aussi, et leur montrer les différents degrés qu'il peut y avoir aussi dans l'abus. Entre corriger un enfant et en abuser physiquement il y a une différence.

Ça veut dire la convergence culturelle?

La convergence culturelle, ce sont les valeurs qui sont partagées dans une certaine mesure, et la façon dont je le percevais aussi c'est qu'on avait beaucoup plus de chances de partager des valeurs au Québec avec des gens qui ont été colonisés par des francophones que - je le perçois peut-être de façon erronée -, que de par des pays qui n'ont pas connu cette colonisation-là ou qui n'ont pas été en contact avec la culture occidentale. Parce que, je prends l'exemple des jeunes Somaliens qui nous arrivent, qui sont musulmans; il y a de grandes difficultés pour eux de s'intégrer et de comprendre comment fonctionne la société. En joke ici on dirait: on les enverrait tous à Toronto, ou bien on leur dirait tous d'aller chez eux. Ce sont des gens qui auraient plus de difficultés à prendre racine au Québec". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Pour un autre répondant enfin, alors que le multiculturalisme fédéral ne fait que perpétuer la "ghettoïsation et l'éloignement des groupes", la convergence est un processus inévitable; même si le terme peut choquer, à son avis, la convergence lui semble plus "naturelle" d'autant qu'elle mène, selon lui, à l'émergence d'une culture nouvelle "parce que le Québec de Duplessis n'est pas le Québec d'aujourd'hui, mais le Québec d'aujourd'hui, c'est l'enfant du Québec de Duplessis":

"Le multiculturalisme, ça perpétue la ghettoïsation et l'isolement des groupes, dans la réalité des faits. Remarquez que, objectivement, ça semblait beau: tu n'es que ce que tu étais au départ, mais c'est impossible! Alors tu peux rester dans ton petit groupe. C'est impossible. Si on veut perpétuer les Italie, les France dans le nouveau pays qui s'appelle Canada, oui, c'est beau, d'ailleurs vous en parliez au début, c'est que les Italiens gardent leur langue à la troisième génération ici, alors que ça n'arrive pas ailleurs. Donc le multiculturalisme, ça balkanise finalement un pays. La convergence culturelle me semble

plus naturelle... En fait, ça a l'air idiot, les gens sont choqués par la convergence, mais on va converger vers une culture, ce ne sera pas nécessairement la culture majoritaire, mais la culture majoritaire convergente va fléchir les autres cultures. Il y a une convergence vers une nouvelle culture qui sera basée à la fois sur l'interculturel et la convergence parce que le Québec de Duplessis n'est pas le Québec d'aujourd'hui, mais le Québec d'aujourd'hui, c'est l'enfant du Québec de Duplessis. Alors il y a une convergence vers une culture nouvelle et puis si on veut garder ça d'une façon naturelle, ce serait beaucoup plus facile et beaucoup plus simple au lieu de s'alarmer. Les gens, dans ce Québec, vont créer un pays, inévitablement, qu'on ait des théories assimilationnistes ou pas dans la tête, surtout de la manière dont ça se fait ici. Ça se fait un peu brutalement, on laisse les gens aller, ça va être absolument épouvantable à voir la différence entre Montréal, dans 20 ans, et Québec, la capitale, si on continue comme cela". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

3.4.3 L'interculturalisme

Cinq leaders se sont prononcés en faveur de l'interculturalisme: l'un d'eux en s'opposant à la politique du multiculturalisme, deux autres en se montrant davantage critiques envers la politique de convergence culturelle; les deux derniers en insistant sur la reconnaissance du caractère dynamique des cultures.

Une première répondante, après avoir critiqué le multiculturalisme qu'elle résume à "mettre les gens les uns à côté des autres", se situera résolument dans "l'interculturel", tout en soulignant l'importance de reconnaître l'Autre, de prendre note des changements en cours et de le faire rapidement pour ne pas que la situation devienne "intenable" comme à New York:

"Moi je me situe dans l'approche de l'interculturel. Parce que je pense que c'est plus réaliste et plus véridique entre guillemets. Parce que quand on dit interculturel, c'est reconnaître que l'autre est là. Donc il ne faut pas aller chercher en Haïti, les Haïtiens ils sont là, il faut jouer avec. Les Haïtiens ont changé, ils changent encore. La deuxième génération va être peut-être comme vous. Mais la génération qui est ici, les gens qui sont là, ils ont changé. Ils ont changé de climat, d'habitudes vestimentaires, d'habitudes alimentaires parfois, de toutes sortes d'habitudes, on se désocialise pour se socialiser ici. Il y a un tas de choses qu'on laisse tomber pour être socialisé ici. Donc ça nous change mais ça change aussi les Québécois. Ça change l'image du quartier, en beau ou en pas beau, je ne porte pas de jugement de valeur. C'est la réalité, donc c'est là qu'il faut jouer avec. Mais tant qu'on fait comme si on ne le reconnaît pas, les gens vont vous marcher sur les pieds, on va continuer de se marcher sur les pieds. Et ce sera intenable. On aura New York à un moment donné". (femme, 54 ans, résidente permanente)

Deux autres leaders en faveur de l'interculturalisme basent davantage leurs positions sur des critiques de la politique de convergence, dont elles craignent toutes les deux la dimension d'exclusion.

Ainsi, une des répondantes, également critique du multiculturalisme qu'elle associe au "melting pot" et à "l'apartheid", voit dans la "politique du Père Harvey" une politique exclusive, vis-à-vis des Haïtiens notamment qui, de par leur apparence physique, seraient perçus comme "très loin des Québécois". Elle finit par dire que la "notion d'interculturel" est la plus "intéressante" puisque, à son avis, elle reste compatible avec l'affirmation de "la primauté" de la culture québécoise mais "toute en conservant assez d'ouverture pour qu'on puisse s'y greffer":

"Moi, le multiculturalisme, je pense que c'est le melting pot qui peut être de l'apartheid, en réalité (rires). On peut être multiculturellement ensemble et puis chacun rentre dans son enclave. La culture de convergence, c'est sûr que je ne suis pas d'accord (rires), parce que dans le discours du Père Harvey, j'ai senti que je ne pouvais pas être dans cette culture moi-même parce que j'étais trop loin et je pense qu'on ne peut pas être d'accord avec une théorie quand elle nous exclut, quand elle fait de nous des gens à part, des gens qu'on ne désire pas avoir. Et pour le moment, il y a cette nouvelle... notion d'interculturel que je trouve... intéressante... Moi je pense que quand on parle d'interculturel, c'est que, ici à Montréal, il y a différentes cultures. Il y a effectivement la culture québécoise, qui est une culture dans les deux populations qui ont fondé le Canada, en oubliant les autochtones, qui est une culture qui se devrait d'être préservée. Mais que dans l'évolution, elle ne peut pas, il faut la préserver, mais il va y avoir une certaine évolution, en ce sens, parce qu'il y a des apports d'autres cultures. Et elle peut s'enrichir, cette culture, avec cet apport, dans la mesure où elle se précise et elle s'affirme, elle peut aller chercher à l'intérieur des autres cultures des choses qui vont l'enrichir et ça va permettre aux autres cultures, tu sais, ça va être vraiment l'intégration des immigrants. Je pense que l'interculturel, c'est comme ça que je...

En parlant de se préserver et de s'affirmer, est-ce que cette culture québécoise doit avoir une primauté?

Je pense que oui. Elle peut affirmer sa primauté, mais tout en gardant assez d'ouverture pour qu'on puisse se greffer.

Et dans la notion de culture de convergence du Père Harvey, qu'est-ce que tu comprends? Si je comprends bien, dans la culture de convergence du Père Harvey, il est très difficile d'intégrer des gens qui sont trop loin des Québécois, que ce soit par les coutumes, la culture et l'apparence physique. Et comme au point de vue apparence physique, je suis de ce nombre, voilà pourquoi je me dis si j'ai l'idée de rester ici et de m'installer, je dis c'est difficile pour moi d'être en accord avec ça". (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption)

De son côté, une répondante qui déclare dans un premier temps qu'elle n'hésiterait pas à aller chercher des subventions auprès du multiculturalisme canadien sans pour autant "appliquer une telle vision au niveau du Canada", souligne ensuite les malaises que lui inspirait une vision restrictive de la politique de convergence qui obligerait à "penser au Québec seulement". Elle se rallie à la politique de l'interculturalisme qu'elle associe au respect des valeurs et à la reconnaissance qu'il "n'y a pas de culture supérieure à une autre":

"Ah mon dieu! (Rires) j'ai un peu de difficulté. J'ai un peu de difficulté. Bon, le multiculturalisme, je ne me suis jamais tellement préoccupée de ça.

À chercher à savoir ce que c'était?

Non. Si j'avais des possibilités d'aller, j'irais chercher sans me dire que ce sera pour appliquer telle vision au niveau du Canada, non. Je suis plus préoccupée par le Québec. J'ai eu de la difficulté avec la notion de convergence, à un moment donné, parce que je ressentais, à partir des gens qui véhiculaient ça, qu'on devrait pratiquement oublier notre culture d'origine, puis ça... (...)

Donc, l'interculturalisme, ce serait le respect des valeurs...?

Il y a pas de culture supérieure à une autre. Et puis moi, je suis ici, je développe des comportements pour pouvoir vivre dans cet environnement et puis il y a des choses que je peux avoir acquises dans mon enfance en Haïti et qui peuvent être très utiles ici. En ce moment, on est en train de faire des recherches pour voir comment développer des réseaux de solidarité avec les personnes âgées. Tu regardes les gens de la campagne ici, ou bien des gens qui viennent des pays du Tiers monde, il y a déjà toutes sortes de choses au niveau du respect des personnes, des aînés, de la femme qui accouche. On est en train de chercher grand-maman-caresse, à inventer toutes sortes de choses pour aider une femme qui accouche pour qu'elle ne soit pas isolée, qu'elle ne vive pas une trop grosse solitude, qu'on trouve dans les métropoles, alors que moi, pendant ma grossesse et quand j'ai accouché, j'ai eu la nostalgie des grossesses de ma mère, des maternités de ma mère en Haïti. Tu vois, moi je pense qu'on ne peut pas me dire: tu es ici au Québec là et puis maintenant tu vas passer de même. Non, ce n'est pas possible". (femme, 46 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre personne déclare aussi que l'interculturalisme est la "notion qui [lui] est le plus sympathique". Faisant porter ses critiques du multiculturalisme et, dans une moindre mesure, de la politique de convergence culturelle sur leur aspect statique, non-dynamique, elle ajoute que si "au niveau idéologique, toutes les cultures se valent", il faut néanmoins pouvoir "s'identifier à un modèle unique":

"Bon, moi, écoute, le multiculturalisme, je rejette. Complètement. D'une part, parce que c'est une notion qui est devenue même plus idéologique, elle est trop politique. Je ne la rejette pas comme les Québécois, parce qu'ils ont peur que le Québec, la culture québécoise soit... mais pour moi, le multiculturalisme à la limite ça engendre l'indifférence. C'est de la juxtaposition de cultures, sans dynamisme, c'est le concept de la mosaïque. De toute façon, elle avantage certains et désavantage d'autres, et toujours les mêmes. Interculturalisme et convergence. L'interculturalisme serait la notion qui m'est le plus sympathique, mais j'ai conscience des défis. Parce que l'interculturalisme c'est bien, idéalement, cette espèce de relativisme culturel aussi, où toutes les cultures se valent, moi ie suis d'accord avec ca, idéalement. Je veux dire je suis d'accord au niveau idéologique que toutes les cultures se valent. Mais je suis d'accord également que à l'intérieur de n'importe quel projet de société, émergent une culture, des traits culturels importants. Il faut qu'on puisse s'identifier à un modèle unique qui ne nie pas l'existence des autres cultures, mais qui soit un facteur d'adhésion. Et là, tu vas me dire: bien, c'est quoi la différence avec la convergence culturelle? (rires). C'est parce que le concept de convergence culturelle, que je trouve intéressant, ce que je lui trouve dans les faits c'est qu'il a une compréhension trop statique et trop étriquée de ce qu'est la culture québécoise.

Pour moi, la culture, ce n'est pas statique, c'est dynamique. Puis je ne veux pas que ça devienne un catalogue des pratiques ou coutumes québécoises, auxquelles s'ajouteront certaines choses... Non, pour moi, c'est peut-être pour ça que c'est difficile, ce serait un concept qui serait entre l'interculturalisme (rires), dans le sens vague du relativisme culturel et ainsi de suite, parce que je trouve qu'opérationnellement, ça peut être difficile, et une définition d'un projet de société à partir duquel la culture va s'édifier, évoluer de façon beaucoup plus...". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Enfin, un dernier répondant souligne aussi qu'il faut voir l'arrivée des immigrants non pas comme un mouvement à sens unique, où les nouveaux arrivants s'intégreraient à la culture de leur nouvelle société, mais comme une dynamique où chacun va à la rencontre de l'autre. Il déplore que les Québécois soient souvent "trop passifs" devant les immigrants, contrairement aux Ontariens qui s'engageraient davantage dans l'accueil des nouveaux arrivants non pas, précise-t-il, parce qu'ils sont plus "ouverts" mais parce qu'ils se sont dotés de structures adéquates. Il explique ainsi cette position et sa vision de l'interculturalisme:

"Vous trouvez qu'ils sont plus ouverts (les Ontariens)?

Non, ce n'est pas une question d'ouverture parce que le Québec est ouvert aussi. C'est une question de prise en charge, c'est tout simplement ça. Le Québec va ouvrir ses bras, ses deux bras aux immigrants qu'il accepte. Et donc les immigrants une fois rendus ici, les deux bras ne se referment pas sur les immigrants pour leur dire maintenant on est ensemble. Les deux bras restent ouverts justement. Et l'immigrant peut flâner à travers ça comme il veut. Je ne dis pas qu'il faut les garder prisonniers, ce n'est pas ça. Je dis que les deux bras doivent se refermer de façon à ce que les immigrants sentent qu'il y a un accueil mais un accueil organisé, un accueil qui se poursuit. La société d'accueil les attendait, il y a une structure dans laquelle ils peuvent évoluer en tant qu'immigrants, s'intégrant de plus en plus. Et se perdant finalement dans la culture québécoise.

Et l'interculturel là-dedans?

L'interculturel là-dedans c'est vraiment la culture de l'immigrant qui va à la rencontre de la culture de l'accueillant en même temps que la culture de l'accueillant va à la rencontre de la culture de l'immigrant. Et on comprend tout de suite qu'ils vont se rencontrer non pas sur le terrain de l'accueillant ou de l'immigrant mais sur un terrain qu'ils auront trouvé ensemble. Et c'est là que je situe l'interculturel. Les deux cultures, celle qui reçoit et celle qui est accueillie, vont créer des interférences qui vont produire un choc d'action où elles vont se retrouver... Tout ça forme l'interculturel. Alors c'est une dynamique à ce moment-là. C'est une dynamique où les deux cultures vont l'une à la rencontre de l'autre, vont se comprendre, vont s'étudier, vont s'expliquer, vont se connaître et vont s'accepter. Tout en laissant tomber des choses puisqu'on discute, on se connaît, il y a un partage des connaissances, alors il y a des choses à laisser tomber, il y a des nouvelles choses qui s'ajoutent de chaque côté. Et là ça fait finalement une culture nouvelle". (homme, 45 ans, résident permanent)

3.4.4 Critiques et commentaires généraux

Trois leaders interrogés émettent, de manières différentes, de sérieuses réserves vis-à-vis les approches d'intégration en vigueur. Un premier se dit "très mal à l'aise" devant les approches proposées qui ne lui paraissent pas correspondre "à ce qui se vit dans les groupes ethniques", à la "réalité de ce qu'on est". Reconnaissant qu'il s'agit là d'une position qu'il a adoptée depuis cinq ans, il affirme maintenant que "l'ethnicité, c'est en fin de compte une chose qui empêche l'intégration, qu'il vaut mieux participer, s'intégrer à la société québécoise sur une base égale":

"J'ai l'impression que vous êtes en train de dire que tout ce qui touche le maintien de l'ethnicité empêche l'intégration en fin de compte, qu'il vaut mieux participer, s'intégrer à la société québécoise sur une base égale que de maintenir toutes sortes de...

Ça c'est ma position depuis cinq ans. Parce qu'on est arrivé à l'époque où cela doit se faire.

Et c'est pourquoi l'interculturalisme, le multiculturalisme ça vous...?

Non, ça, je trouve que c'est une perte de temps.

Êtes-vous isolé par rapport aux autres leaders haïtiens sur cette analyse?

Oui, complètement isolé. Mais naturellement, je ne suis pas isolé dans le sens leader, je suis isolé avec un groupe qui croit que cette démarche-là doit se faire". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Deux autres leaders, toutes deux professionnelles au sein du réseau des services sociaux, formulent différemment leur malaise. Une première déclare ne pas savoir ce que veut vraiment dire "éducation interculturelle" ou "approche interculturelle"; elle se rappelle aussi que cette question ne se posait pas lors de son arrivée au Québec il y a une vingtaine d'année - ce qui ne l'a jamais empêchée d'aider ses clients à trouver des solutions à leurs problèmes. Elle estime d'ailleurs qu'à partir du moment où les personnes peuvent communiquer, l'intervention est possible. Tout le reste lui semble appartenir au domaine "des affaires d'intérêts politiques, d'intérêts économiques qui sont mis en place sur le dos des personnes":

"Mais si on est capable de communiquer je ne vois pas pourquoi je ne serais pas capable d'intervenir. Alors toutes ces histoires-là pour moi ce sont des affaires politiques, des affaires d'intérêts politiques, d'intérêts économiques qui sont mis en place sur le dos des personnes. Mais moi ça n'a pas de résonnance profonde, de multi, d'inter ou d'intégration, pour moi ça n'a pas de résonnance profonde". (femme, 49 ans, citoyenne d'adoption)

Enfin, un répondant, proche du milieu scolaire, développera une position plus nuancée mais qui remet également en cause certains grands axes des politiques en vigueur. Après avoir souligné que les positions fédérales et québécoises ne lui paraissent plus aussi tranchées qu'elles ont déjà pu l'être, il insistera sur la nécessité de participer à la vie collective à titre de citoyen à part entière. Pour lui, les politiques d'intégration devraient fournir aux immigrants les moyens d'être compétitifs dans la société

globale, sur une base d'égalité réelle (et non seulement sur papier). Et, précise-t-il, devant un problème d'apprentissage à l'école, les programmes de langue d'origine sont du "dessert", le "plat principal, c'est la maîtrise de la langue"... Il souligne encore les dangers politiques de maintenir les groupes dans l'exclusion et dans l'inégalité, sur la base de l'ethnicité:

"Je pense que les politiques fédérales et provinciales ne sont pas si tranchées qu'on le pense. Pourquoi? parce qu'il est vrai qu'au début, le fédéral fonctionnait comme ça. D'ailleurs on l'a reproché, avec raison d'ailleurs, que ça ne faisait que perpétuer certains ghettos et que les cultures qui avaient déjà de la difficulté, elles allaient en avoir beaucoup plus, ça allait les minoriser davantage. Je pense que c'est justifié. Moi ce qui m'intéresse dans un nouveau pays, c'est de pouvoir être compétitif comme n'importe qui d'autre. En d'autres termes, c'est de pouvoir participer comme un vrai citoyen. Donc, je considère que toute politique d'intégration doit viser d'abord et avant tout à donner à tous les citoyens de ce pays les outils nécessaires pour pouvoir être égaux. Il y a une différence entre être égaux sur papier et être égaux dans les faits. Ce qui veut dire que si j'ai un enfant à l'école qui a des problèmes de français, ce n'est pas en me disant est-ce que vous êtes d'origine italienne, vous pouvez apprendre l'italien, que vous l'aidez. Ca c'est ce qu'on appelle le dessert. Le plat principal, c'est la maîtrise de la langue. En d'autres termes, si le gouvernement met tout ce qui est en oeuvre pour que je puisse maîtriser cette langue, de façon à ce que je puisse mieux fonctionner à l'école, de façon à ce que je puisse être compétitif, de façon à ce que je puisse être un citoyen à part entière, là il commence réellement à poser les bons gestes. Quand on parle de rapprochement interethnique, qui est une seconde étape, moi je considère que c'est une seconde étape, ce rapprochement se fait de facto quand on est égaux. Si les politiques sont telles à ce qu'on crée deux classes de citoyens, la deuxième partie n'aura jamais lieu. Si je vous garde dans votre coin, si d'une certaine manière je vous encourage à rester dans votre coin, je ne vous donne pas accès à ces outils, je crée moi un autre groupe de citoyens qui vont revendiquer des affaires. Cependant, il faut comprendre aussi, si un gouvernement met de l'avant ce genre de politiques, ça suppose aussi qu'il y a des remises en question sérieuses, parce qu'à plus ou moins brève échéance, il y a un groupe, il y a des individus qui arrivent, qui frappent à la porte, qui savent qu'ils sont citoyens du pays, avec les mêmes droits, les mêmes exigences, les mêmes prérogatives et tout, alors là le problème, est-ce que réellement on est prêt à vivre cette intégration?". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

4. LA DIMENSION POLITIQUE

Dans un avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration (1990), le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec souligne que ce ne sont pas les communautés culturelles qui votent lors de scrutin mais bien les individus. Le Conseil veut ainsi éviter "l'apparition d'un ressentiment à l'égard de l'une ou l'autre communauté" au moment d'une prise de décision sur l'avenir du Québec. Il invite surtout à éviter les "généralisations abusives et les stéréotypes":

"Il faut que chacun comprenne que ce sont des individus qui décident et non des groupes culturels, linguistiques ou raciaux, et que dans chaque groupe, il y a toutes sortes de points de vue. Il sera important d'éviter les généralisations abusives et les stéréotypes générateurs de tensions inutiles." (CCCIQ, 1990:11)

Cette mise en garde du Conseil est importante et s'applique d'ailleurs aussi bien au processus ordinaire de la vie politique que lors des scrutins. Elle n'enlève toutefois aucune pertinence à la présentation des perceptions des leaders de la communauté haïtienne rencontrés quant aux comportements politiques et électoraux de leur communauté, aux préoccupations politiques générales qui la traversent, à sa représentation aux différents paliers de gouvernement ou institutions politiques. Au cours de la recherche, les thèmes reliés à l'existence et à la pertinence d'une troisième force politique ethnique, à l'influence politique des communautés ethniques ainsi qu'aux questions relatives à la citoyenneté ont aussi été abordés avec les leaders rencontrés.

Signalons que quatre des leaders de la communauté haïtienne interviewés se sont déjà eux-même présentés comme candidats à un niveau ou l'autre de l'administration publique ou sont les conjoints actifs et militants de ces candidats. Deux autres ont déjà été des membres actifs du Parti québécois ou du Parti conservateur du Canada.

4.1 Les comportements politiques et électoraux

Dix-neuf (dix hommes et neuf femmes) des 20 personnes rencontrées ont commenté le thème concernant les comportements politiques et électoraux les plus répandus dans la communauté haïtienne de Montréal.

4.1.1 La participation à la vie politique

Presque tous les leaders interrogés reconnaissent que leur communauté, comme collectivité, ne participe pas encore activement à la vie politique canadienne ou québécoise; on reconnaît aussi qu'elle ne se "sent pas impliquée" et "n'investit que très peu dans les partis politiques".

- L'influence du pays d'origine

Quelques leaders ont fait référence à l'influence que pourrait avoir la réalité haîtienne sur les comportements politiques et électoraux des membres de leur communauté. Certains ont souligné que

l'histoire d'Haïti, sa lutte pour l'indépendance, peut contribuer à rendre un grand nombre d'Haïtiens sympathiques aux revendications d'indépendance du Québec (trois personnes); d'autres ont plutôt insisté sur des conséquences plus perverses de la réalité haïtienne. Un leader a ainsi expliqué qu'en Haïti un vote "doit rapporter" ce qui, selon lui, peut expliquer que si la sympathie de plusieurs membres de la communauté haïtienne peut aller au Parti québécois, ils voteront néanmoins différemment (homme, 44 ans, citoyen d'adoption). Pour un autre leader, la réalité haïtienne a plutôt pu engendrer chez certains une telle peur de la politique qu'ils vont jusqu'à demander de voir leur nom retiré des listes électorales (homme, 56 ans, résident permanent).

Une répondante relie la difficulté de la communauté haîtienne à avoir une "certaine homogénéité" aux luttes politiques fratricides, caractéristiques de la politique haîtienne (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption) et deux autres soulignent que, sous l'influence du régime présidentiel, plusieurs ressortissants haïtiens (et, d'une manière générale, beaucoup d'immigrants) accordent une grande importance à la figure du chef (homme, 42 ans, citoyen d'adoption; femme, 38 ans, citoyenne d'adoption).

Enfin, deux leaders ont mentionné (comme une réalité ou en le déplorant) que la situation haïtienne exige encore "l'action patriotique" et que celle-ci canalise les énergies de personnes qui, autrement, auraient pu participer plus activement à la vie politique québécoise et canadienne. On note aussi que plusieurs dans la communauté haïtienne se souviennent de la dictature qui régnait dans leur pays de naissance, ce qui les amène à apprécier le fait de pouvoir parler librement de politique ou à exercer avec ferveur leur droit de vote.

4.1.2 Le positionnement par rapport aux partis politiques

Plusieurs reconnaissent le caractère fractionné du vote haïtien ou se disent incapables de décrire les tendances réelles. Quant au taux de votation, il est qualifié de très bas par un répondant et de très élevé par d'autres, surtout chez les personnes plus âgées.

- La tendance fédéraliste

Huit des leaders rencontrés lient le vote haïtien à la tendance fédéraliste. Si l'un d'eux y verra la conséquence d'engagement direct de têtes d'affiches d'origine haïtienne auprès du Parti conservateur, la majorité des répondants expliquent plutôt cette tendance par les campagnes qui laissent planer des doutes

sur la place des immigrants dans un Québec souverain ou sur l'instabilité économique qui l'accompagnerait. L'un d'eux précise:

"Probablement que l'option fédéraliste est encore légèrement majoritaire dans la communauté, soit par crainte de l'inconnu, soit parce qu'il y a toutes sortes de propagandes à l'effet que les Québécois, une fois indépendants, vont foutre tous les immigrants à la porte, ou encore que les Québécois, une fois indépendants, seront maîtres chez eux donc maîtres de nous aussi, etc. Il y a encore certaines craintes, surtout ces dernières années où il y eu des problèmes de gangs, des problèmes de racisme, en termes de Noirs, de skinheads, de ci, de ça. Et probablement que ça reste encore un peu majoritaire, de 60 à 40 p. cent, ou 65 à 35 p. cent, quelque chose comme ça". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Une répondante a aussi fait écho à certains débats semblables où les partisans de la souveraineté se feraient répondre que "le pays que vous voulez, ça va être un pays de Blancs où les Noirs n'auront pas de place, la discrimination va continuer et tout ça, où vous ne respecterez pas les libertés". Elle explique:

"Et c'est aussi qu'on pense dans la communauté haïtienne - et ça a été entretenu aussi au niveau des autres communautés ethniques - que le Parti québécois, le fait d'être francophone c'est un peu raciste, c'est d'être discriminatoire, c'est ne pas promouvoir..., ça va être un pays de Blancs, c'est vraiment vu dans cet esprit. Souvent j'ai entendu des commentaires au Bureau de la communauté haïtienne, du style: on sait quel pays vous voulez, ça va être un pays de Blancs où les Noirs n'auront pas de place, la discrimination va continuer et tout ça, vous ne respecterez pas les libertés. Le fait que le Québec fasse partie du Canada est vu comme la garantie que les minorités vont avoir des droits. C'est vu comme ça". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Quatre autres leaders soutiennent aussi, de manière moins péjorative, que si le Parti québécois recrute une bonne part des intellectuels d'origine haïtienne, l'ensemble de la communauté reste plutôt attaché au fédéralisme et est soumis à la propagande et au chantage de certaines fractions du leadership communautaire⁷.

⁷. Des entrevues avec d'autres personnes-ressources que les leaders rencontrés ont révélé de fortes tentatives de culpabiliser les ressortissants de la communauté haïtienne qui afficheraient des opinions souverainistes. On leur dirait souvent "Ou'ap domi sou dos bêt'la et ou'ap critiqué'l" (littéralement: vous dormez sur le dos de cette bête -le fédéralisme ou le Canada- et vous vous permettez de le critiquer) ou encore "Canada vin chèch ou. N'ap fè moun honte. Ou s'on déshonnè. Ou pral fè moun nan communauté a payé. Ou chèché crazé Canada. (Le Canada est venu vous chercher. Vous nous faites honte. Vous êtes un déshonneur. Vous ferez payer la communauté haïtienne. Vous cherchez à écraser le Canada). On a aussi rapporté la rumeur qui veut que ce soit le Canada (et le gouvernement libéral de l'époque) qui ait permis l'admission au Canada de Noirs francophones au Québec. Le but de toute cette propagande est d'associer le rejet du fédéralisme à une trahison et de faire de l'accession à la souveraineté une menace pour les Haïtiens. Par ailleurs, on a aussi rapporté les pressions en faveur du fédéralisme de certains leaders susceptibles d'influer sur l'aide canadienne en Haïti et sur la politique extérieure. Compte tenu de l'importance centrale de la solidarité avec Haïti dans l'ensemble de la communauté, plusieurs leaders favorables à l'intégration et à la souveraineté se feraient amenés à taire les opinions.

- Le vote en faveur du Parti québécois

Certains leaders déclarent pour leur part que c'est le Parti québécois qui recueille non seulement le vote des intellectuels, mais aussi celui de la majorité de la communauté haïtienne et ce, pour des raisons diverses.

Certains répondants ont évoqué des motifs personnels, une leader expliquant, par exemple, sa position personnelle en faveur du Parti québécois en déclarant que "quand tu vois des gens qui bougent, tu aimes bouger avec" (femme, 54 ans, résidente permanente).

D'une manière plus générale, un répondant explique que plusieurs membres de la communauté sont depuis longtemps "plutôt indépendantistes", mais qu'un grand nombre hésitaient, jusqu'à récemment au moins, à afficher leurs convictions de peur de perdre les subventions dont bénéficiaient leurs groupes respectifs. Selon lui, le départ de Duvalier aurait fait évoluer la situation et amener plus de gens à se prononcer clairement:

"Avant les gens vivaient beaucoup des subventions fédérales, provinciales, etc. Mais ces gens avaient une certaine réticence à donner leur point de vue sur la question, bien qu'ils étaient plutôt indépendantistes. Même les leaders avec qui on avait des problèmes au niveau des générations, ces leaders-là étaient des indépendantistes. Mais ils n'osaient pas avancer de peur de compromettre... leur rente au niveau du fédéral. Parce que c'était une forme de survie. Je rencontrais beaucoup de groupes, on discutait un peu sur la question de l'indépendance du Québec, et je donnais mon point de vue, mais on disait toujours que c'est parce que je n'ai rien à perdre, c'est pour ça que je m'aventurais de cette façon-là. Maintenant ils ont une autre lecture, parce que la fierté haïtienne a pris un petit coup, a pris un "boostage", et il semble que ces gens-là pensent qu'ils peuvent être à la hauteur de dire, même au fédéral, que nous sommes pour l'indépendance". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Cependant, même si plusieurs reconnaissent les efforts des gouvernements dirigés par le Parti québécois envers les immigrants et même si on se souvient du programme de régulation de la situation des illégaux haïtiens qu'il avait mis en place, certains leaders, qui ne cachent pourtant pas leur sympathie pour la souveraineté du Québec, expriment clairement un certain ressentiment vis-à-vis le Parti québécois. On lui reproche ainsi de consacrer moins d'efforts, réels et constants, envers les immigrants que ne le fait le Parti libéral du Québec. L'un des répondants se demande même si le Parti québécois ne cherche pas ainsi à "faire figure de parti ethniquement québécois":

"Et au provincial traditionnellement on vote pour le Parti libéral, parce que le Parti libéral a toujours fait figure d'un parti plus ouvert aux minorités. On a vu comment il a englobé les Italiens, comment...

Plus ouvert?

Plus ouvert envers les communautés que le Parti québécois. Le Parti québécois n'a pas ce dynamisme-là d'aller chercher les gens des communautés. Je ne sais pas s'ils veulent faire figure de parti pur ethniquement, québécois pur, québécois de souche pure. Ça m'agace beaucoup des fois. Parce que moi je fais mienne la cause du Québec, je me dis bon si ça ne marche pas ailleurs, il va falloir que le Québec s'organise pour prendre son indépendance. Mais en même temps je me dis où suis-je...

Mais il y a tout de même un comité des communautés culturelles au Parti québécois, comme au Parti libéral.

En tout cas s'il en existe un comité, ma foi ils ne sont pas vraiment actifs dans le sens de recruter des membres". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

Sous un autre angle, un autre leader décrie encore l'incapacité du Parti québécois de "prendre pied dans la masse", l'aile haïtienne du Parti québécois restant, selon lui, une "aile de petits bourgeois, d'intellectuels":

"Le Parti québécois n'a pas été capable parce qu'il y avait une aile haïtienne au Parti québécois, mais on ne sait pas ce qu'elle faisait. C'est une aile qui n'avait pas pu prendre pied dans la masse. C'est une aile de, je dirais de petits bourgeois, d'intellectuels qui se rencontraient entre eux, qui parlaient français entre eux, mais qui n'avaient aucune approche pour arriver à la population". (homme, 56 ans, résident permanent)

Enfin, un des répondants a noté que la virulence avec laquelle plusieurs ont voulu faire porter le poids de l'échec du référendum sur "le vote immigrant", en le distinguant du vote général, a pu faire peur à une partie de la communauté:

"Nous ne sommes même pas encore au niveau de la citoyenneté... Les gens qui ont eu des rencontres avec les gens des manufactures, après le référendum, leur ont dit c'est à cause de vous qu'on n'a pas eu notre indépendance, vous, les immigrés et si vous aviez voté, on aurait pu avoir l'indépendance.

On dit ça aux gens?

Ah! oui. Des gens qui travaillent se font dire ça...

Régulièrement?

Ah! oui, oui, oui... par leurs collègues de travail dans les manufactures.

Dans tous les milieux sociaux?

Pas dans tous les milieux. On parle de certains milieux. Il y a d'autres milieux où ça ne se dit pas, mais il y en a où on dit carrément que les immigrants n'ont pas voté oui, alors on n'a pas eu... (l'indépendance), mais ils ne disent pas ça aux Haïtiens. Moi je dis ce que les Haïtiens, qui ont des contacts avec des collègues, me rapportent. Il y en a même un qui a développé une logique et il dit ceci: "Écoute, le Québec n'est pas indépendant et puis tu me dis que je devrais voter l'indépendance. Tu me dis que maintenant le Québec est dans le Canada, et que c'est à cause de nous; mais si tu ne tolères pas que je sois

contre, quand tu vas être indépendant, tu vas me mettre à la porte. Et si tu refuses que je sois contre, à ce moment-là, tu me donnes encore des raisons de pas être pour, parce que là vous venez m'agresser parce que ça n'a pas marché, c'est ma faute. Alors c'est ça la conception. Mais il y en a d'autres qui disent: oui, on aimerait, mais on ne se reconnaît pas". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Quelques leaders ont aussi laissé transparaître un certain ressentiment contre le fait de ne pas être reconnus comme "Québécois" - malgré la langue, malgré une certaine proximité de sensibilité, malgré la "sympathie naturelle" des Haïtiens vis-à-vis le Québec. C'est ce qu'illustre cet extrait:

"Si vous dites que vous avez besoin d'arguments, c'est qu'on vous donne des arguments inverses. Quels sont les arguments contre l'indépendance ou contre le Parti québécois qui circulent dans la communauté?

Je vais prendre un exemple: le Parti québécois, le peuple québécois est en colère contre les autres groupes ethniques qui vont vers les Anglais. Ils donnent des cours de français, ils font des tas de choses pour attirer les immigrants. Mais nous, Haïtiens, on est là, on n'a pas de problème avec la même langue, c'est le français qui est notre deuxième langue! Mais nous sentons que nous ne sommes pas compris, nous ne sommes pas encouragés. Il y a une peur...

Vous n'êtes pas considérés?

Nous ne sommes pas considérés...

Comme des alliés?

Comme des alliés. Voilà, c'est ça. Alors il faut que dans la Charte, dans la constitution du Parti québécois, il faut que ça soit senti. Moi je suis prêt à faire le saut dès que je saurai que je suis accepté comme membre à part entière du Parti québécois". (homme, 56 ans, résident permanent)

4.1.3 L'évolution récente

Selon quelques leaders, le vote haïtien aurait récemment connu une réelle évolution, devenant de plus en plus diversifié. Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer les changements. Ainsi, selon une répondante, au fur et à mesure de "l'ancrage" de la communauté haïtienne au Québec, on aurait vu se transformer le vote haïtien: d'un vote de sympathie qui voulait permettre aux Québécois de faire ce "qu'ils veulent chez eux", il se transformerait en vote de "Québécois", manifestant la volonté de gens de la communauté d'avoir "leur mot à dire" et pouvant exprimer des besoins précis:

"Je décèle un ancrage dans la société québécoise. Avant, je pense à 1980, les gens qui étaient favorables au Parti québécois ne l'étaient pas parce qu'ils appuyaient eux-mêmes le projet de souveraineté, ils étaient sympathiques aux Québécois, ils se disaient: aidons-les à faire ce qu'ils veulent chez-eux. Mais c'était pas chez-nous. Maintenant, je pense qu'il y a une forme d'ancrage dans la société québécoise. Les gens se considèrent comme Québécois, ils veulent avoir leur mot à dire et je crois qu'on va assister dans les années qui vont suivre, de façon très rapide, à l'articulation de besoins précis.

Actuellement, les Haïtiens sont un petit peu comme au plus offrant. Ils regardent ce qu'on va leur dire, du côté libéral, du côté péquiste." (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Une autre constate le même phénomène, sans trop savoir l'expliquer, évoquant le charisme de René Lévesque (que trois autres leaders ont également souligné), et se demandant si ce n'était pas pour lui, plutôt que pour le Parti québécois, que la communauté haïtienne votait à une certaine époque:

"Chez les Haïtiens il fut un temps où les Haïtiens votaient beaucoup Parti québécois. Je ne sais pas si c'est pour le Parti québécois qu'ils votaient, ou bien si c'est pour René Lévesque qu'ils votaient. Mais maintenant c'est un peu diversifié. On voit des Haïtiens qui votent conservateurs, qui votent pour le fédéralisme, libéral, NPD, c'est vraiment varié". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

Par ailleurs, d'autres répondants ont aussi signalé que l'électorat d'origine haïtienne est de plus en plus sollicité et que de plus en plus de partis politiques soutiennent les candidatures de certains des leaders de la communauté - ce qui pourrait contribuer à une plus grande mobilisation. D'autant plus que, si on en croit une leader, un nouveau leadership se manifesterait dans la communauté. Selon elle, depuis le départ de Jean-Claude Duvalier, des membres de la communauté auraient développé une conscience nouvelle du fait qu'ils ne retourneraient jamais vivre en Haïti. Ne se considérant donc plus comme des exilés, ils formeraient maintenant un "nouveau leadership", davantage prêt à s'engager dans les structures du pouvoir ici "pour pouvoir même aider Haïti", précise cette répondante:

"Les Haïtiens sont-ils plus préoccupés par la situation en Haïti ou par leur intégration politique au Québec? (...) leur désir de participer dans les structures du pouvoir municipal, provincial ou fédéral, éventuellement?

Je pense que, avec 1986, il y a eu un tournant, où des gens, qui espéraient que, au départ de Duvalier, il y aurait eu un bon nombre à retourner en Haïti, et puis qui se voyaient dans ce nombre-là, et puis bon, quand ils ont été faire un petit tour et puis ils ont vu que ce n'était pas si facile (rires) que ça. Et il y a un certain nombre de gens qui se considéraient toujours comme des exilés, qui ne se voyaient pas nécessairement comme immigrants, qui sont retournés définitivement en Haïti. Ca a fait place à d'autres qui n'étaient pas prêts à rentrer au pays, ou qui avaient déjà fait leur choix pour rester ici. Donc, il y a comme un nouveau leadership qui a pris naissance, et dans ce nouveau leadership, on ne se fait plus d'illusion, il n'y aura pas un retour massif des Haïtiens en Haïti, au contraire, il y a une communauté haïtienne qui est là et qui est faite pour demeurer au Québec. Dans le grand Montréal. Et même ceux qui pensent toujours à retourner en Haïti, même des gens qui sont en Haïti trouvent que c'est important qu'on s'implique dans les structures du pouvoir ici, pour pouvoir aider Haïti. Donc, en ayant une communauté qui s'intègre plus ici, qui se fait plus respecter, ça a un effet positif de toutes façons pour Haïti. Et que ça s'améliore, que ça change en Haïti vers la démocratie, ça a un impact positif aussi au niveau de l'image que les jeunes peuvent avoir du pays d'origine de leurs parents. Et faciliter, en tout cas, leur intégration puis leur acceptation

d'eux-mêmes. Donc, je pense que il y a une vision qui était là jusqu'en 1986, qui n'est plus. Et c'est tant mieux." (femme, 46 ans, citoyenne d'adoption)

Enfin, deux leaders au moins ont clairement identifié l'influence déterminante des pasteurs protestants sur leurs fidèles. On décrit ces milieux comme étant souvent sournis à l'ascendant de quelques opportunistes avides de mobilité sociale rapide et comme des terrains propices à la propagation d'idéologies conservatrices, sinon réactionnaires, aussi bien sur le plan politique que sur le plan social (moeurs, rapports hommes/femmes, etc.).

4.2 Les préoccupations politiques générales

Dix-neuf des leaders rencontrés (neuf femmes, dix hommes) ont livré leur perceptions des préoccupations politiques les plus répandues au sein de la communauté haïtienne de Montréal.

4.2.1 L'importance du politique

Les avis des leaders interrogés sont partagés quant à l'acuité des débats politiques au sein de la communauté haïtienne.

Quelques répondants soutiennent que la "communauté vit en quelque sorte au rythme de la grande communauté" (homme, 48 ans, citoyen d'adoption) ou "que tous les sujets" l'intéressent (femme, 54 ans, résidente permanente); par contre, plusieurs autres évoquent le peu d'intérêt de l'ensemble des membres de leur communauté - à l'exception peut-être des "intellectuels" - pour les débats politiques qui ne concernent pas directement Haïti. Un des interviewés dira, par exemple, que si lui et ses amis sont "très politisés", l'actualité politique québécoise et canadienne ne constitue pas vraiment une "préoccupation" pour la "majorité des Haïtiens" (homme, 56 ans, résident permanent). Quatre autres leaders confirmeront cette perception; l'un d'eux laissera entendre que ce sont les médias communautaires qui, en privilégiant l'actualité haïtienne, seraient largement responsables de cette situation:

"Et quels sont les aspects de la politique québécoise ou canadienne qui préoccupent les gens, dont il discutent?

Mais ils n'en discutent pas du tout. Parce qu'on n'en parle pas à la radio, à la télévision haïtienne on ne leur dit pas de s'impliquer, on leur dit c'est Haïti, Haïti-Duvalier. C'est le disque qui tourne tout le temps". (homme, 52 ans, citoyen d'adoption)

4.2.2 Le débat constitutionnel

Selon un sondage CROP, publié dans le journal La Presse, "seuls 5 p. cent des Québécois de nouvelle souche se disent favorables à la souveraineté du Québec" alors que 70 p. cent se disent en faveur du fédéralisme et que 16 p. cent sont indécis (16 juin 1992:1). Toutefois, pour la catégorie retenue de "Noirs francophones" (où l'on retrouve sans doute majoritairement des membres de la communauté haïtienne), le même sondage indique que 57 p. cent des répondants se prononcent en faveur du fédéralisme, 12 p. cent en faveur de la souveraineté et 16 p. cent se disent indécis. Il montre aussi que la peur de la souveraineté n'a pas été évoquée comme étant un problème spécifique à ce "groupe ethnique"; les problèmes spécifiques soulevés par les "Noirs francophones" sont plutôt la recherche d'emploi (41 p. cent), la discrimination raciale au travail (32 p. cent) et l'intégration (32 p. cent) (Ibid., A2).

Quant aux propos recueillis au cours de notre recherche, ils illustrent également une large diversité d'opinion. Certains répondants affirment ainsi que la question constitutionnelle ne préoccupe pas vraiment la communauté haïtienne de Montréal puisque, diront deux des leaders, ces débats sont "perçus comme quelque chose où les ethniques sont exclus" (homme, 44 ans, citoyen d'adoption) et que la "communauté ne s'y est pas impliquée":

"La communauté haïtienne ne se sent pas impliquée, elle se sent un peu en dehors, c'est comme si c'est un débat d'Anglais et de Français, ça ne la concerne pas. C'est pour ça que je disais tout à l'heure qu'ils étaient fortement attachés à ce qui se passait en Haïti. Je vois ça avec mes collègues d'origine haïtienne qui sont ici. Quand il y a eu récemment la tentative de coup d'État en Haïti, tous ceux qui étaient là étaient au courant. Et quand je suis arrivée le lundi matin au bureau, on ne parlait que de ça. Et ils étaient au courant depuis le samedi soir où cela c'était passé, et là ils me demandaient : et toi quand est-ce que tu l'as su? J'ai dit: je l'ai su le dimanche, dans la journée; et là c'était des cris horrifiés: "Comment ça se fait, tu ne suis pas ce qui se passe dans ton pays!". Mon pays, cela fait 26 ans que je suis ici, pour eux Haïti devrait être encore mon pays. Et quand on discute de l'entente du Lac Meech ou bien d'autres choses du genre ils se retirent complètement de la discussion.

Ils ne se sentent pas concernés?

Non". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Toutefois, d'autres répondants insistent au contraire pour dire que ce sont plutôt là des débats souvent soulevés (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption), certains précisant cependant qu'ils se déroulent surtout dans le "privé" (homme, 44 ans, citoyen d'adoption; homme, 42 ans, citoyen d'adoption). C'est que, comme l'explique l'un d'eux, d'une part, les "immigrants" craignent que "tout ce qu'ils peuvent dire

soit utilisé contre eux" et qui pourrait faire qu'ils se retrouvent "entre l'enclume et le marteau" et, d'autre part, il faut qu'une "communauté ait déjà les reins solides" pour se manifester. Selon ce même leader, plusieurs personnes sachant qu'elle ne "peuvent pas ni bouger les choses dans un sens ou dans l'autre", "préfèrent ne pas prendre position":

"Et dans la conjoncture politique ont-ils une opinion définie par rapport à une éventuelle indépendance ou le maintien du fédéralisme?

Les communautés culturelles nouvelles discutent très peu de ça.

Mais je pensais au milieu protestant haïtien, à ces églises dont vous parliez?

C'est surtout dans la communauté ancienne qu'on en parle.

Vous pensez que la communauté haïtienne discute peu des accords du Lac Meech? Écoutez, les immigrants d'une façon générale discutent ce genre de truc en privé. Ils ne discutent pas sur la place publique pour une simple et bonne raison: tout ce qu'ils peuvent dire peut être utilisé contre eux, parce qu'on est pris entre l'enclume et le marteau de toutes façons.

Et vous trouvez que c'est différent dans les anciennes communautés?

Ah! bien oui, écoutez, si vous parlez de la communauté italienne par exemple, ils vont vous dire c'est de la foutaise ou bien c'est ci, c'est ça, je ne suis pas d'accord, bien qu'est-ce que c'est que cette affaire, pourquoi est-ce qu'ils (les Québécois) devraient avoir beaucoup plus de droits que nous, etc. Cependant, il faut que la communauté ait déjà les reins solides pour pouvoir fonctionner, même quand ils disent des choses avec lesquelles la société québécoise ne serait pas trop d'accord. Ce qui n'est pas le cas pour les autres communautés récentes qui sont dans l'expectative. Ils surveillent, ils ont leurs propres opinions, de façon individuelle. Mais sachant que dans le débat ils peuvent pas ni faire bouger les choses dans un sens ou dans l'autre, ils préfèrent ne pas prendre position". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Pour sa part, un leader soutiendra que les membres de la communauté évoquent "définitivement" ces questions - surtout les jeunes, précise-t-il - et qu'ils se rangent surtout derrière l'option fédéraliste, et cela surtout pour les "motifs classiques" de sécurité économique:

"Est-ce que la conjoncture politique interne actuelle préoccupe beaucoup les Haïtiens? Est-ce un sujet de conversation?

Définitivement.

Et dans quel sens?

Ah! c'est qu'il y va de la place du Québec dans la fédération. Donc les gens se disent: est-ce qu'on va s'auto-isoler dans le Québec? Est-ce qu'on va être dans le Canada? Ça c'est un problème à surajouter au problème de chômage et puis là, les jeunes en parlent.

Les jeunes en parlent? Les jeunes sont fédéralistes aussi?

Dans le fond de leur coeur, oui, fédéralistes, pro Lac Meech.

Et quel est l'argument qu'ils invoquent en faveur du fédéralisme?

L'argument classique.

Sécurité économique?

Bien c'est qu'on voit plus d'espace au Canada qu'au Québec. Plus d'espace". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

Une répondante a aussi signalé l'importance d'affirmer "notre côté distinct dans la société distincte", en tant qu' "ethnique à la fois visible et francophone", de manière, expliquera-t-elle, à voir si "le Québec est prêt à nous accepter":

"En tant que groupe ethnique à la fois visible et francophone, nous sommes intéressés au débat sur la question de la société distincte. Mais étant donné notre côté visible, on ne sait pas quelle sera la place qu'on va nous réserver dans la société distincte. Et ça nous inquiète beaucoup. D'où l'enjeu pour nous en tant que communauté est d'affirmer notre côté distinct dans cette société distincte-là.

Distincte de par quel...

Distincte de par... Comme je viens de dire tout à l'heure, la différence entre, par exemple, le Québec en tant que société distincte qui a une culture différente des anglophones, le français; nous aussi de par la langue, de par notre visibilité on pourrait..., c'est affirmer notre côté distinct dans la société distincte. Mais là encore on ne sait pas si le Québec sera prêt à nous...

Est-ce que ça irait jusqu'à vouloir enchâsser dans la constitution le caractère distinct des Haïtiens par exemple?

Ce n'est pas le caractère distinct des Haïtiens seulement. Dans la question de la société distincte, est-ce qu'ils disent quelque chose au sujet des communautés culturelles? Il ne s'agit pas de la communauté haïtienne et de la visibilité sur le plan de la race... Non, en tant que communauté culturelle, en tant que minorité visible, communauté culturelle. Donc c'est ça, je ne sais pas, on va regarder après le Lac Meech". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

4.2.3 Les autres questions politiques

Interrogés sur les autres questions politiques débattues au sein de leur communauté, quatre leaders ont souligné l'importance des débats autour des enjeux économiques. Comme l'explique l'une d'eux: les gens qui ont émigré pour des raisons économiques sont très attirés par tout ce qui peut "hausser un petit peu leur niveau de vie, de façon un petit peu plus rapide, un petit peu moins pénible":

"Je pense que oui ils se sentent concernés parce qu'ils vont surtout discuter de l'emploi. Le parti qui promet beaucoup au niveau de l'emploi, qui promet beaucoup d'avantages fiscaux, des mesures au niveau des allocations familiales, des mesures au niveau de l'achat d'une maison, des choses comme ça. Parce qu'on ne doit jamais oublier les raisons fondamentales de l'immigration de ces gens, soit d'améliorer leurs conditions économiques, de hausser un peu leur niveau de vie. Alors à chaque fois qu'ils voient une possibilité d'améliorer ce niveau de vie de façon un petit peu plus rapide, un petit peu moins pénible, bien ça les attire beaucoup plus". (femme, 49 ans, citoyenne d'adoption)

Pour leur part, deux leaders évoqueront les questions relatives aux politiques d'immigration car, explique l'un d'eux, "au rythme des secousses en Haïti, on a des réfugiés" (homme, 44 ans, citoyen

d'adoption). Une répondante fait aussi écho à des préoccupations reliées à la famille, à la situation des jeunes et à la politique scolaire (femme, 54 ans, résidente permanente).

4.2.4 Les questions relatives à Haïti

De l'avis quasi unanime, la politique haïtienne reste une préoccupation majeure pour une grande partie de la communauté; on cherche à "savoir si tout va bien" et à "juger le gouvernement" (femme, 46 ans, citoyenne d'adoption). Cette préoccupation traduit un attachement réel au pays de naissance, mais elle témoigne aussi de d'autres phénomènes. Ainsi, pour une répondante, c'est le signe que le "deuil" vis-à-vis Haïti n'est pas terminé et que le "cordon ombilical" n'est pas encore coupé (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption). Pour un autre leader, l'intérêt pour la situation haïtienne révèle aussi une certaine nervosité vis-à-vis la situation québécoise: le "retour au bercail" pouvant représenter un "espoir" si "cela va mal ici" (homme, 48 ans, citoyen d'adoption).

Adoptant une autre perspective, un des interviewés précisera quant à lui que si les immigrants économiques se "branchent" plus rapidement sur la réalité de leur pays d'adoption, beaucoup d'intellectuels d'origine haïtienne conserveraient une "certaine ambivalence" vis-à-vis un éventuel retour, notamment sur la scène politique, en Haïti. Il évoque "ce rêve dans chaque Haïtien cultivé et formé aux grandes écoles, soit le droit, etc., de devenir un monsieur important dans la politique haïtienne":

"Et qu'en est-il du comportement politique de l'immigration haïtienne? Ah! il y a des grosses ambivalences (rires).

C'est-à-dire?

L'immigrant haïtien comme beaucoup d'immigrants des Antilles et de certains pays aussi, semble être en transit, semblait être en tout cas en transit avant le départ de Duvalier. Alors maintenant, il faut se brancher. Et les gens commencent à se brancher de plus en plus et je crois que les immigrants économiques, les vrais immigrants économiques, se branchent davantage parce qu'ils se rendent compte qu'ils préfèrent rester ici. Parmi ceux qui ont déjà satisfait leurs besoins primaires, comme dit Mazlo, au niveau de l'épanouissement, quelques-uns peuvent continuer encore à rêver de devenir des présidents potentiels d'Haïti, parce qu'il y a toujours ce rêve dans chaque Haïtien cultivé et formé dans les grandes écoles, soit le droit, etc., de devenir un monsieur important dans la politique haïtienne. Surtout que c'est un pays où il y a des défis incroyables, donc souvent il y a une grosse ambivalence. Les élites intellectuelles ici sont très portées à penser la reconstruction d'Haïti et même ceux qui semblent s'intégrer font toujours des petits clins d'oeil et quand ils ne font pas des clins d'oeil, ils reçoivent des messages, parce qu'il y a dans notre coeur ce pays... Même moi, j'ai encore des hésitations à l'effet de retourner en Haïti." (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

Enfin, quelques répondants déclarent que la communauté est particulièrement préoccupée de l'action du Canada vis-à-vis Haïti, surtout dans le contexte de la "recherche de la démocratie" pour le pays (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption). Selon l'une des leaders, la politique adoptée vis-à-vis Haïti par les autorités canadiennes et québécoises peut aussi révéler la place que celles-ci accordent à la communauté haïtienne:

"Et nous aussi on a une situation politique qui nous tient à coeur, c'est ce qui se passe chez nous actuellement. Et ça a un effet direct sur la place qu'on nous fait au Québec. Et c'est pourquoi nous nous intéressons à l'émergence d'une société démocratique en Haïti, et au type de rapports qui existent entre Haïti et le Canada en général, et entre Haïti et le Québec en particulier.

En quel sens la société démocratique en Haïti peut-elle influencer le type de rapports qu'Haïti pourrait avoir avec le Québec ou le Canada?

Bon, par exemple, présentement on a un gouvernement dictatorial là-bas, et les gens, l'opposition, ne sont pas en accord avec ce gouvernement-là, et les rapports qui existent entre le Canada, le Québec et Haïti ont un effet sur nous. Par exemple, nous nous ne sommes pas partie prenante, nous ne sommes pas d'accord avec ce qui se fait, avec l'aide qui se donne en Haïti par le biais du gouvernement. Nous ne sommes pas d'accord avec ça parce que le peuple n'en profite pas. Et s'il y avait vraiment une société démocratique en Haïti, ce serait tout autre chose : les rapports seraient mieux et on serait partie prenante dans tout ce qui se fait". (femme, 41 ans, citoyenne d'adoption)

4.3 La représentation politique

Seize (dix hommes, six femmes) des 20 personnes rencontrées ont abordé le thème de la représentation politique actuelle de la communauté haîtienne. L'ensemble des propos peut être regroupé autour des aspects quantitatifs (présence dans les institutions) et qualitatifs de cette représentation.

4.3.1 La participation dans les institutions

L'ensemble des leaders reconnaît que la communauté haïtienne n'est pas ou peu représentée sur la scène politique. Comme l'explique un répondant, si certains individus "ont fait des percées un peu partout", cela n'a toutefois pas encore entraîné la composition d'un pouvoir politique au profit de la communauté (homme, 48 ans, citoyen d'adoption).

On expliquera cette "absence" de plusieurs manières. Une leader évoquera le fait que le "cordon ombilical avec Haïti" n'est pas encore coupé et que trop d'énergies restent encore concentrées sur la situation haïtienne (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption); un autre mettra l'accent sur le peu d'unité de la communauté (qui l'empêche de s'organiser) et sur son manque d'intégration économique (qui fait que

"tout le reste est négligé") (homme, 48 ans, citoyen d'adoption). De son côté, une répondante rappellera que pour s'engager politiquement - ce qu'elle estime "très important" - "il faut que tu aies déjà mis les pieds dans le milieu", et pour cela il faut "que tu connaisses un peu les rouages" - autant de choses que le fait "d'être toujours pris dans le quotidien" peut rendre difficile:

"Donc la représentation politique, c'est définitivement très important?

C'est très important. Maintenant pour participer au niveau politique il faut que tu aies déjà mis les pieds dans le milieu, il faut que tu t'intéresses, il faut que tu t'impliques. Pour que tu t'impliques, il faut que tu connaisses un peu les rouages. Moi je suis approchée par le Mémo, à partir de là je me dis est-ce que j'y vais, est-ce que je n'y vais pas? Je sens toute l'importance que nous soyons présents au niveau scolaire, au niveau municipal, au niveau gouvernemental, au niveau provincial. Je vois l'importance de ça. Mais quand tu es prise tout le temps dans le quotidien, tu vois les luttes à mener en tant que citoyen, mais il faut mener ces luttes en tant que citoyen avant de pouvoir aller là où se prennent les décisions..." (femme, 54 ans, résidente permanente)

Plusieurs leaders voient cependant la situation évoluer et croient que "les Haïtiens vont revendiquer très vite" (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption) une meilleure représentation politique; on estime que, bientôt, la communauté n'acceptera plus de se faire dire ce qu'elle veut ou ne veut pas par d'autres intervenants ethniques ou gouvernementaux (homme, 44 ans, citoyen d'adoption). Précisant d'abord que c'est aux Haïtiens de "jouer leur propre partie en s'impliquant vraiment dans les structures existantes", un répondant constate, depuis "quatre, cinq ans", que le besoin d'implication politique "se manifeste énormément dans la communauté" et ce à tous les niveaux:

"Non, les Haïtiens ne sont pas bien représentés dans ces instances (politiques). Mais je ne crois pas que nous ayons à blâmer les dirigeants politiques pour cela, je pense que c'est là la partie que les Haïtiens doivent jouer, leur propre partie, en s'impliquant vraiment dans la structure existante: partis municipaux, partis politiques, etc.

Est-ce une préoccupation qui commence à...?

Oui, moi je pense que c'est une préoccupation qui de jour en jour commence à se manifester.

C'est nouveau?

C'est nouveau depuis quatre, cinq ans, ça se manifeste énormément dans la communauté haïtienne. Et aussi quand on parle d'implication politique, il faut aussi voir que les gens commencent à s'impliquer comme commissaires ou bien dans le cas des centrales syndicales, les gens qui militent aussi, que les gens s'impliquent dans leur structure syndicale. Parce que moi c'est une implication que je vois globale, de la même façon que j'ai vu la discrimination positive dans un contexte urbain". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Attribuant pour sa part la situation actuelle à une "méconnaissance" qui "empêche de capitaliser" sur la force politique potentielle de la communauté, et tout en soulignant le besoin "d'éducation politique", une autre personne affirme aussi que les choses devraient changer "dans les années à venir":

"Je dois dire que les Haïtiens ne participent pas encore de façon majoritaire aux différentes instances politiques. Tout d'abord, simplement par méconnaissance. Ils ne savent pas que compte tenu qu'ils sont 50,000 à Montréal que ça pourrait représenter une grosse force politique. Donc, il y a une méconnaissance de l'affaire. Ce qui fait que les Haïtiens qui s'intéressent à la politique s'intéressent plutôt en tant qu'individus et beaucoup moins en tant que collectivité. En d'autres termes, à ce jour, on n'arrive pas encore à capitaliser là-dessus parce qu'il y a beaucoup d'éducation politique à faire dans ce sens. Alors, ça se reflète aussi dans leur non-représentation dans les instances politiques et dans les instances décisionnelles, mais que c'est une question de temps. Moi je pense que dans les années à venir, ça va changer". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Un peu plus prudente, une répondante souligne quant à elle que "l'immigration haïtienne est encore jeune" et qu'elle ne sent peut-être pas encore le besoin d'être politiquement représentée; en ce domaine, précise-t-elle encore, il faut aussi attendre d'avoir "un peu de pratique":

"On aurait intérêt (à être représentés), mais je pense que l'immigration haïtienne est encore jeune. Et je ne voudrais pas me retrouver avec un Alfred. J'aime mieux qu'on prenne... un peu de pratique.

Est-ce quelque chose qui commence à devenir une revendication dans la communauté? Ou est-ce trop tôt? La participation politique, la représentation?

Non, je pense pas que dans la communauté on sent ce besoin. Je sais que Jean-claude Icart a fait sa conférence de presse, l'autre jour, il dit qu'il se présente au RCM, je suis allée un soir à une de ses assemblées lui donner un coup de main. Mais je ne sais pas si dans la communauté on a choisi vraiment cette voie-là encore. Je sais que quand Maude Pierre-Pierre s'était présentée..

Au Parti québécois?

Mais, c'est comme pas sérieux". (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption)

Deux des leaders ont émis des opinions relativement différentes de celles de l'ensemble. Le premier a soutenu que l'absence actuelle de représentation politique résulte du fait que les intellectuels haïtiens ont toujours voulu "être de gauche" et qu'ils n'ont pas voulu se joindre à aucun parti en place:

"Vous trouvez que les gens de la communauté ne sont pas assez représentés?

Non mais ils ne veulent pas non plus, parce qu'ils étaient de gauche, donc ils ne veulent pas d'un Parti conservateur ou d'un Parti libéral ni même du NPD, comprenez-vous ce que je veux dire. Parce qu'ils trouvent que ce sont des bourgeois tout ce monde-là. Alors que ce n'est pas ça du tout; même moi je suis au Parti conservateur maintenant, mais il y a des gens au Parti conservateur qui sont peut-être plus de gauche que des gens du NPD et vice et versa. Au Parti conservateur, je peux leur dire des choses peut-être de gauche, qu'ils vont entendre, mais il faut que je sois là". (homme, 52 ans, citoyen d'adoption)

Pour sa part, le second a affirmé que, tout en supportant les efforts de ceux qui ont choisi d'agir différemment, il souhaiterait que la communauté haïtienne s'implique plutôt dans les affaires haïtiennes:

"Est-ce que votre communauté est bien représentée?

Je ne sais pas, là encore ce n'est pas vraiment mon domaine, ou du moins j'aurais pu quand même m'intéresser à cela, c'est ma communauté tout ça. Mais moi j'aimerais mieux qu'elle s'implique en Haïti (rires) parce qu'il ne faut pas oublier que moi j'ai fait un choix, moi je ne vote pas ici, je ne suis pas citoyen canadien, je ne vote pas". (homme, 45 ans, résident permanent)

4.3.2 La qualité de la représentation politique

Plusieurs répondants ont aussi fait allusion à la qualité et à la représentativité des candidats d'origine haîtienne. Ainsi, l'un des leaders, ayant lui-même déjà été candidat lors d'élections fédérales, dira que les partis politiques font systématiquement des "mauvais choix" en sélectionnant des candidats qui ne sont pas des "leaders populaires" et qui ne peuvent donc pas "refléter la réalité de la communauté":

"Avez-vous des remarques à faire au sujet des instances des partis concernés par les relations avec les communautés ethniques? Est-ce qu'elles recrutent bien?

Les gens ne recrutent pas bien.

Vous mettez tous les partis sur le même pied?

Je mets tous les partis sur le même pied. Fédéraux, provinciaux ou bien libéral ou bien Parti québécois, municipaux même, ils font les mauvais choix.

Dans quel sens?

Dans le sens que les gens qu'ils vont chercher, ils vont chercher les gens les plus connus. Et ces gens-là quand ils sont connus, très souvent ça ne reflète pas la réalité de la communauté haïtienne.

On ne va pas chercher les leaders des milieux populaires?

Non, ils ne vont pas chercher les leaders des milieux populaires. Ils vont chercher un sociologue, un médecin, des choses comme ça... Le RCM a fait un choix en Jean-claude Icart. C'est un bon choix parce que Jean-claude Icart c'est un gars qui a lutté dans la communauté depuis plus de 20 ans, alors c'est un bon choix au niveau politique. Mais quand on va chercher un médecin par exemple qui ne va même pas dans une fête dans la communauté, tu comprends? Il est candidat, qui va le supporter? Et puis les gens choisissent des candidats qui vont avec le parti qui a un discours. Le discours qu'il y a dans la communauté haïtienne: je suis là, je vous représente. Si vous avez quelque chose dites-le-moi et je vais le dire pour vous. Mais si vous essayez de passer à côté pour le dire, tu tombes et tu ne reprendras jamais pied. Et je trouve ça inacceptable". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

D'une manière différente, cette remarque sera reprise par un autre répondant qui estime que les leaders les plus connus de la communauté, ayant des partisans mais aussi des adversaires, ne sont pas toujours capables "d'avoir l'ensemble de la communauté" avec eux ou de "refléter la communauté comme

telle". C'est ce qui expliquerait l'échec de tentatives récentes de faire élire des candidats d'origine haïtienne:

"Alors quand on va auprès d'un leader en particulier, voilà le danger, c'est que je peux ne pas avoir l'ensemble de la communauté avec moi. Il y a des gens qui aiment le travail que je fais, il y en a qui ne l'aiment pas. Alors ça varie en fonction de ce sentiment d'appartenance à ce leader. Si vous allez auprès d'un leader communautaire qui n'est pas apprécié dans la communauté haïtienne, à tort ou à raison, on va amener à l'échec une démarche politique qui serait bonne pour l'ensemble de la communauté haïtienne. Et c'est ce qui s'est toujours fait. On va rencontrer un leader sous prétexte que ce leader a beaucoup de personnes avec lui, et cela a valu l'échec de plusieurs tentatives, par exemple dernièrement, l'échec de l'affaire Doré, quand il y a eu un candidat représentant la communauté, mais qui n'a pas réussi dans un bastion où il y avait beaucoup d'Haïtiens. Et il y eu aussi des tentatives dans le cas du NPD. Mais je ne dis pas que ces gens ne représentent pas leur communauté, ils font partie de leur communauté, ils font de l'animation, ils font des rencontres avec leur communauté, mais la démarche au fait ne reflète pas ce qu'on appellerait la communauté haïtienne comme telle". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Par ailleurs, quelques leaders ont fait référence à leurs malaises devant des candidatures d'origine haïtienne qui manquent "de sérieux" (femme, 51 ans, citoyenne d'adoption) ou qui sont "farfelues". Si des "personnalités sont mûres" pour faire leur entrée sur la scène politique, ce ne sont pas toujours celles-là qui le font et on craint les conséquences de faire appel à des "nègres de service":

"Sens-tu que les leaders sont mûrs ou que des personnalités sont mûres pour faire le saut en politique?

Il y a des personnalités qui sont mûres, ce ne sont peut-être pas toujours celles qui se présentent. Et j'ai peur qu'on se retrouve avec un vide de ce côté-là, qu'il y ait beaucoup de candidatures je dirais relativement farfelues, où les gens, n'importe qui sera là, parce que c'est un Haïtien, il faut faire bien, il faut faire nègre de service, et faire ci, et faire ça. Et... pour moi, il y a des gens qui seraient prêts, mais s'ils ne le font pas, on va probablement se retrouver avec une administration dont on sera pas très fier". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

De façon quasi unanime, les leaders rencontrés ont reconnu le besoin d'une meilleure représentation politique de la communauté haîtienne. En effet, un seul leader insiste plutôt sur le fait qu'il faut "considérer les gens selon leur valeur" et si une personne n'est pas qualifiée, qu'elle soit d'origine haïtienne ou non, elle doit "donner la place". Ce même répondant souligne aussi qu'il faut "un éventail varié" pour "représenter un peuple" (homme, 49 ans, citoyen d'adoption).

4.4 La force politique des communautés ethniques

Seulement six (quatre hommes, deux femmes) des 20 leaders interviewés ont livré leurs perceptions de la force politique actuelle et future des communautés ethniques.

4.4.1 La pertinence du concept

Dans l'ensemble, les personnes avec qui la question a été abordée se montrent plutôt sceptiques vis-à-vis la pertinence du concept de "vote ethnique" ou de "force politique des communautés culturelles". Même si elles peuvent reconnaître la force politique potentielle des communautés ethniques, elles insistent davantage sur la diversité des intérêts, même linguistiques, des différents groupes en présence. Comme le dira un répondant, "les groupes ethniques" sont "relativement diversifiés" et "pour faire un bloc, il faut se réveiller tôt et travailler beaucoup":

"Les groupes de pression pourraient former une coalition potentielle... Bon, ça donnerait quoi? ça donnerait quelque chose peut-être au niveau de Montréal où les groupes sont formés. Les groupes ethniques aussi sont relativement diversifiés, ce n'est pas un bloc. Pour faire un bloc, il faut se réveiller tôt et puis il faut travailler beaucoup. Ce n'est pas encore proche, il faudrait vraiment qu'il y ait une grosse menace commune. Il y a la question anglais-français qui traverse l'immigration, il y a des groupes francophones, il y a des groupes anglophones. Il y a des groupes anglophones, des groupes ethniques, mais il y en a qui s'identifient plus comme anglophones que comme groupes ethniques. Et très souvent, on va voir des gens arriver dans les choses ethniques, les ethniques ne les reconnaissent pas forcément non plus comme ethniques parce qu'ils viennent chercher quelque chose, ils ont besoin de ci, ils ont besoin de ça, mais de toute façon on va avoir autant de problèmes avec, après. Et à faire avec eux, quoi! Et ce ne sont pas des ethniques, ce ne sont plus des ethniques, quoi! ... ça m'étonnerait vraiment". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Même son de cloche chez cet autre leader qui note d'abord que l'on n'évoque la "troisième force" que lors des élections (deux autres leaders reprendront cette affirmation) et remarque ensuite que chaque immigrant se ralliant à un parti le fait pour lui-même ou pour sa communauté, et non pour l'ensemble des groupes ethniques:

"Ça devrait être vérifié. Ça se dit, mais je ne peux pas me prononcer là-dessus, c'est parce qu'on parle d'immigrants de la troisième force seulement quand il y a les élections. D'ailleurs, il n'y a pas ce qu'on appelle le regroupement d'immigrants, en termes généraux, dans un parti politique. Chaque immigrant qui est dans un parti politique est là pour lui-même ou bien pour sa communauté. On peut le voir dans le Parti libéral tout de suite. D'ailleurs, ceux qui occupent les positions de chefs de cabinet sont tous - même s'ils sont d'origine ethnique - d'autres que ça. On ne voit pas les gens des minorités effectivement. Le plus bas qu'on voit dans les minorités qui sont chefs de cabinet, ce sont

les Portugais et puis certains Arabes. Il n'y en a pas d'autres." (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

Compte tenu de la diversité des intérêts, une répondante précise que, pour le moment, on peut surtout penser à des "alliances ponctuelles", résultats de négociations serrées, autour d'une question particulière ou lors d'une élection:

Est-ce que les communautés culturelles et les minorités visibles peuvent éventuellement. former une troisième force qui aurait, dans certains cas, la balance du pouvoir? Ils pourraient si leurs intérêts étaient à ce point convergents, mais ils ne le sont pas. La question de la langue est vécue de façon bien différente par les Haïtiens et les Grecs. Ils pourraient, pour certains. Moi je pense que les alliances, c'est toujours ponctuelles. Si des leaders se rendaient compte à un moment donné que pour certaines situations, pour certaines revendications, ils ont intérêt à faire alliance et à pousser sur la machine, ce sont des choses qui sont possibles. Au niveau des chiffres c'est possible qu'ils deviennent effectivement... ce n'est pas un mythe. Mais je crois qu'ils ne sont pas encore prêts à ce grand dialogue. Mais qui sait! Moi je pense par exemple, je vois aux élections à Saint-Léonard dernièrement, où il y avait bien sûr, de façon très polarisée, les francophones, les Italiens, et il y avait quelques... il y avait au moins un candidat haïtien. Et je sais que à un moment donné il y a eu cette préoccupation que le candidat haïtien ne... ne vienne pas fractionner le vote et nuire à un groupe. Alors il y a une alliance qui a été proposée. Et à ce moment-là, les gens sont très conscients. Je veux dire que ce sont des précédents qui se créent tranquillement et ils sont conscients du pouvoir de marchandage qu'ils peuvent avoir. Actuellement, je pense qu'au lieu de penser à cette troisième voix, ils vont marchander leur vote de façon individuelle... collective (rires), mais chaque..., c'est ça. Mais il se pourrait qu'éventuellement. Mais... il y a beaucoup de différences entre les communautés culturelles, beaucoup, beaucoup, beaucoup". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Quant à l'avenir, l'un des leaders estime favorablement le fait que, au fur et à mesure que les immigrants exerceront leur droit de vote, ils en viendront à exercer une influence déterminante dans de nombreux quartiers ou comtés:

"Est-ce que les communautés culturelles constituent, comme on le dit souvent, une troisième voix, une force, un bloc, sur le plan du vote, sur le plan politique? Plus ou moins, ça dépend. Je pense que ce n'est pas fou comme affirmation, mais il faudrait attendre peut-être cinq à six ans pour voir le bloc se manifester encore plus. ... Mais ça va aller en augmentant... Vous savez combien de gens des groupes ethniques ne votent pas? Alors quand ces gens vont réellement se mettre à voter, alors c'est sûr que ça va être déterminant". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Toutefois, un autre répondant émettra une opinion contraire, affirmant souhaiter plutôt que les groupes ethniques se "greffent" à "l'un des deux blocs":

"C'est vrai que (rires) les communautés ethniques peuvent représenter un certain bloc, dans la mesure où les communautés ethniques ne se grefferaient pas à la communauté d'accueil, bon, ça doit représenter un troisième bloc. Moi ce n'est pas ça que je souhaite, je souhaite que les communautés ethniques se greffent aux deux blocs, à l'un ou l'autre des deux blocs existants, depuis qu'elle est partie en place, et que ces blocs aient beaucoup plus le souci de leur composante ethnique". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

4.5 La signification de la citoyenneté

Une étude faite à partir du recensement de 1981 (Kralt, 1987) donne quelques indications quant au taux de naturalisation des personnes ayant immigré au Québec en provenance d'Haïti. Pour en saisir la portée, rappelons d'abord que les premières vagues significatives d'immigrants haïtiens ont débuté à la fin des années 1960 et qu'après 1971, on peut estimer qu'environ 90 p. cent des immigrants antillais reçus au Québec étaient, originaires d'Haïti (MCCI, 1991). Or, au cours de la période 1971-1977, 66,3 p. cent des immigrants antillais ont obtenu le statut de citoyen canadien, ce taux est légèrement plus élevé que le taux de naturalisation pour l'ensemble du Québec (63,7 p. cent). Toutes ces données doivent cependant être interprétées avec la plus grande prudence.

Quatorze personnes (neuf hommes, cinq femmes) ont abordé le thème de la citoyenneté canadienne, plusieurs évoquant leur expérience personnelle. Notons ici qu'aucun des leaders d'origine haïtienne rencontrés n'avait la citoyenneté canadienne à sa naissance. Dix-sept d'entre eux l'ont maintenant acquise et trois (deux hommes et une femme) ont le statut de résident permanent.

4.5.1 La double citoyenneté

La constitution haïtienne de 1986 ne reconnaît pas la double nationalité. Le fait que cette constitution ne puisse être amendée avant 1996 explique peut-être pourquoi peu de répondants ont commenté l'importance de la double citoyenneté et pourquoi, selon eux, cette question ne ferait pas l'objet de vives discussions dans la communauté.

4.5.2 La citoyenneté canadienne

De l'avis général, la plupart des immigrants haïtiens acquièrent la citoyenneté canadienne. Toutefois, cette question a longtemps été un sujet difficile à aborder. Si on en croit certains des leaders rencontrés, elle le serait d'ailleurs encore.

Ainsi, une leader rapporte que, lorsqu'un Haïtien adopte la citoyenneté canadienne on dira de lui qu'il est "rendu blanc"; elle précise aussi que "les gens cachent encore le fait qu'ils prennent la citoyenneté canadienne":

"D'ailleurs à chaque fois qu'il y a un Haïtien qui va prendre la citoyenneté canadienne on dit toujours ah il est rendu blanc, il est rendu blanc.

Les Haïtiens ici prennent-ils la citoyenneté canadienne, dans quelle proportion? C'est difficile parce qu'ils ne l'avoueront jamais. Il y en a qui ne diront jamais qu'ils ont pris la citoyenneté, pour des raisons pratiques ou autres, c'est très difficile à évaluer.

Les gens ne parlent pas de cela, les gens cachent cela?

Les gens cachent le fait qu'ils prennent la citoyenneté canadienne". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Ce propos est indirectement confirmé par les témoignages personnels de quatre des personnes interrogées, deux ayant acquis la citoyenneté canadienne, les deux autres ayant le statut de résident permanent. Parmi les premières, l'une mentionne simplement à quel point il fut difficile pour elle "de prêter serment à la Reine" et comment il fallut les pressions de ses amis péquistes pour qu'elle le fasse (femme, 46 ans, citoyenne d'adoption) et l'autre déclare n'avoir acquis la citoyenneté que lorsqu'elle a compris que "cela ne changerait rien à son identité (femme, 49 ans, citoyenne d'adoption). Quant aux deux résidents permanents, l'une a expliqué que, même après 17 ans de présence au Canada, elle ne sent pas encore que "l'enracinement est assez fort":

"Est-ce que vos compatriotes demandent la citoyenneté dans une large proportion? Oui, je suis presque exceptionnelle moi. Depuis 17 ans que je vis ici, je ne l'avais pas demandée... Les Haïtiens vont beaucoup à New York, c'est plus facile à la frontière d'être citoyen canadien pour passer.

Y a-t-il une signification à la prendre ou à ne pas la prendre?

Il faudrait interroger les consciences et les subconscients aussi. Parce que moi je me dis je suis immigrante reçue, avec ce que j'ai comme services, je ne vois pas ce que ça ajouterait d'être citoyenne, à part la question du vote. Je pense qu'au niveau de la dimension politique chaque fois qu'il y avait à voter, je me disais bon je ne vote pas. Je pense que peut-être je n'étais pas suffisamment enracinée pour que... j'étais toujours déçue de ne pas voter, mais l'enracinement n'était pas fort au point où il fallait le faire". (femme, 54 ans, résidente permanente)

Plus radical, l'autre répondant considère - tout en respectant ceux qui optent pour la citoyenneté canadienne précise-t-il - que "se naturaliser c'est tout simplement prendre un pays" alors que lui en a déjà un, Haïti, qu'il est Haïtien et qu'il veut le demeurer:

"Non, je n'ai jamais voulu être citoyen canadien ou bien me naturaliser. Pour quelles raisons?

La raison est bien simple, parce que quand je suis parti de mon pays, tout d'abord je considère que j'ai un pays, j'ai une nation, c'est Haïti. Alors se naturaliser c'est tout simplement prendre un autre pays, j'en ai un. Mais je respecte les autres qui n'ont pas la même opinion que moi. Je dis ça vraiment parce que je dis exactement ce que je pense. Tout en respectant les autres opinions parce que j'ai des confrères haïtiens qui ont choisi de se naturaliser et puis on est des amis, on se considère haïtiens. Mais quand on me pose la question, je répond au niveau du principe. Pour moi je suis Haïtien et puis je veux le demeurer. Alors j'ai toujours voulu le demeurer. Et quand je suis parti d'Haïti je m'étais dit : je m'en vais, j'aimerais ça partir pour quelques années, cinq ou six ans, étudier, travailler et puis retourner dans mon pays. Mais ce n'est pas ça qui s'est fait bien entendu, mais j'ai toujours nourri l'espoir de retourner dans mon pays". (homme, 45 ans, résident permanent)

Par ailleurs, et de manière quasi contradictoire, d'autres leaders rencontrés ont plutôt mis l'accent sur le fait que l'acquisition de la citoyenneté canadienne possèderait, au sein de la communauté, à la fois un caractère instrumental et un caractère symbolique. Ainsi, un des répondants évoque, sans développer, à la fois des raisons de sécurité d'emploi, de facilité de voyage mais aussi, dira-t-il, il y "a beaucoup de prestige à être canadien" (homme, 48 ans, citoyen d'adoption); un autre fait allusion à une certaine évolution: prendre la citoyenneté, déclare-t-il, "c'est plus que d'aller à New York", c'est maintenant lié aux "droits et devoirs", à la "participation" (homme, 44 ans, citoyen d'adoption). Enfin, un troisième, après avoir indiqué une série de raisons pratiques pouvant être à la base de la demande (emploi, voyages, etc.), évoque un "deuxième volet": "il y a des gens qui la demandent, dit-il parce qu'ils "s'intègrent carrément" et qui ne veulent pas être des citoyens de "seconde zone":

"La plupart de vos compatriotes demandent la citoyenneté canadienne? Ah! oui, ah! la plupart, oui.

Quelle signification cela a-t-il?

Bon, il y a des niveaux. À un certain niveau, il y a des gens qui ont fait la demande pour avoir un emploi, il y avait des exigences liées à l'emploi à une certaine époque. Il y en a d'autres qui la demandent juste pour éviter toutes sortes de démarches à faire, par exemple quand quelqu'un veut se rendre aux États-unis, parce que les Haïtiens voyagent beaucoup vers les États-unis à cause des parents que nous avons là-bas. Ça c'est encore une autre raison pour laquelle les gens la demandent. Et puis il y a des gens qui la demandent parce qu'ils s'intègrent carrément, effectivement: je suis Québécois, je fais partie de la société donc je ne veux pas être considéré comme un citoyen de deuxième zone et j'appartiens à ce pays". (homme, 42 ans, citoyen d'adoption)

Cette double attitude se retrouve aussi dans les propos de ce leader qui, d'une part, relie directement l'acquisition de la citoyenneté canadienne aux conditions du marché de l'emploi (soulignant au passage qu'il ne s'agit donc pas là, sauf pour une "faible couche de la population", d'un "reniement"

d'Haïti). Notre "cordon ombilical est là-bas", ajoute-t-il. Mais, il fait aussi remarquer que la présence des enfants, nés au Québec et "qui ne veulent rien savoir d'Haïti", crée des "liens viscéraux" entre les immigrants haïtiens et leur pays d'adoption:

"Bon à un certain moment les gens se sentaient discriminés sur le marché du travail, en remplissant un formulaire, quand ils n'étaient pas citoyens canadiens. Même dans les hôpitaux à un certain moment on était discriminé face à ça. Donc les gens préfèrent être citoyens canadiens en pensant que ça peut leur...

Ça n'est pas un reniement de la citoyenneté haïtienne?

Non non ce n'est pas un reniement. C'est-à-dire qu'il peut y avoir une faible couche de la population qui renie Haïti, à cause de la situation actuelle, à cause des choses qui se sont passées là-bas. Certaines personnes disent moi c'est fini je ne veux plus rien savoir. Mais en général notre cordon ombilical est là-bas. Sauf que nous avons aussi des liens viscéraux avec le Québec à cause de nos enfants qui eux ne veulent rien savoir non plus d'Haïti. Vous voyez tout le dilemme est là, on est sans cesse pris entre le marteau et l'enclume". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

Un autre leader évoquera également, de manière différente, la complexité des motifs qui amènent les immigrants haïtiens à demander la citoyenneté canadienne. Ayant longtemps travaillé comme conseiller en immigration dans un organisme communautaire, il souligne d'abord que plusieurs immigrants haïtiens demandent la citoyenneté pour résoudre une "grosse tension", un vif sentiment "d'insécurité" et pour avoir "un port d'attache" dont ils ne pourront être chassés. Mais, il énumérera ensuite des raisons beaucoup plus instrumentales, possibilité de parrainage, sécurité d'emploi, etc. Et comme l'État canadien n'exige pas de renoncer à sa citoyenneté d'origine, la possibilité d'obtenir un jour la double citoyenneté lui paraît aussi rester ouverte:

"Que signifie l'acquisition de la citoyenneté canadienne pour les Haïtiens?

Ça dépend, ça dépend de la personne. Ça dépend peut-être du moment, ça dépend de la personne. Pour certains... la citoyenneté canadienne, c'est une assurance. On ne peut plus être mis à la porte de ce pays... il y en a qui ont vécu longtemps dans la fragilité, ne pas être dans son pays, ne pas avoir le droit d'être en permanence dans un pays, etc., c'est une grosse tension. Et puis c'est enfin arriver à trouver une place et ils se disent: je ferais n'importe quoi, n'importe quoi m'arriverait, n'importe quoi arriverait à ce pays, ils ne pourraient plus me mettre à la porte. C'est... comme avoir un port d'attache quelque part. À ce niveau-là, ça peut être ça. Pour d'autres personnes, ça peut être, la facilité... c'est le parrainage pour certains groupes, ça facilite l'accès à certains postes. Mais...

Ca n'entre pas en contradiction avec la citoyenneté haïtienne?

Ça entre en contradiction avec la citoyenneté haïtienne. Mais il y a des personnes qui ont passé leur vie ici et qui ont refusé de prendre la citoyenneté canadienne, mais pour moi, c'est une minorité, c'est une exception à la règle. La plupart des gens qui en avaient besoin ou qui n'avaient pas de raison de ne pas la prendre, à part quelques cas, ont la citoyenneté canadienne. Ça entre en contradiction pour certains, dans le temps où les gens devaient être citoyens canadiens pour être enseignants au secondaire. Ils n'en avaient pas

besoin pour l'université, mais pour le secondaire, ils devaient être citoyens canadiens. Et les gens se disent de toutes façons: l'État ne me demande pas de renoncer à ma citoyenneté haïtienne, moi j'ai toujours la possibilité de demander ou d'obtenir un jour la double nationalité". (homme, 44 ans, citoyen d'adoption)

4.5.3 L'éventualité d'une citoyenneté québécoise

Selon l'une des répondantes, la question de la citoyenneté est tellement instrumentale et constitue tellement peu une "rupture" du "cordon ombilical" avec Haïti, que "s'il y avait une citoyenneté québécoise", elle est persuadée que "cela ne dérangerait pas les Haïtiens":

"Moi je pense que c'est très pratique, c'est instrumental. Ce n'est pas parce que c'est mon pays puis que je veux être citoyen canadien. S'il y avait une citoyenneté québécoise, je le dis tout de suite, je suis sûre que ça ne dérangerait pas les Haïtiens. La citoyenneté canadienne, elle te permet de voter, elle te permet différentes choses et c'est dans ce sens-là. Ce n'est surtout pas une rupture avec Haïti. Pour moi, ce n'est pas une rupture avec Haïti. C'est une rupture peut-être avec des ennuis bureaucratiques en Haïti, mais ce n'est pas une rupture avec, ce n'est pas le cordon ombilical qu'on coupe.

La question du changement de citoyenneté en cas d'indépendance est-elle une question discutée dans les milieux haïtiens?

Non". (femme, 40 ans, citoyenne d'adoption)

Un autre leader a également rapporté que la possibilité d'une citoyenneté québécoise n'est pas objet de débat dans la communauté (homme, 44 ans, citoyen d'adoption).

Toutefois, trois personnes ont livré une tout autre perception. L'une d'elles a évoqué la peur d'être "refoulés" en cas de souveraineté ou d'indépendance. Cette peur, "alimentée par certains fédéralistes", devrait, selon la répondante, amener le Parti québécois à rassurer clairement les groupes ethniques:

"Il y a des gens qui se demandent ce qui adviendrait de leur citoyenneté canadienne, en cas d'indépendance. Ils se demandent: est-ce qu'on nous donnerait un passeport à nous, une citoyenneté québécoise?

Bien il faut que le Parti québécois le dise.

Est-ce que cette question se pose?

Oui, elle se pose, parce que les gens ont peur parce que c'est le Canada qui les a acceptés... Il faut que le Parti québécois dise que si on devient un pays, eh! bien les membres, les groupes ethniques qui sont ici seront tac, tac, tac.

Des citoyens nationaux?

Des citoyens nationaux. Moi je suis prêt à prendre... à changer. Ah! oui, je serais prêt à changer, à avoir un passeport québécois dans un Québec indépendant.

Même si vous perdez le passeport haïtien?

Même si je perds le passeport haïtien parce que je suis... un nationaliste, je suis pour un pays qui se bat pour son indépendance et c'est tout à fait naturel. Les Haïtiens sont très sensibles à ça, c'est vrai. Mais ils ont cette crainte alimentée par le fédéralisme, il y a des Haïtiens fédéralistes aussi, comme Arcelin et compagnie, ils font peur aussi, ils diffusent

l'idée que dans un Québec indépendant, les Haïtiens seront les refoulés. Donc, ils ont joué, ils avaient joué assez souvent sur le côté financier, est-ce qu'on pourrait, le Québec va être en mesure... de... au niveau, au niveau économique, etc.". (homme, 56 ans, résident permanent)

Cette réflexion trouvera écho chez un autre répondant qui affirme aussi que plusieurs Haïtiens craignent, du fait de la couleur de leur peau, soit de se faire "mettre dehors", soit de se retrouver "pris en sandwich" entre les deux communautés d'accueil:

"La souveraineté-association, maintenant c'est le mot à la mode bon. Mais pas pour les ouvriers, les gens que je vois ici.

Ils ont peur?

Très peur. De la majorité francophone. C'est paradoxal.

Parce que?

Parce qu'ils pensent qu'on va les écraser. Parce qu'ils ont peur du Québec aux Québécois. Quand ils entendent ça à la télévision, ils ont peur, ils disent qu'on va les mettre dehors, ou des choses comme ça. Ils croient qu'on va les mettre dehors ou bien qu'ils seront pris en sandwich entre les deux communautés ethniques, les deux communautés d'accueil, que les anglophones, les francophones, c'est-à-dire les francophones vont oublier les anglophones qui leur donnent du trouble ou bien qui leur donnent des problèmes mais ils vont nous voir nous dans la rue, c'est pour ça que les skinheads nous tapent sur le dos mais ils ne vont pas à Westmount chez les Anglais pour taper sur les Anglais mais ils tapent sur les Haïtiens. Alors tout ça donne une image peut-être négative de cette option". (homme, 52 ans, citoyen d'adoption)

Au cours des entrevues, un répondant a laissé voir qu'il partageait lui-même ce type de crainte. Reconnaissant d'abord la sécurité que procure la citoyenneté canadienne, il se demande si "le Québec va [leur] donner une citoyenneté advenant l'indépendance du Québec". Pressé de sous-questions il poursuit en s'interrogeant sur la future volonté des Québécois d'"intégrer dans leurs rangs des gens d'ailleurs quoi comme nous". Pour lui, la question reste posée:

"Par exemple dans l'hypothèse de l'indépendance, comment les Haïtiens imaginent-ils le scénario?

C'est ça comment on imagine le scénario. On fait remarquer que avec le Québec dans la Confédération canadienne on a une certaine assurance de faire partie du Canada, on est Canadien, on est pour la plupart citoyen canadien. Mais est-ce que le Québec va nous donner une citoyenneté advenant l'indépendance du Québec? Si on est citoyen canadien, est-ce qu'on est automatiquement citoyen québécois?

Ah c'est une question qui se pose?

C'est une question en tout cas moi je me le pose.

Ça m'apparaît évident que oui.

Ca vous apparaît évident.

Comment pourrait-on dans un État québécois indépendant refuser la citoyenneté québécoise à des gens qui ont déjà la citoyenneté canadienne et qui habitent le territoire du Québec?

Oui, mais là encore, est-ce que cela ne dépend pas quand même des Québécois? S'ils veulent intégrer dans leurs rangs des gens d'ailleurs quoi, comme nous.

Vous pensez qu'il peut y avoir une majorité de Québécois qui pourraient dire non à...? Bien ça dépend.

C'est une question que vous vous posez.

C'est une question". (homme, 48 ans, citoyen d'adoption)

CONCLUSION

Notre étude visait à cerner comment le discours des leaders de la communauté haîtienne de Montréal interviewés rend compte de la question nationale. Même s'ils ne sont pas nécessairement représentatifs des perceptions de l'ensemble des membres de la communauté, les propos recueillis permettent de dégager quelques logiques argumentaires intéressantes - que la variable genre ne semble pas influencer. Ils permettent aussi de raffiner l'hypothèse présentée ailleurs par Labelle et Therrien (Labelle, Therrien, 1992) selon laquelle:

"la question nationale constitue un élément fondamental de brouillage dans la construction des identités et dans l'évaluation des enjeux auxquels est confronté le mouvement associatif d'origine haïtienne, comme dans d'autres communautés, parce qu'elle implique des choix linguistiques, une allégeance politique et des idéologies particulières en matière de politique d'immigration et d'intégration des immigrants et des minorités, lesquelles se traduisent par des rapports politique et matériel contradictoires avec l'État fédéral et avec l'État provincial".

En effet, les discours des leaders rencontrés illustrent les nombreuses tensions auxquelles semble confrontée la communauté haîtienne de Montréal, tensions que la question nationale vient souvent aviver. D'une manière générale, on constate donc que les propos recueillis sont scandés par un double, sinon un triple mouvement identitaire. Un premier type, que l'on pourrait qualifier de national, se bâtit à partir des liens internationaux qui unissent les Haîtiens de la diaspora à la patrie d'origine; un second type, à caractère plus ethnique et propre à la communauté haîtienne du Québec, s'articule autour des différents enjeux de son intégration à la société globale. Enfin, un troisième type, racialisé, se construit autour du discours relatif à la catégorie politique des "Noirs" dans la société canadienne et québécoise⁷. Les tensions entre ces différents axes permettent de rendre au moins partiellement compte des divergences d'opinions exprimées lors des entretiens, et ce pour presque tous les thèmes explorés.

Ainsi, les propos regroupés autour de la dimension linguistique de la question nationale au Québec montrent que si l'intégration linguistique des ressortissants haitiens au Québec ne pose pas de problèmes importants, elle est néanmoins colorée par deux types de confusion. D'une part, les instances publiques ont tendance à négliger le fait que le créole est la seule langue maternelle d'une majorité d'Haïtiens et d'Haïtiennes, présumant plutôt que les ressortissants haïtiens possèdent une bonne connaissance du

⁷. Les mêmes conclusions ont pu être tirées de l'analyse du discours des leaders autour du mouvement associatif haîtien - voir Labelle, Therrien (1992).

français. D'autre part, une partie de la population aurait tendance à considérer tous les Noirs, et donc la majorité des personnes d'origine haïtienne, comme anglophones. Ces deux confusions peuvent avoir des conséquences importantes puisqu'elles contribuent à brouiller les axes identitaires d'une partie de la communauté haïtienne et à l'empêcher de participer pleinement à la société globale.

Ce brouillage peut se révéler particulièrement marquant pour les jeunes. Une majorité de répondants a aussi insisté sur l'attrait qu'exerce déjà l'anglais sur un grand nombre d'entre eux, attrait qui s'expliquerait par tout un faisceau de facteurs, depuis l'importance de l'anglais sur le marché du travail québécois jusqu'au statut dont il jouit maintenant en Haïti, en passant par l'influence des communautés haïtiennes installées aux États-Unis et par la force de la culture "Black" américaine. Par contre, le créole semble toujours posséder un statut inférieur. Cette dévalorisation de la langue maternelle, qu'expliquent aussi bien l'expérience migratoire elle-même (au Québec, il faut parler la langue de la majorité) que le statut du créole en Haïti, peut également se révéler néfaste pour les jeunes, en nuisant à leur intégration. En effet, il arrive que des parents créolophones et possédant mal le français imposent pourtant le français comme langue d'usage dans la famille. La confusion des langues qui s'en suit peut rendre plus difficile l'apprentissage scolaire des enfants.

Les caractéristiques générales de son intégration linguistique expliquent probablement pourquoi, contrairement à d'autres communautés, la communauté haïtienne a très peu réagi face aux débats soulevés par les législations linguistiques québécoises. Plus encore, que ce soit pour des "motifs émotifs" de sympathie pour la cause du Québec, parce que la primauté du français est perçue comme "normale" ou que le fait français favorise les Haïtiens qui le maîtrisent généralement bien, les membres de cette communauté apparaissent même plutôt favorables à la Loi 101. Toutefois, et même si une majorité de leaders interviewés s'est personnellement déclarée en faveur de la Loi 101, les propos recueillis laissent néanmoins apparaître certaines insatisfactions, elles-mêmes révélatrices de quelques-unes des tensions qui traversent la communauté. Ainsi, la nécessité d'améliorer sensiblement l'intégration économique des membres de la communauté rend certains leaders particulièrement sensibles à l'importance d'une connaissance suffisante de l'anglais. Au moins un leader associe également la Loi 101 au fait que "le Québec ne fonctionne que pour les Québécois francophones de souche", regrettant que les "immigrants n'ont aucun droit au chapitre".

Mais c'est peut-être les rapports avec la communauté noire anglophone qui nourrissent davantage les quelques hésitations devant les législations linguistiques. En effet, certains répondants se sont montrés soucieux de voir aussi respecter les droits de la minorité noire anglophone, une leader insistant même sur le réel désir de ce groupe d'apprendre le français. Le témoignage personnel d'une des leaders a aussi montré que la question linguistique peut rendre difficiles les rapports entre la communauté noire anglophone et la communauté haîtienne - la première pouvant parfois accuser la seconde "d'être assimilée aux Blancs".

Par ailleurs, les spécificités des modes d'intégration de la communauté haîtienne à la société québécoise apparaissent également dans les discours recueillis autour de la dimension identitaire et ethnoculturelle, analysée à l'aide de quatre catégories: l'auto-identification ethnique, la terminologie des relations interethniques, la perception de la culture québécoise, les idéologies et politiques d'intégration des communautés ethniques au Canada et au Québec.

Interrogés sur leur auto-identification ethnique, plusieurs des leaders avec qui ce thème a été abordé se sont d'abord identifiés à leur pays d'origine, souvent de manière émotive ou patriotique - tout en affirmant aussi, de manière plus ou moins claire, leur sentiment d'appartenance au Québec et/ou au Canada "dans la mesure", dira l'un d'eux, où il y a sa "place". On note cependant que certains leaders ont refusé de répondre directement à la question, mettant plutôt l'emphase sur leur crainte des catégorisations, des "généralisations ethniques" et sur leur refus de s'identifier par la race.

Les perceptions de la culture québécoise, telles qu'elles apparaissent dans les discours recueillis, montrent aussi de nombreuses tensions. La place de la langue française, par exemple, a fait l'objet de commentaires contrastés. Directement associé à la culture québécoise, le français pourrait, selon quelques leaders, masquer les autres traits importants de la culture québécoise, son caractère américanisé ou les "pertes de coutumes" qu'elle a subies. Quelques personnes interrogées font aussi état de certains préjugés vis-à-vis la culture québécoise, préjugés relatifs notamment à la qualité de la langue et d'un certain laxisme, qui seraient ou qui auraient déjà été répandus dans la communauté.

Par ailleurs, si une répondante associe la culture du Québec à la jeunesse et à la créativité, quelques autres s'interrogent même sur son existence. On note une semblable divergence d'opinions quant à "l'ouverture" des Québécois: pour un répondant qui en fait une caractéristique de la culture du Québec.

deux autres évoquent le "repli" et l'insécurité qui entraîne la "peur inutile" devant les immigrants". Par contre, certains leaders font directement référence au "peuple québécois", évoquant de manière différente mais convergente, sa capacité de résistance et sa quête d'autonomie. Après avoir établi des parallèles entre cultures québécoise et haïtienne, une répondante va jusqu'à souligner la similitude de leurs "luttes" pour "l'émancipation du peuple".

Tout comme le thème de la culture québécoise, celui de la terminologie ambiante en matière de relations ethniques a donné lieu à des propos d'où émergent les préoccupations particulières de plusieurs membres de la communauté haîtienne. En effet, si l'expression "Québécois d'origine haîtienne" rallie une majorité de répondants, plusieurs d'entre eux ont exprimé, pour diverses raisons, un certain malaise devant l'existence même d'une telle terminologie. On a évoqué le danger de promouvoir les différences et les catégorisations qui seront perçues comme des réalités; on a en outre insisté sur la "façon hypocrite" avec laquelle les références à l'ethnicité sont parfois évoquées (quand il y a un problème) ou tues (quand les choses vont bien). Certains ont même souhaité voir disparaître l'ensemble des termes en usage, afin que tous puissent être reconnus comme Québécois.

De leur côté, d'autres leaders ont plutôt insisté sur le "besoin de nommer la réalité" et, conséquemment, sur la nécessité de termes tels que "minorités visibles" car, comme le dira une répondante, "c'est une réalité que nous autres on vit". Enfin, deux des leaders ont évoqué une possible dimension de stratégie dans l'usage de ces termes; l'un disant qu'il se sert du terme de "minorité visible" dans les seules occasions où il présente des revendications et l'autre dénonçant "les bourgeois" qui utilisent ces références pour mettre de l'avant des programmes d'accès à l'égalité à leur propre profit.

Le thème des idéologies et politiques d'intégration des communautés ethniques au Canada et au Québec a permis à quelques répondants de soutenir à la fois la nécessité d'une reconnaissance de la culture québécoise de base et le besoin de préserver certaines des caractéristiques des cultures d'origine. La politique du multiculturalisme, associée à la "ghettoïsation", la "balkanisation", et "l'apartheid", a fait l'objet de critiques sévères. Elle n'a été défendue par aucun des leaders rencontrés, et cela même si l'un d'eux a pourtant rapporté que, dans l'ensemble, la communauté haïtienne conserve une bonne opinion de l'idéologie du multiculturalisme. Plusieurs répondants ont aussi critiqué la politique de convergence culturelle, que ce soit à cause des "exclusions" dont elle serait porteuse ou à cause de son défaut de reconnaître pleinement le dynamisme des cultures. Certains leaders s'y sont néanmoins ralliés à des degrés

divers. Quelques répondants se sont plutôt ralliés à l'interculturalisme, dont la définition retenue varie parfois de façon notable: certains la concilient avec la reconnaissance de la primauté de la culture québécoise alors que d'autres préfèrent y voir la promotion du respect et de l'ouverture à toutes les différences, etc.

La dimension plus spécifiquement politique du discours des leaders rencontrés a été étudiée à l'aide de cinq catégories: le comportement politique et électoral de la communauté, les préoccupations politiques générales qui la traversent, sa représentation aux différents paliers de gouvernement ou institutions politiques, l'existence et la pertinence d'une troisième force politique ethnique, l'influence politique des communautés ethniques et finalement la citoyenneté.

Dans un premier temps, l'ensemble des leaders interrogés reconnaît d'emblée que, comme collectivité, la communauté haîtienne ne participe pas encore très activement à la vie politique canadienne ou québécoise. Plusieurs leaders ont cherché à rendre compte de ce phénomène en évoquant ce qui leur apparaissait comme des caractéristiques de la vie politique en Haïti (les luttes fratricides, la primauté de la figure du chef, la peur de la politique, etc). Quelques autres ont de plus mentionné que "l'action patriotique" rendue nécessaire par la situation politique haïtienne peut empêcher des membres de leur communauté de s'engager plus activement dans la vie politique québécoise et canadienne.

Par contre, les évaluations du comportement électoral de la communauté haîtienne fournies par les leaders rencontrés varient énormément. Quelques-uns insistent sur le faible taux de votation des personnes d'origine haîtienne, alors que d'autres soutiennent que ce taux est très élevé. On retrouve encore de semblables divergences quant aux allégeances politiques supposées. Certains associent le vote haîtien à la tendance fédéraliste, y voyant la conséquence de l'engagement de certains leaders d'origine haîtienne au sein du Parti conservateur du Canada ou des campagnes de propagande qui laissent planer des doutes sur la place des immigrants dans un Québec souverain et sur l'instabilité économique qui l'accompagnerait. À l'opposé, des répondants déclarent que c'est plutôt le Parti québécois qui recueille, non seulement le vote des intellectuels (ce que presque tous les leaders reconnaissent) mais aussi celui de la majorité des membres de leur communauté.

On doit noter ici qu'au moins six personnes, qui ne cachent pourtant pas leur sympathie pour la souveraineté du Québec, ont clairement exprimé un certain ressentiment vis-à-vis le Parti québécois. On

lui reproche notamment de consacrer moins d'efforts, réels et constants, envers les immigrants que ne le fait le Parti libéral, de vouloir maintenir son image de "parti ethniquement québécois" et de n'attirer que les "petits bourgeois". On note aussi un certaine amertume devant le fait que - malgré la langue, malgré une certaine proximité de sensibilité, malgré leur "sympathie naturelle" vis-à-vis le Québec - les Haïtiens ne soient toujours pas considérés comme des "Québécois".

Les avis des leaders interrogés sont également partagés quant à l'acuité des débats politiques au sein de la communauté haîtienne; pour certains la "communauté vit en quelque sorte au rythme de la grande communauté", alors que plusieurs autres évoquent le peu d'intérêt de l'ensemble des membres de leur communauté - à l'exception peut-être des "intellectuels" - pour les débats politiques qui ne concement pas directement Haïti. C'est toutefois d'une voix quasi unanime que les leaders rencontrés reconnaissent que, pour un ensemble de raisons (force du "cordon ombilical" avec Haïti, courte période d'implantation de la communauté, faiblesse économique, urgence de la première intégration, etc.) la communauté haïtienne n'est pas ou est peu représentée sur la scène politique. Plusieurs discernent déjà des signes de changement et estiment que la situation devrait évoluer rapidement au cours des prochaines années.

Les opinions exprimées divergent encore quant aux positions vis-à-vis le débat constitutionnel, certains leaders affirment que la communauté ne s'en préoccupe pas vraiment et s'en estime même parfois "exclue"; d'autres, par contre, insistent pour dire ce sont là des débats souvent soulevés, certains précisant toutefois qu'ils se déroulent surtout dans le "privé" - que ce soit par crainte, que, comme immigrants, leur position se retourne contre eux, par peur de se "retrouver entre l'enclume et le marteau" ou parce que la communauté n'a pas les reins assez solides pour se manifester. Dans l'ensemble, les leaders interrogés se montrent aussi plutôt sceptiques vis-à-vis la pertinence du concept de "vote ethnique" ou de "force des communautés culturelles". La diversité des intérêts entre les communautés ethniques, notamment en ce qui a trait à la question linguistique, n'offrirait la possibilité que d'alliances ponctuelles sur des questions précises ou lors d'élections.

De l'avis général, la plupart des immigrants haîtiens acquièrent la citoyenneté canadienne et cela même si cette décision a longtemps été un sujet difficile à aborder dans la communauté haîtienne. La signification de ce geste semble difficile à interpréter de manière univoque. En effet, plusieurs leaders ont à la fois évoqué le caractère instrumental de l'acquisition de la citoyenneté canadienne (sécurité de

résidence, d'emploi, facilité sur le marché du travail) et son caractère symbolique (prestige du passeport canadien, "droits et devoirs", "participation", signe d'intégration définitive).

Quelques leaders soulignent que la possibilité d'une citoyenneté québécoise n'est pas objet de débat dans la communauté. Toutefois, d'autres répondants laissent émerger une toute autre perception, évoquant la peur de plusieurs membres de la communauté d'être "refoulés" en cas de souveraineté. Un répondant partage d'ailleurs cette inquiétude et se demande lui-même si "le Québec va nous donner une citoyenneté advenant l'indépendance du Québec".

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIFIQUE

BAILLARGEON M., <u>Langue maternelle</u>: importance des populations linguistiques du Québec et de la <u>région de Montréal en 1986</u>, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

BENJAMIN C., Origine ethnique: premières données du recensement de 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

COMMISSION D'ÉTUDE DES QUESTIONS AFFÉRENTES À L'ACCESSION DU QUÉBEC À LA SOUVERAINETÉ, L'avenir politique et constitutionnel du Québec, Assemblée nationale, 1990.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC, L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec, Avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, 1990.

DÉJEAN P., Les Haïtiens au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978.

DESCHAMPS G., <u>Les communautés culturelles - Identité ethnique, rapport avec la société francophone, compétences et usages linguistiques</u>, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Études et recherche, janvier 1990.

DORAIS L.-J., <u>Les associations vietnamiennes à Montréal et l'adaptation des réfugiés</u>, Université Laval, Département d'anthropologie Québec, 1990.

GHIGLIONE R., MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, <u>Au Ouébec. Pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration</u>, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990, (4 tomes).

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, "Communauté haîtienne du Québec", in <u>Profil des communautés culturelles du Québec</u>, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction des politiques et programmes de relations interculturelles, Québec, 3ième trimestre 1991.

HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

ICART J.C., <u>Négriers d'eux-mêmes</u>, Montréal, Centre international de documentation et d'information haïtien, caraïbéen et afro-canadien, 1987.

KRALT J., <u>Un ensemble des tableaux et un sommaire des données du recensement et de l'immigration</u>, Ottawa, MEIC, Direction de l'analyse des tendances sociales, 1987.

LABELLE M., <u>Problématique générale de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

LABELLE M., LAROSE S., PICHÉ V., "Émigration et immigration: les Haîtiens au Québec", <u>Sociologie et sociétés</u>, vol. 15, no 2, 1983.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haîtien au Québec et le discours des leaders", Nouvelles pratiques sociales, Automne 1992.

LEBLANC G., "Seuls 5% des immigrants en faveur de la souveraineté", in <u>La Presse</u>, 16 juin 1992, pp. 1-2.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA, "Une enquête sur les attitudes", Ensemble, vol. 1, no 2, printemps 1992.

PARTI QUÉBÉCOIS, Sondage sur les communautés culturelles. 22 janvier au 2 mars 1990. Rapport. s.l., 1990.

POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

<u>RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS ETHNIQUES</u>, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Montréal, 1990.

STASIULIS D., "Symbolic Representation and the Number Games: Tory Policies on "Race" and Visible Minorities", in ABELE F., (ed.), <u>The Politics of Fragmentation: How Ottawa Spends 1991-1992</u>, Ottawa, Carleton University Press, 1991.

SUTTON C.R., MAKIESKY-BARROW S., ""Migration and West Indian racial and Ethnic Consciousness", in SUTTON C.R., CHANEY E.M. (eds.), <u>Carribean Life in New York City: Sociocultural Dimensions</u>, New-York, Center for Migration Studies, 1987.

TARDIF F., LABELLE M., <u>Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haîtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.</u>

TRAVAUX ISSUS DE LA RECHERCHE ETHNICITÉ ET PLURALISME. LE DISCOURS DE LEADERS D'ASSOCIATIONS ETHNIQUES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL

RAPPORTS DE RECHERCHE

LABELLE M., <u>Problématique générale de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders</u> <u>d'associations ethniques de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 1, 1993.

TARDIF F., LABELLE M., <u>Profils socio-démographiques des leaders d'origine italienne, juive, haïtienne et libanaise interviewés dans le cadre de la recherche Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 2, 1993.</u>

THERRIEN M., LABELLE M., <u>Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 3, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., <u>Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 4, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., <u>Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 5, 1993.

POLO A.L., THERRIEN M., LABELLE M., <u>Vie associative et ethnicité. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 6, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., <u>Intégration économique</u>. Le discours de leaders d'origine <u>italienne de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 7, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., <u>Intégration économique</u>. Le discours de leaders juifs de <u>la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 8, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., <u>Intégration économique</u>. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 9, 1993.

LABELLE M., GOYETTE M., PAQUIN M., <u>Intégration économique</u>. <u>Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 10, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G., LABELLE M., <u>Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 11, 1993.

THERRIEN M., BEAUDET G., LABELLE M., <u>Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 12, 1993.

TARDIF F., BEAUDET G, LABELLE M., Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders d'origine haîtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 13, 1993.

BEAUDET G., TARDIF F., LABELLE M., <u>Question nationale et ethnicité. Le discours de leaders</u> d'origine libanaise de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 14, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., <u>Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine italienne de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 15, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders juifs de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 16, 1993.

THERRIEN M., LABELLE M., Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine haïtienne de la région de Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 17, 1993.

PAQUIN M., LABELLE M., <u>Ethnicité, racisme et intégration des jeunes. Le discours de leaders d'origine libanaise de la région de Montréal</u>, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, no 18, 1993.

MÉMOIRES DE MAÎTRISE RELIÉS À LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE LA RECHERCHE

ABOUD B., <u>Community Associations and their Relations with the State. The Case of the Arab Associative Network of Montreal. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département de sociologie, 1992.</u>

TARDIF F., Le discours de leaders de regroupements multiethniques sur la société québécoise et les relations interethniques au Québec: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1991.

THERRIEN M., <u>Le discours de leaders de communautés ethniques de la région de Montréal sur l'ethnicité, le culture et le mouvement associatif: mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Montréal, Université du Québec à Montréal, mai 1993.</u>

PUBLICATIONS

LABELLE M., THERRIEN M., LÉVY J., "Ethnicité et mouvement associatif. Perspectives de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", <u>Canadian Ethnic Studies</u>, à paraître.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J., "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", <u>Cahiers de recherche sociologique</u>, no 20, 1993.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

En préparation

LABELLE M., "Nation et ethnicité. Perspectives théoriques à propos du Québec", in Actes du Colloque de l'ACSALF, Entre tradition et universalisme, ACFAS, Université du Québec à Rimouski, mai 1993, à paraître.

LABELLE M., LÉVY J., Ethnicité et pluralisme. Le discours des leaders d'associations de communautés ethniques, (titre provisoire), manuscrit en préparation.

COMMUNICATIONS

LABELLE M., "Racisme et ethnocentrisme. Les perceptions de leaders d'associations commmunautaires italiennes, juives, haïtiennes et libanaises de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université du Québec à Rimouski, mai 1993.

LABELLE M., "Les enjeux de l'intégration économique. Perceptions de leaders d'associations communautaire haïtiennes", Colloque <u>Les jeunes des minorités noires, questions sociales et système de justice</u>, Université du Québec à Montréal, avril 1993.

LABELLE M., "Le discours de leaders de communautés ethniques et la question nationale", Conférence organisée dans le cadre des activités de l'équipe FCAR: Groupe de recherche sur les relations ethniques et le racisme, département de sociologie, Université du Québec à Montréal, octobre 1992.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., THERRIEN M., "Le discours sur la question nationale: le cas des leaders ethniques de la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif immigré dans la région de Montréal", Colloque de l'ACSALF, Université de Montréal, mai 1992.

LABELLE M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours des leaders, Colloque L'édification d'une nation: le passé, le présent et l'avenir, Onzième congrès biennal de l'Association canadienne pour les études ethniques, Winnipeg, octobre 1991.

LABELLE M., "Le communautarisme de l'immigration haïtienne au Québec: le discours comparé des leaders d'associations", Colloque <u>La recomposition des espaces sociaux: Migrations, réseaux, diasporas.</u> IRESCO, CNRS, Paris, octobre 1991

LABELLE M., "Le débat sur la culture ethnique, la culture nationale, et la culture civile: réflexions sur les enjeux de l'intégration des minorités ethniques au Québec", Colloque <u>Culture ethnique, culture civique et culture nationale</u>", Congrès de l'ACFAS, Université de Sherbrooke, mai 1991.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ABU-LABAN B., <u>The Olive Branch in the Family Tree: the Arabs in Canada</u>, Toronto, McClelland and Stewart, 1980.

ABU-LABAN B., <u>The Lebanese in Montreal</u>, Communication présentée au Center for Lebanese Studies, Conference on Lebanese Emigration, St. Hugh's College, Oxford, 1989.

ABU-LABAN Y., STASIULIS D., "Ethnic Pluralism under Siege: Popular and Partisan Opposition to Multiculturalism", Canadian Public Policy- Analyse de Politiques, vol. 28, no 4, 1992.

Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie, Québec, Les Publications du Québec, 1987.

ALCINDOR M., <u>La lutte contre le racisme au Québec et au Canada: stratégie d'intervention planifiée ou escarmouche contre l'innomé</u>, Notes pour une allocution présentée par Maryse Alcindor à l'Université du Québec à Montréal le 5 novembre 1992.

ANCTIL P., CALDWELL G., <u>Juifs et réalités juives au Québec</u>, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

ANCTIL P., "Double majorité et multiplicité ethnoculturelle à Montréal", <u>Recherches sociographiques</u>, vol. 25, no 3, 1984.

ANDERSON A.B., FRIDERES J., Ethnicity in Canada. Theoretical Perspectives, Toronto, Butterworths, 1981.

ANTHIAS F., "Race and Class Revisited. Conceptualising Race and Racisms", <u>The Sociological Review</u>, vol. 38, no 1, 1990.

ASSIMOPOULOS N., HUMBLET J.E., "Les immigrés et la question nationale: étude comparative des sociétés québécoise et wallonne", Studi Emigrazione - Études migrations, no 86, 1987.

ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS ITALO-CANADIENS (CIBAP), "Un avenir prospère", Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

AUDET B., Les caractéristiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981, Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 1987.

BAILLARGEON M., Langue maternelle: importance des populations linguistiques du Québec et de la région de Montréal en 1986, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

BAKER D.G., Race, Ethnicity, and Power, London, Routledge and Kegan Paul, 1983.

BAKER D.G., "Ethnicity, Development and Power: Canada in Comparative Perspective", in Isajiw W., <u>Identities. The Impact of Ethnicity on Canadian Society</u>, Toronto, Peter Martin, 1977.

BAKER M., The New Racism, London, Junction Books, 1981.

BALIBAR E., "Y a-t-il un "néo-racisme", in Balibar E., I. Wallerstein (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.

BALIBAR E., WALLERSTEIN E., Race, nation, classe. Les identités ambigües, Paris, La Découverte, 1988.

BARTH F., Ethnic Groups and Boundaries, Boston, Little, Brown and Company, 1969.

BAUREISS G., "Towards a Theory of Ethnic Organizations", Canadian Ethnic Studies, vol. 14, no 2, 1982.

BEAUD S., NOIRIEL G., "L'assimilation: un concept en panne", in <u>Revue internationale d'action</u> communautaire, vol. 21, no 61, 1989.

BELL D., "Ethnicity and Social Change", in Glazer N., Moynihan D. (eds), Ethnicity, Theory and Experience, Harvard University Press, 1975.

BELL D., Les contradictions culturelles du capitalisme, Paris, Les Presses universitaires de France, 1979.

BENJAMIN C., <u>Origine ethnique: premières données du recensement de 1986</u>, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, Direction de la planification et de l'évaluation, 1988.

BERTHELOT J., <u>Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation</u>, Québec, Centrale de l'enseignement du Québec, 1990.

BLACK J.H., LEITHNER C., "Immigrants and Political Involment in Canada: the Role of the Ethnic Media", Canadian Ethnic Studies, vol. 20, no 1, 1988.

BLAUNER R., Racial Oppression in America, New York, Harper and Row, 1972.

BONACICH E., MODELL J., <u>The Economic Basis of Ethnic Solidarity</u>, Berkeley, University of California Press, 1980.

BONIN D., "L'immigration au Québec en 1990: à l'heure des choix", in Watts R.L., Brown D.M. (eds), Canada: the State of the Federation.1990. Kingston, Institute of Intergovernmental Relations, 1990.

BOURQUE G., DUCHASTEL J., "L'État canadien et les blocs sociaux", in Boismenu G., Bourque G., Denis R., Duchastel J., Jalbert L., Salée D. (dir.), Espace régional et nation, Montréal, Boréal, 1983.

BOURQUE G., "Société traditionnelle, société politique et sociologie québécoise 1945-1980", <u>Cahiers de recherche sociologique</u>, no 20, 1993.

BRETON R., The Governance of Ethnic Communities, New York, Greenwood Press, 1991.

BRETON R., ISAJIW W., KALBACH W.E., REITZ J., Ethnic Identity and Equality, University of Toronto Press, 1990.

BRETON R., "La communauté ethnique, communauté politique", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2, 1983.

BRETON R., "Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants", American Journal of Sociology, vol. 70, 1964.

BRYM R.J., SHAFFIR W., WEINFELD M., The Jews in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1993.

BRYM R.J., Fox B.J., From Culture to Power, Toronto, Oxford University Press, 1989.

BUCHANAN STAFFORD S., "Language and Identity: Haitians in New York", in Sutton C.R., Chaney (eds), <u>Carribean Life in New York City: Sociocultural Dimensions</u>, New York, Center for Migration Studies, 1987.

CALDWELL G., FOURNIER D., "The Quebec Question: a Matter of Population", <u>Canadian Journal of Sociology</u>, vol. 12, nos 1-2, 1987.

CALDWELL G., WADDELL E., <u>Les Anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires.</u>, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982.

CAMPANI G., <u>Pluralisme culturel en Europe. Cultures européennes et cultures des diasporas.</u> L'exemple <u>de la diaspora italienne</u>, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., <u>Les réseaux familiaux</u>, <u>villageois et régionaux des immigrés italiens en France</u>, Paris, texte ronéotypé, 1991.

CAMPANI G., CATANI M., "Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes", Revue européenne des migrations internationales, vol. 1, no 2, 1985.

CAMPANI G., CATANI M., PALIDDA S., "Italian Immigrant Associations in France", in Rex J., Joly D., Wilpert C., <u>Immigrant Associations</u> in Europe, Gower, 1987.

CAPPON P., Conflits entre les Néo-Canadiens et les francophones de Montréal, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974.

CASTLES S., BOOTH H., WALLACE T., <u>Here for Good. Western Europe's New Ethnic Minorities</u>, London, Pluto Press, 1984.

CASTLES S., KOSACK G., <u>Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe</u>, London, Oxford University Press, 1973.

CATANI M., "Le transnational et les migrations. Individualisation et interaction entre systèmes de valeur", Peuples méditerranéens, nos 35-36, 1986.

CATANI M., PALIDDA S., <u>Le rôle du mouvement associatif dans l'évolution des communautés immigrées</u>, Paris, FAS, DPM, ministère des Affaires sociales, 1987.

CAZEMAJOU J., MARTIN J.P., La crise du melting-pot, Paris, Aubier Montaigne, 1983.

CHAN K.B., "Perceived Racial Discrimination and Response: An analysis of Perceptions of Chinese and Indochinese Community Leaders", <u>Canadian Ethnic Studies</u>, vol. 19, no 3, 1987.

CHAN K.B., "The Chinese from Indochina in Montreal: a Study in Ethnic Voluntary Association, Community Organization and Ethnic Boundaries", IN Dorais L.J., Chan K.B., Indra D.M. (dir), <u>Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada</u>, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.

CHICHA-PONTBRIAND M.T, "Les jeunes des minorités visibles et ethniques sur le marché du travail: une situation doublement précaire", <u>Identité et intégration</u>. <u>Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles</u>, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

COHEN Y., LÉVY J., BERDUGO-COHEN M., Juifs marocains à Montréal, Montréal, VLB Editeur, 1987.

COHEN P., "Ethnicity: Problems and Focus in Anthropology", Annual Review of Anthropology, vol. 7, 1978.

COLBURN D.R., POZZETTA G.E., America and the New Ethnicity, New York, Port Washington, 1979.

COMMISSION D'ÉTUDE DES QUESTIONS AFFÉRENTES A L'ACCESSION DU QUÉBEC A LA SOUVERAINETÉ, <u>L'avenir politique et constitutionnel du Québec</u>, Assemblée nationale, 1990.

CONGRÈS NATIONAL DES ITALO-CANADIENS (RÉGION QUÉBEC) & FILEF, Mémoire présenté à la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, 1990.

CONSEIL DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION DU QUÉBEC, L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec, Avis à la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Québec, 1990.

CONSTANTINIDES S., "Ethnicité et pluralisme culturel", <u>Revue internationale d'action communautaire</u>, vol. 14, no 54, 1985.

CRETE J., ZYLBERBERG J., "Une problématique floue: l'autoreprésentation du citoyen au Québec", in Colas D., Emeri C., Zylberbergh J.,(eds), <u>Citoyenneté et nationalité</u>. <u>Perspectives en France et au Québec</u>, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

DE RUDDER V., "L'obstacle culturel: la différence et la distance", <u>L'Homme et la société</u>, nos 77-78, 1985.

DÉJEAN P., Les Haïtiens au Québec, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978.

DELANOI G., TAGUIEFF P.A., <u>Théories du nationalisme. Nation, nationalité, ethnicité</u>, Paris, Éditions Kimé, 1991.

DESCHAMPS G., <u>Les communautés culturelles: identification ethnique, rapports avec la société francophone et compétence et usages linguistiques</u>, Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des études et de la recherche, 1990.

DORAIS L.J., CHAN K.B., INDRA D., <u>Ten Years Later: Indochinese Communities in Canada</u>, Ottawa, Association canadienne des études asiatiques, 1988.

DORAIS L.J., Les associations vietnamiennes à Montréal, Québec, Université Laval, Département d'anthropologie, 1990.

DORAIS L.J., "Refugee Adaptation and Community Structure: the Indochinese in Quebec City, Canada", International Migration Review, vol. 25, no 3, 1991

DORAIS L.J., "Les réfugiés d'Asie du Sud-Est à Québec", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), <u>Les étrangers dans la ville</u>, Paris, L'Harmattan, 1990.

DRIEDGER L., "Jewish Identity: the Maintenance of Urban Religious and Ethnic Boundaries", Ethnic and Racial Studies, vol. 3, no 1, 1980.

DUMONT F., HARVEY F, "La recherche sur la culture", Recherches sociographiques, vol. 26, nos 1-2, 1985.

EDWARDS R.C., REICH M., WEISSKOPF T.E., The Capitalist System, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1972.

ELAZAR D.J., The Other Jews. The Sephardim Today, New York, Basic Books, 1989.

ELAZAR D.J., WALLER H.M. Maintaining Consensus. The Canadian Jewish Polity in the Postwar World, The Jerusalem Center for Public Affairs, University Press of America, 1990.

ELBAZ M., "La question ethnique dans la sociologie québécoise: critiques et questions", <u>Anthropologie et sociétés</u>, vol. 7, no 2, 1983.

ELBAZ M., "D'immigrants à ethniques: analyse comparée des pratiques sociales et identitaires des Sépharades et Ashkénazes à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

ELBAZ M., "Les immigrants dans la cité: les sciences sociales et la question de l'Autre au Québec", Montréal, IIIe Colloque du Regroupement québécois des sciences sociales, 1990.

FÉDÉRATION DE LA PRESSE ITALO-CANADIENNE, <u>Mémoire pour la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec</u>, 1990.

FINKIELKRAUT A., La défaite de la pensée, Paris, Gallimard, 1987.

FINKIELKRAUT A., Le Juif imaginaire, Paris, Gallimard, 1981.

FONTAINE L., SHIOSE Y., "Ni Citoyens, ni Autres: la catégorie politique "Communautés culturelles", in Colas D., Emeri C., Zylberberg J., Citoyenneté et nationalité. Perspectives en France et au Québec, Paris, Presses Universitaires de France, 1991.

GALLISSOT R., "Au-delà du multiculturel: nationaux, étrangers et citoyens. Urbanisation généralisée et transnationalisation", Revue internationale d'action communautaire, vol. 21, no 61, 1989.

GANS H., "Symbolic Ethnicity: the Future of Ethnic Groups and Cultures in America", in Gans H. et al (eds.), On the Making of Americans, University of Pennsylvania Press, 1979.

GAY D., "Réflexions critiques sur les politiques ethniques du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement du Québec", Revue internationale d'action communautaire, vol. 14, no 54, 1985.

GEERTZ C., The Interpretation of Cultures: Selected Essays, New York, Basic Books, 1973.

GHIGLIONE R., MATALON B., Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

GILROY P., There ain't no Black in the Union Jack. The Cultural Politics of Race and Nation, London, Hutchinson, 1987.

GLAZER N., MOYNIHAN D. (eds), Ethnicity. Theory and Experience, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

GLICK-SCHILLER N., DE WIND J., BRUTUS M.L., CHARLES C., FOURON G., THOMAS A., "All in the Same Boat? Unity and Diversity in Haïtian Organizing in New York", in Sutton C.R., Chaney E.M. (eds), <u>Carribean Life in New York City: Sociocultural Dimensions</u>, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.

GODIN G., Notes pour l'allocution de monsieur Gérald Godin ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Winnipeg, Conférence fédérale-provinciale sur le multiculturalisme, 1985.

GOLDSTEIN J.E., BIENVENUE R.M. (eds), Ethnicity and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Butterworths, 1980.

GORDON M., Assimilation in American Life, New York, Oxford University Press, 1964.

GOULBOURNE H., "Varieties of Pluralism: the Notion of a Pluralist Post-Imperial Britain", New Community, vol. 17, no 2, 1991.

GOULBOURNE H., "New Issues in Black Politics", Paper presented for <u>La recomposition des espaces</u> sociaux: migrations, réseaux, diasporas, Paris, ERENI-CNRS, CHRYSEIS, 1991.

GOULBOURNE H., "La mobilisation ethnique et les minorités d'origine asiatique et caraïbe", <u>Nouvelles pratiques sociales</u>, vol. 5, no 2, 1992.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, <u>Au Québec. Pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration</u>, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, <u>Profil des communautés culturelles du Québec</u>, ministère des Communautés Culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, <u>Répertoire des associations ethniques</u>, ministère des Communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Montréal, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, <u>Situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles (La)</u>, Mémoire du groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, <u>Violence et racisme au Québec</u>, Rapport du comité d'intervention contre la violence raciste, Commission des droits de la personne du Québec, juin 1992.

GREELY A., Ethnicity in the United States, New York, Wiley and Sons, 1974.

HACKER A., Two Nations; Black and White. Hostile, Separate and Unequal, New York, Maxwell Macmillan International, 1992.

HAYOT A., "Immigrants et formation sociale: appartenance de classe et identité ethnique dans l'analyse de modes de vie", Greco 13, Recherches sur les migrations internationales, no. 1, 1980.

HECKMANN F., "Nation, État-nation et politique à l'égard des minorités ethniques', in Lewis B., Schnapper D., <u>Musulmans en Europe</u>, Paris, Acte Sud, 1992.

HECHTER M., "Group Formation and the Cultural Division of Labor", <u>American Journal of Sociology</u>, vol. 84, no 2, 1978.

HENRY F., Les relations interraciales au Canada aujourd'hui. État des recherches, Ottawa, Commission canadienne des droits de la personne, 1986.

HERBERG E.N., Ethnic Groups in Canada. Adaptations and Transitions, Toronto, Nelson Canada, 1989.

HIGHAM J. (ed), Ethnic Leadership in America, Baltimore and London, John Hopkins University Press, 1978.

ICART J.C., "La communauté haïtienne de Montréal", Relations, juillet-août 1980.

ICART J.C., <u>Négriers d'eux-mêmes</u>, Montréal, Centre international de documentation et d'information haïtien, caraïbéen et afro-canadien, 1987.

ICART J.C., "Le piège du racisme", Relations, octobre 1991.

<u>Identité et intégration</u>, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, 1991.

INDRA D., "Bureaucratic Constraints, Middlemen and Community Organization: Aspects of the Political Incorporation of Southeast Asians in Canada", in Chan, K.B., Indra, D. (eds), <u>Uprooting</u>, <u>Loss and</u>

Adaptation. The Resettlement of Indochinese Refugees in Canada, Ottawa, Canadian Public Health Association, 1987.

INDRA D., "Les relations entre les communautés et les ethnies des réfugiés du Sud-Est asiatique au Canada" in Tepper E.L. (ed), <u>D'un continent à l'autre: les réfugiés du Sud-Est asiatique</u>, Ottawa, Association Canadienne des Études Asiatiques, 1981.

ISAJIV W. (ed), Identities: the Impact of Ethnicity on Canadian Society, Toronto, Peter Martin, 1977.

JACKSON R.H., "Ethnicity", in Sartori G. (ed), Social Science Concepts. A Systematic Analysis, Sage Publications, 1984.

JANSEN C., "Community Organization of Italians of Toronto" in Driedger L. (ed), <u>Canadian Ethnic Mosaic</u>, Toronto, McClelland and Stewart, 1978.

JENKINS R. "Social Anthropological Models of Inter-Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

<u>Juifs du Maroc. Identité et dialogue</u>, Actes du Colloque international sur <u>La communauté juive marocaine</u>: <u>vie culturelle</u>, <u>histoire sociale et évolution</u>, Paris, La Pensé sauvage, 1980.

JUTEAU D., "L'État et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles", in P. Guillaume, J.M. Lacroix, J. Zylberberg, Minorités et État, Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.

JUTEAU D., "L'étude des relations ethniques dans la sociologie québécoise francophone", in Simon-Barouh I., Simon P.J.(dir.), Les étrangers dans la ville, Paris, L'Harmattan, 1990.

KRALT J., <u>Un ensemble des tableaux et un sommaire des données du recensement et de l'immigration</u>, Ottawa, MEIC, Direction de l'analyse des tendances sociales, 1987.

LABELLE M., LAROSE S., PICHÉ V., "Émigration et immigration: les Haïtiens au Québec", Sociologie et sociétés, vol. 15, no. 2, 1983.

LABELLE M., RAVIX R., "Pistes et réflexions sur les regroupements de femmes haïtiennes de Montréal", Collectif Paroles, no 28, 1984.

LABELLE M., "Question ethnique et question nationale", Relations, no 514, 1985.

LABELLE M., TURCOTTE G., KEMPENEERS M., MEINTEL D., <u>Histoires d'immigrées. Itinaires</u> d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises de Montréal, Montréal, Boréal, 1987.

LABELLE M., <u>Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti</u>, Montréal, CIDHICA et Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, 2e édition.

LABELLE M., "La gestion fédérale de l'immigration internationale au Canada: 1963-1984", in Brunelle D., Y. Bélanger (dir.), <u>L'ère des libéraux</u>. <u>Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984</u>, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1988.

LABELLE M., "Immigration, culture et question nationale", Cahiers de recherche sociologique, no 14, 1990.

LABELLE M., "Le rôle économique de l'immigration féminine dans la région de Montréal", in Abou Sada G., Courault B., Zeroulou Z. (dir.), <u>L'immigration au tournant</u>, Paris, CIEMI, L'Harmattan, 1990.

LABELLE M., "Femmes et migration au Canada: bilan et perspectives", <u>Canadian Ethnic Studies</u>, special issue on "The State of the Art", vol. 22, no 1, automne 1990.

LABELLE M., "Politique d'immigration, politique d'intégration, identité du Québec", in <u>Les avis des spécialistes invités à répondre aux huit questions posées par la Commission</u>, Québec, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, document de travail numéro 4, 1991.

LABELLE M., "Pluralité ethnoculturelle et pluralisme au Québec", in Gagnon A., Rocher F., Les obstacles à la souveraineté. Les réponses des experts, Montréal, 1992.

LABELLE M., THERRIEN M., "Le mouvement associatif haïtien au Québec et le discours de leaders", Nouvelles pratiques sociales, vol. 5, no 2, 1992.

LABELLE M., BEAUDET G., TARDIF F., LÉVY J. "La question nationale dans le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal", <u>Cahiers de recherche sociologique</u>, no 20, 1993.

LABERGE H., "La culture nationale et les cultures ethniques", in Ouellette F., Pagé M., <u>Pluriethnicité</u>, <u>éducation et société</u>. <u>Construire un espace commun</u>, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

LAFERRIÈRE M., "Les idéologies ethniques dans la sociologie canadienne: du conformisme colonial au multiculturalisme", in Leconte, Thomas: <u>Le facteur ethnique aux États-Unis et au Canada</u>, 1983.

La Liberté, (bottin commercial et communautaire haïtien), décembre 1990-décembre 1991.

LANGLAIS J., LAPLANTE P., LÉVY J., <u>Le Québec de demain et les communautés culturelles</u>, Montréal, Méridien, 1989.

LANGLAIS J., ROME D., Juifs et Québécois français. 200 ans d'histoire commune, Montréal, Fides, 1986.

LAPEYRONNIE D., "Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine", <u>Revue française de sociologie</u>, vol. 28, 1987.

LASRY J.C., "Une diaspora francophone au Québec", Questions de culture, no 2, 1982.

LASRY J.C., TAPIA C., <u>Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines</u>, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

LASRY J.C., "Sephardim and Ashkenazim", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., <u>The Jews in Canada</u>, Toronto, Oxford University Press, 1993.

Les minorités visibles au Canada en 1986. Présentation graphique, Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, 1989.

LEBLANC G., "Seuls 5% des immigrants en faveur de la souveraineté", La Presse, 16 juin 1992, pp. 1-2.

LEDOYEN A., "Les jeunes des communautés culturelles: caractéristiques et situation surle marché du travail", <u>Identité et intégration</u>. Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés cuturelles, Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

LEDOYEN A., Montréal au pluriel, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1993.

L'égalité, ca presse, Rapport du comité spécial sur les minorités visibles dans la société canadienne, 1984.

LÉVY J., "Analyse des facteurs qui peuvent influencer sur le développement d'une estime de soi normale chez les jeunes des communautés culturelles", <u>Identité et intégration</u>, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991. pp. 35-38.

LÉVY J., OUAKNINE L., "Les institutions communautaires des Juifs marocains à Montréal", in Lasry J.C., Tapia C., Les Juifs du Maghreb. Diasporas contemporaines, Montréal et Paris, Les Presses de l'Université de Montréal et L'Harmattan, 1989.

LEWIS B., SCHNAPPER D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

LI P.S., Ethnic Inequality in a Class Society, Toronto, Wall and Thompson, 1988.

LI S. (ed), Race and Ethnic Relations in Canada, Toronto, Oxford University Press, 1990.

LIGHT I., "Disadvantaged Minorities in Self-Employment", <u>International Journal of Comparative</u> Sociology, vol. 20, nos 1-2, 1979.

LINTEAU P.A., "Les Italo-Québécois: acteurs et enjeux des débats politiques et linguistiques au Québec", in <u>Studi Emigrazione - Etudes migrations</u>, no 86, 1987.

MASSÉ R., L'émergence de l'ethnicité haïtienne au Québec, Université Laval, thèse de docotrat, 1983.

MATHEWS G., <u>L'immigration au Québec: l'état de la situation</u>, Texte rédigé pour le "Canada Employment and Immmigration Advisory Council", 1990.

MATTHEW F., Question for an American Sociology, Robert Park and the Chicago School, 1977.

McALL C., <u>Class, Ethnicity, and Social Inequality</u>, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990.

METZGER P., "American Sociology and Black Assimilation: Conflicting Perspectives", <u>American Journal</u> of Sociology, 1971.

MILES R., "Marxism versus the Sociology of "Race Relations", Ethnic and Racial Studies, vol.7, no 2, 1984.

MILES R., Racism, London and New York, Routledge, 1989.

MILES R., Class, Culture and Politics: Migrant Origin Youth in Britain, Conference on Ethnic Mobilization in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, 1992.

MILES R., PHIZACLEA A., "Class, Race, Ethnicity and Political Action", Political Studies, vol.25, no 4, 1977.

MOODLEY K., "Canadian Multiculturalism as Ideology", Ethnic and Racial Studies, vol. 6, no 3, 1983.

MORIN F., "Les Haïtiens à New York", in Simon-Barouh I., Simon P.J. (dir.), <u>Les étrangers dans la ville</u>, Paris, L'Harmattan, 1990.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA, "Une enquête sur les attitudes", Ensemble, Vol 1, no 2, printemps 1992.

NG R., ESTABLE A., "Immigrant Women in the Labour Force: An Overview of Present Knowledge and Research Gaps", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

NG R., <u>The Politics of Community Services</u>. <u>Immigrant Women, Class and State</u>, Toronto, Garamond Press, 1988.

NG R., MULLER J., WALKER G., Community Organisation and the Canadian State, Toronto, Garamond Press, 1990.

NOEL P., "L'image de soi chez les jeunes", <u>Identité et intégration</u>, Rapport-synthèse de la table-ronde des jeunes des communautés culturelles, Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, 1991, pp. 31-33.

NOVAK M.E., The Rise of the Unmeltable Ethnics, New-York, Macmillan, 1978.

OMI M., WINANT H., "Racial Theory in the Post-War United States: A Review and Critique", <u>Sage</u> Relations Abstracts, vol. 12, no 2, 1987.

OMI M., WINANT H., <u>Racial Formation in the United States</u>, New York et London, Routledge and Kegan Paul, 1986.

OUELLETTE F., "Le perfectionnement des maîtres en éducation interculturelle. Bilan de la réflexion théorique récente", <u>Impressions</u>, no 9, 1991.

OUELLETTE F., PAGÉ M., <u>Pluriethnicité</u>, <u>éducation et société</u>. <u>Construire un espace commun</u>, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAGÉ M., "Intégration, identité ethnique et cohésion sociale", in Ouellette F., Pagé M., <u>Pluriethnicité</u>, <u>éducation et société</u>. <u>Construire un espace commun</u>, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

PAILLÉ M., "Choix linguistiques des immigrants dans les trois provinces canadiennes les plus populeuses", <u>International Journal of Canadian Studies</u>, Revue internationale d'études canadiennes, no 3, 1991.

PAINCHAUD C., POULIN R., Les Italiens au Québec, Hull, Critiques et Asticou, 1988.

PAINCHAUD C., POULIN R., "Italianité, conflit linguistique et structure du pouvoir dans la communauté italo-québécoise", Sociologie et sociétés, vol. 15, no 2., 1985.

PALMER H., Immigration and the Rise of Multiculturalism, Toronto, Copp Clark, 1975.

PARTI QUÉBÉCOIS, Sondage sur les communautés culturelles. 22 janvier au 2 mars 1990, Rapport, s.l., 1990.

PETER K., "The Myth of Multiculturalism and Other Fables", <u>Ethnicity</u>, <u>Power and politics in Canada</u>, Edited by Jorgan Dahlie and Tissa Fernando, Toronto, Methuen, 1981.

PHIZACKLEA A., One Way Ticket, Migration and Female Labour, London, Routledge and Kegan Paul, 1980.

POIRIER J., CLAPIER-VALLADON S., RAYBAUT P., Les récits de vie. Théorie et pratique, Paris, P.U.F., 1983.

PORTER J., "Ethnic Pluralism in Canadian Perspective", in Glazer N., Moynihan N. (eds), <u>Ethnicity:</u> <u>Theory and Experience</u>, Cambridge, Harvard University Press, 1975.

PORTES A., WALTON J., Labor, Class and the International System, London Academic Press, 1981.

PORTES A., "Modes of Structural Incorporation and Present Theories of Labor Immigration", in Tomasi S. et al (ed), International Migration, New-York, 1980, Center for Migration Studies.

PORTES A., MANNING R.D., "L'enclave ethnique: réflexions théoriques et études de cas", Revue internationale d'action communautaire, vol.14, no 54, 1985.

RADECKI H., "Ethnic Voluntary Organizational Dynamics in Canada; a Report" <u>International Journal of Comparative Sociology</u>, vol 17, nos 3-4, 1976.

REITZ J., The Survival of Ethnic Groups, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1980.

Rendez-vous à Montréal, le passe-partout à la vie juive de Montréal, Services communautaires juifs de Montréal, 1990.

Répertoire des organismes de Centraide, 1991-1992.

Répertoire des organismes des communautés culturelles du Québec, Les Publications du Québec, Québec, 4° édition, 1990.

Répertoire des services communautaires du Grand Montréal, Centre de référence du Grand Montréal, 1990.

REX J., JOLY D., WILPERT C., Immigrant Associations in Europe, Gower, 1987.

REX J., MASON D., Theories of Race and Ethnic Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

ROCHER F., ROCHER G., "La culture québécoise en devenir: les défis du pluralisme", in Ouellette F., Pagé M., <u>Pluriethnicité</u>, éducation et société. <u>Construire un espace commun</u>, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

RODAL A., "L'identité juive" in Anctil P., Caldwell G. (dir.), <u>Juifs et réalités juives au Québec</u>, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983.

SCHNAPPER D., La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990, Paris, Gallimard, 1991.

SCHNAPPER D., "Communautés, minorités ethniques et citoyens musulmans", in Lewis B., Schnapper D., Musulmans en Europe, Paris, Acte Sud, 1992.

SCHOENBERG U., "Participation in Ethnic Associations: the Case of Immigrants in West Germany", International Migration Review, vol. 19, 1985.

SIMARD J.J., "Droits, identités et minorités: à l'arrière-plan de l'éducation interculturelle", in Ouellette F., Pagé M., <u>Pluriethnicité</u>, éducation et société. <u>Construire un espace commun</u>, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991.

SIMON P.J., "L'étude des relations inter-ethniques et des relations raciales dans la sociologie française", in Balandier, G., (éd) Questions à la sociologie française, Paris, P.U.F., 1976.

SIVANANDAN A., A Different Hunger, London, Pluto Press, 1982.

SMITH D., The Ethnic Revival in the Modern World, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

SOLOMOS J., Black Youth, Racism and the State, New York, Cambridge University Press, 1988.

SOLOMOS J., Race and Racism in Contemporary Britain, London, MacMillan, 1989.

SOWELL T., The Ethnic America, New-York, Basic Books, 1981.

STACK J.F.(ed), <u>The Primodial Challenge</u>. <u>Ethnicity in the Contemporary World</u>, New York, Greenwood Press, 1986.

STASIULIS D., "The Political Structuring of Ethnic Community Action: a Reformulation", <u>Canadian</u> Ethnic Studies, 1980, vol. 12, pp.19-44.

STASIULIS D., "Minority Resistance in the Local State: Toronto in the 1970s and 1980s", Ethnic and Racial Studies, vol. 12, no 1, 1989.

STASIULIS D., "Rainbow Feminism: Perspectives on Minority Women in Canada", Resources for Feminist Research, vol. 16, no 1, 1987.

STASIULIS D., "Symbolic Representation and the Number Games: Tory Policies on "Race" and Visible Minorities", in ABELE F. (ed), <u>The Politics of Fragmentation: How Ottawa Spends 1991-1992</u>, Ottawa, Carleton University Press, 1991.

STEINBERG S., The Ethnic Myth, New York, Athenaeum, 1981.

SUTTON C.R., MAKIESKY-BARROW S., "Migration and West Indian Racial and Ethnic Consciousness", in Sutton C.R., Chaney E.M.(eds), <u>Carribean Life in New York City: Sociocultural Dimensions</u>, New York, Center for Migration Studies of New York, 1987.

SUTTON C.R., CHANEY (eds), <u>Carribean Life in New York City: Sociocultural Dimensions</u>, New York, Center for Migration Studies, 1987.

TADDEO D., TARAS R., Le débat linguistique au Québec, Montréal, P.U.M., 1987.

TAGUIEFF, P.A., "L'identité française et ses ennemis", L'Homme et la Société, nos 77-78, 1988.

TAGUIEFF P.A., La force du préjugé, Paris, La Découverte, 1988.

TAGUIEFF P.A.(dir), Face au racisme, Paris, La Découverte, 1991, 2 tomes.

TERMOTTE M., "Ce que pourrait être une politique de migration", <u>L'Action nationale</u>, vol. 78, no 5, 1988.

VANDYCK R., "La question nationale: où en est la pensée marxiste", <u>Recherches sociographiques</u>, vol. 26, nos 1-2, 1980.

VELTMAN C., <u>L'évolution de la localisation résidentielle des principaux groupes ethniques et immigrants</u>, <u>Montréal</u>, <u>1971-1981</u>, Montréal, Département d'études urbaines, Université du Québec à Montréal et INRS Urbanisation, 1986.

VELTMAN C., "L'insertion linguistique des groupes allophones dans la région métropolitaine de Montréal", in <u>Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la francophonie</u>, Québec, Les Publications du Québec, 1989.

VELTMAN C., <u>L'avenir linguistique de la région de Montréal</u>, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, 1989.

VORST J. (ed), <u>Race, Class, Gender: Bonds and Barriers</u>, Toronto, Socialist Studies, Between the Lines, 1989.

WACKER F., "Assimilation and Cultural Pluralism in American Social Thought", Phylon, vol. 30, no 4, 1979.

WALDINGER R. "Immigrant Enterprise. A Critique and Reformulation", <u>Theory and Society</u>, vol. 15, 1986.

WALLERSTEIN E., "La construction des peuples: racisme, nationalisme, ethnicité", in Balibar E., Wallerstein I. (dir.), Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, La Découverte, 1988.

WARBURTON R., <u>Towards a Synthesis of Theory on Ethnic Relations in Canada</u>, University of Victoria, Department of Sociology, 1989, ronéoté.

WEINFELD M., "The Ethnic sub-economy: Explication and Analysis of a Case Study of the Jews of Montreal", Working Papers in Migration and Ethnicity, Department of Sociology, McGill University, sans date.

WEINFELD M., "Myth and Reality in the Canadian Mosaïc: "Affective Ethnicity", Canadian Ethnic Studies, vol.13, no 3, 1981.

WEINFELD M., "The Jews in Montreal", in Brym R.J., Shaffir W., Weinfeld M., <u>The Jews in Canada</u>, Toronto, Oxford University Press, 1993.

WEINFELD M., "Le milieu juif contemporain du Québec, in Anctil P., Caldwell G., <u>Juifs et réalités juives au Québec</u>, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.

WIEVIORKA M., L'espace du racisme, Paris, Seuil, 1991.

WIEVIORKA M., La France raciste, Paris, Seuil, 1992.

WIEVIORKA M. (dir.), Racisme et modernité, Paris, La Découverte, 1992.

WIEVIORKA M., <u>Ethnicity as Action</u>, Conference on Ethnic Mobilisation in Europe in the 1990s, University of Warwick, Center for Research in Ethnic Relations, April 1992.

WIRTH L., The Ghetto, Paris, Presses universitaires de France, 1980.

YANCEY W.L., ERICKSEN E.P., JULIANI R.N., "Emergent Ethnicity: a Review and Reformulation", American Sociological Review, vol. 41, no 3, 1976.

YINGER J.M., "Intersecting Strands in the Theorisation of Race and Ethnic Relations", in Rex J., Mason D. (eds), <u>Theories of Race and Ethnic Relations</u>, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

YINGER J.M., "Toward a Theory of Assimilation and Dissimilation, Ethnic and Racial Studies, vol. 4, no 3, 1981.

YUVAL-DAVIS N., "Nationalism and Racism", in Cahiers de recherche sociologique, no 20, 1993.

ZUCCHI J.E., <u>Italians in Toronto</u>. <u>Development of a National Identity</u>, Toronto, McGill Queen's University Press, 1988.

